Ville de Romont

Rapport de gestion 2021

026 652 90 90
commune@romont.ch
www.romont.ch

1 Table des matières

1 TABLE DES MATIÈRES 2

2 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR 2021 4

3 CONSEIL COMMUNAL 6

4 CONSEIL GÉNÉRAL 7

5 ADMINISTRATION COMMUNALE 8

6 SYNDICATURE 9

6.1 SYNDICATURE 9
6.1.1 En préambule 9
6.1.2 Contrôle des habitants 9
6.2 REGION GLÂNE - VEVEYSE 9

7 FINANCES / RESSOURCES HUMAINES / BOURGEOISIE 16

7.1 FINANCES 16
7.2 PERSONNEL 17
7.2.1 Anniversaires de service 17
7.2.2 COVID-19 17
7.3 BOURGEOISIE 18
7.3.1 Composition de la Commission bourgeoisiale 18
7.3.2 Naturalisations 19

8 MOBILITÉ / SÉCURITÉ 20

8.1 DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS 20
8.1.1 Service du feu CSPI Glâne-Centre 20
8.1.2 Locaux 22
8.1.3 Effectif 22
8.1.4 Cours et formation 2021 23
8.1.5 Promotions 25
8.1.6 Interventions 26
8.1.7 Parc de véhicules 28
8.1.8 Perspectives d'avenir 29
8.2 POLICE 30
8.2.1 Tâches de la police communale 30
8.2.2 Parking du Bicubic 31
8.2.3 Divers 32
8.2.4 Organisation 32
8.2.5 Perspectives d'avenir 32

9 URBANISME / CONSTRUCTIONS 33

9.1 CONSTRUCTIONS 33
9.1.1 Travaux divers constructifs 34
9.2 AMENAGEMENT LOCAL 43

10 ENVIRONNEMENT / ENERGIE 45

10.1 VOIRIE 45
10.1.1 Personnel 46
10.1.2 Parc des véhicules 46
10.2 EAU 51
10.2.1 Informations générales 51
10.2.2 Production 51
10.2.3 Sites de production 54
10.2.4 Etendue du réseau 56
10.2.5 Distribution d'eau potable 57

10.2.6 Etudes en cours ... *59*
10.2.7 Réalisations ... *59*
10.2.8 Sécurité ... *59*
10.2.9 Environnement ... *60*
10.2.10 Personnel et organisation ... *60*
10.3 EPURATION ... 60
10.4 ENVIRONNEMENT ... 61
10.4.1 Commission de l'énergie ... *61*
10.4.1 Chauffage à distance ... *63*
10.5 RAMASSAGE DES DECHETS EN 2021 ... 64

11 SANTÉ / AFFAIRES SOCIALES ... 67

11.1 AFFAIRES SOCIALES ... 67
11.1.1 Aide aux logements ... *67*
11.1.2 Abonnements généraux ... *67*
11.1.3 Service de repas à domicile pour la Ville de Romont ... *68*
11.1.4 Structures d'accueil de la petite enfance ... *69*
11.1.5 Service Officiel des Curatelles ... *71*
11.1.6 Chômage ... *71*
11.1.7 Service social de la Ville de Romont ... *72*
11.2 SANTE ... 79
11.2.1 Réseau Santé de la Glâne ... *79*
11.2.2 Contrôle des champignons ... *79*
11.3 CIMETIERE ... 79
11.4 JEUNESSE ... 81

12 DOMAINE PUBLIC ... 82

12.1 DOMAINES ... 82
12.2 CONCIERGERIE ... 82
12.3 BÂTIMENTS ... 83
12.4 FORETS ... 84
12.4.1 Corporation forestière intercantonale Glâne-Farzin ... *84*

13 ENSEIGNEMENT / PETITE ENFANCE ... 86

13.1 ECOLES ... 86
13.1.1 Classes ... *86*
13.1.2 Accueil extrascolaire ... *90*
13.1.3 Transports scolaires / mobilité des écoliers ... *91*
13.1.4 Médecine scolaire ... *91*

14 ECONOMIE / CULTURE ... 93

14.1 ECONOMIE ... 93
14.1.1 Archives communales ... *95*
14.2 CULTURE ... 97
14.2.1 VITROMUSEE ROMONT ... *97*
14.2.2 VITROCENTRE ROMONT ... *97*
14.2.3 BIBLIOTHEQUE ... *97*
14.3 SPORT ... 110
14.3.1 Sociétés sportives romontoises ... *110*
14.4 TOURISME ... 111

2 Rapport de gestion du conseil communal au conseil général pour 2021

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,
Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Au-delà de la pandémie de Covid-19 dont les maux ont marqué 2021, avec plus ou moins d'intensité, touchant les individus et les familles, mettant à mal notre système de santé et notre économie, précarisant encore les plus faibles, l'année sous revue restera celle du renouvellement complet des autorités communales au printemps et cantonales à l'automne.

Comme à chaque élection générale, des changements plus ou moins voulus ont vu des édiles se retirer et de nouveaux élus prendre leur place. Cela vaut tant pour le conseil général (22 nouvelles têtes) que pour le conseil communal (5 nouveaux élus sur 9 conseillers). Dans la foulée, les commissions communales ont également été confirmées dans leur rôle avec une part de nouveaux membres. Bien que conscients des difficiles et importants défis qui se posent à Romont pour cette législature, c'est avec enthousiasme que les uns et les autres ont entamé leur nouvelle fonction.

En attendant le programme de législature et la planification financière, deux constantes semblent déjà dominer les démarches et les priorités de l'exécutif comme du législatif. L'amélioration de la qualité de vie (au sens large) n'est plus seulement un slogan de campagne électorale. C'est une préoccupation très présente dans la plupart des dossiers et des débats qui précèdent les décisions. La confiance entre le conseil communal, le conseil général et la population, qui va de pair avec une grande transparence des uns à l'égard des autres et une politique d'information active, semble être l'autre point fort de ce début de législature.

Les défis auxquels doit répondre l'autorité communale sont multiples. Ce qui les distingue de la gestion des affaires courantes, c'est que la plupart des réponses qui doivent leur être données auront un effet structurant et des conséquences bien au-delà des prochaines années.

Ecole En Bouley. Profitant de l'important travail réalisé en amont, le projet a évolué de manière très significative en 2021, dans un contexte apaisé. La procédure de MEP (mandats d'étude parallèle) a été menée avec célérité et rigueur, de sorte que son aboutissement le 13 décembre 2021 par la proposition du collège d'experts de recommander la réalisation de l'école avec une équipe dont le projet a fait l'unanimité, s'est déroulée sans anicroches, sans retard et sans recours. C'est avec l'équipe « Aliénor », formée des bureaux d'architectes Deillon Delley, d'ingénieurs Gex Dorthe, de paysagiste Atelier du paysage et d'Erne SA, ingénieurs et constructeurs bois que la nouvelle école verra le jour à l'horizon 2024 – 2025. Le chemin sera encore long et compliqué. Normal pour une infrastructure qui servira à la formation de bien plus d'une génération d'élèves.

Esplanade d'Arruffens. Le périmètre couvrant l'infrastructure du Carré d'As, du Bicubic, d'Epicentre et du COGL, puis de la nouvelle école En Bouley, verra affluer quotidiennement des dizaines de bus des transports publics et scolaires, des allers et venues de centaines de piétons, cyclistes, automobilistes, en journée, en soirée et aussi les week-ends. Pour assurer la sécurité de tous ces usagers et la fluidité de ce trafic multimodal, le conseil communal a validé la variante dite « Esplanade d'Arruffens », fruit de plusieurs années de réflexions et d'études. Ce projet est ambitieux mais nécessaire. Au-delà d'une réponse adéquate aux défis posés en termes de circulation, il aura un effet structurant sur tout le plateau d'Arruffens, premier espace romontois pour l'habitat, le commerce, l'éducation, le sport et la culture.

Tous les dossiers et projets qui n'ont pas de noms. A part ces projets spectaculaires, l'année 2021 aura vu, au-delà de la gestion des affaires courantes, toujours plus nombreuses et gourmandes en temps, nombre d'autres dossiers progresser ou aboutir : nouvelle illumination des monuments et remparts en Vieille Ville, requalification de la place Saint-Jacques, constructions routières et édilitaires, préparation à la nouvelle norme comptable MCH2, révision de plusieurs règlements communaux, participation essentielle dans les comités et commissions des associations intercommunales et dans le cadre du Plan de développement régional de la Glâne, …
Toutes ces avancées sont possibles grâce à l'engagement et les compétences du personnel communal, du conseil communal, des membres des commissions et des membres du conseil général. Au terme de cet exercice, le conseil communal espère ne pas se méprendre en le résumant par deux mots **Confiance retrouvée**.

Le conseil communal

3 Conseil communal

M. Jean-Claude Cornu Syndic	**S**yndicature
Mme Stefanie Losey	**E**conomie
	Culture
M. Thierry Schmid Vice-syndic	**F**inances
	Ressources humaines
	Bourgeoisie
M. Marc Menoud	**U**rbanisme
	Constructions
M. Emmanuel Bussard	**M**obilité
	Sécurité
M. François Helfer	**E**nvironnement
	Energie
M. Armand Jaquier	**S**anté
	Affaires sociales
Mme Murielle Jaquier-Eltschinger	**E**nseignement
	Petite enfance
M. Didier Demierre	**D**omaine public

Etat au 31 décembre 2021

4 Conseil général

Présidente : Mme Nicole BARDET.

Vice-président : M. Patrice BEAUD.

Bureau :
M. Frédéric BERSET.
M. Thierry JORDAN.
M. Nicolas PACCAUD.
M. Jean-Yves PYTHON.
M. Jean-François ROCH.
Mme Pascale ZERMATTEN.

Scrutatrices et scrutateurs

Membres :

M. Philippe AYER
M. Luc BARDET
M. Lukas BIELER
M. Alain BOSSON
Mme Jacqueline BOURQUI
M. Vincent BRODARD
Mme Ajda BUDAK
M. Simon CODOUREY
M. Fabrice CORBAT
Mme Géraldine DAFFLON
Mme Caroline Delacrétaz Pidoux
M. Stéphane DEMIERRE
Mme Roxane ECOFFEY
M. Thierry ECOFFEY
M. Olivier ELTSCHINGER
M. Jean-Bernard FAVRE
Mme Isaline FINGER
M. Patrice GEINOZ
M. Christophe GILLON
M. Christophe GIRARD
M. Emilien GIRARD
M. Denis GRANDJEAN
Mme Rachel HUFSCHMITT
M. Manuel HURNI
M. Philippe JORDAN
M. Arnaud MAILLARD
Mme Virginie MARDON
Mme Christelle MASUR LUU
M. Jean-Baptiste MOREL
Mme Stéphanie OBERSON
M. Nicolas PERRIN
Mme Vesna PETROVIC
Mme Stéphanie PITTET
Mme Valérie PITTET
M. Sébastien RICHOZ
M. Thierry ROPRAZ
M. Laurent SCHMUTZ
M. Stefan TRÜMPLER
Mme Christine VALLELIAN
Mme Floriane VALLELIAN
M. Dominique ZÜRCHER

Etat au 31 décembre 2021

5 Administration communale

Pour l'exécution des tâches qui lui sont confiées, l'Administration communale est divisée en quatre services (état au 31 décembre 2021) :

Service administratif

Dossiers liés aux dicastères :

Syndicature
Economie / Culture
Finances / Ressources humaines / Bourgeoisie

Chef de service : M. Yves Bard, Secrétaire communal, RH et Chef du service administratif

Service financier

Finances communales :

Finances, impôts
Agence AVS
Salaires

Chef de service : M. Frédéric Rossier, Administrateur des finances

Service général

Dossiers liés aux dicastères :

Enseignement / Petite enfance
Domaine public
Santé / Affaires sociales

Chef de service : M. Pierre Décrind, Chef du service général

Service technique

Dossiers liés aux dicastères :

Environnement / Energie
Mobilité / Sécurité
Urbanisme / Constructions

Chef de service : M. Damien Sudan, Chef du Service technique

6 Syndicature

6.1 SYNDICATURE

6.1.1 En préambule

Il convient de rappeler que le dicastère « Syndicature » comprend d'une part l'organisation de l'administration et des séances du conseil communal et d'autre part toutes les tâches, qui ne sont pas dévolues à un dicastère particulier ou qui relèvent de l'activité du Syndic, telles que la conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du canton de Fribourg, le comité de l'Association des communes fribourgeoises, de l'Association des communes glânoises, la réunion des Syndics des communes limitrophes fribourgeoises et vaudoises, etc.

Ces activités ne peuvent donner lieu à un rapport circonstancié compte tenu de leur caractère souvent confidentiel.

Dans le cadre de ses relations publiques, le conseil communal s'est fait représenter à de nombreuses reprises dans les assemblées des associations, des corporations, des fédérations, dans les manifestations des sociétés locales, culturelles et sportives et dans les réceptions des milieux économiques et politiques.

6.1.2 Contrôle des habitants

Les statistiques générales relatives au contrôle des habitants figurent en fin de rapport de ce dicastère.

En 2021, le conseil communal a fêté 16 nonagénaires :

- Mme Marie-Antoinette BAUDRAZ
- Mme Marie BOCHUD
- Mme Monique DECRIND
- Mme Marthe ELTSCHINGER
- Mme Suzanne GABRIEL
- Mme Marie-Madeleine HAAB
- Mme Maria Rosaria INZAGHI-ERRICO
- Mme Gertrude JAQUIER
- Mme Angèle MENOUD
- Mme Colette MICHEL
- M. Gabriel BRÜLHART
- M. Francis DUBEY
- M. Henri JEANNIN
- M. Conrad KALAKI LONKONGA
- M. Georges PYTHON
- M. Charles SCHINDLER

53 jeunes ont accédé à leur majorité civique.

6.2 REGION GLÂNE - VEVEYSE

Le rapport d'activité 2021 de la RGV est consultable sur le site internet www.rgv.ch

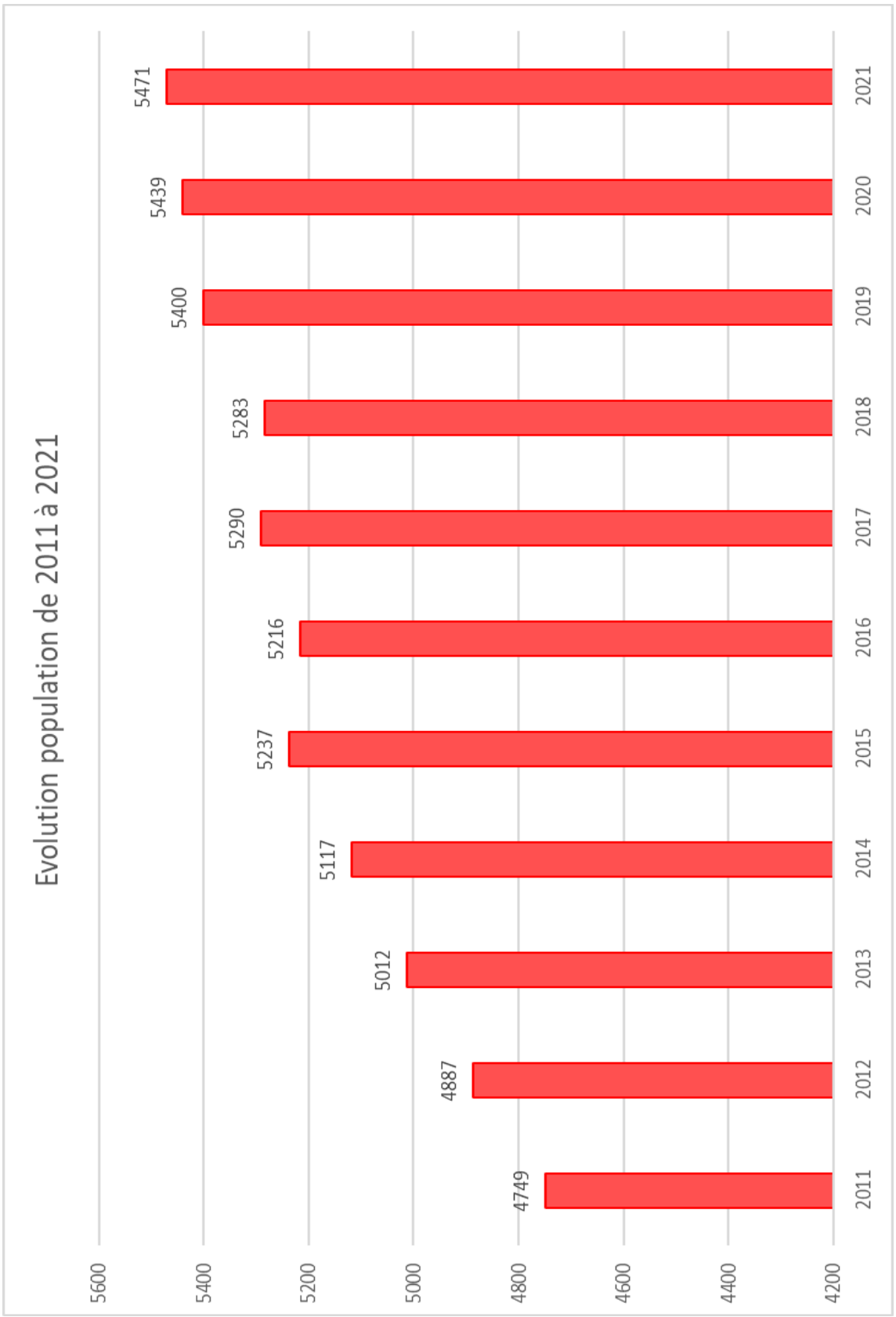
Evolution population de 2011 à 2021
5471
5439
5400
5283
5290
5216
5237
5117
5012
4887
4749
2021
2020
2019
2018
2017
2016
2015
2014
2013
2012
2011
5600
5400
5200
5000
4800
4600
4400
4200

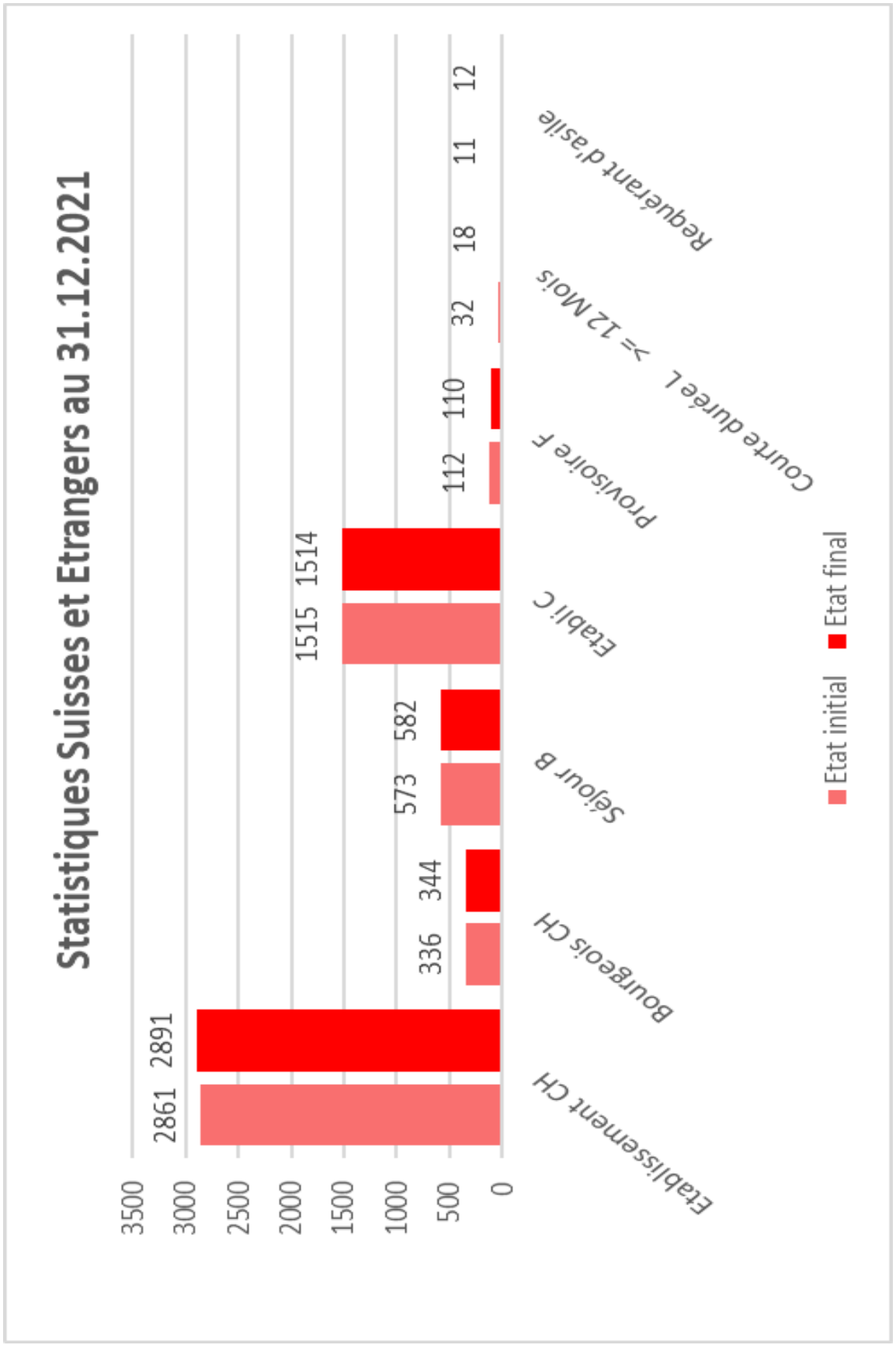
Statistiques Suisses et Etrangers au 31.12.2021
3500
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
2861
2891
336
344
573
582
1515
1514
112
110
32
18
11
12
Etablissement CH
Bourgeois CH
Séjour B
Etabli C
Provisoire F
Courte durée L
>= 12 Mois
Requérant d'asile
Etat initial
Etat final

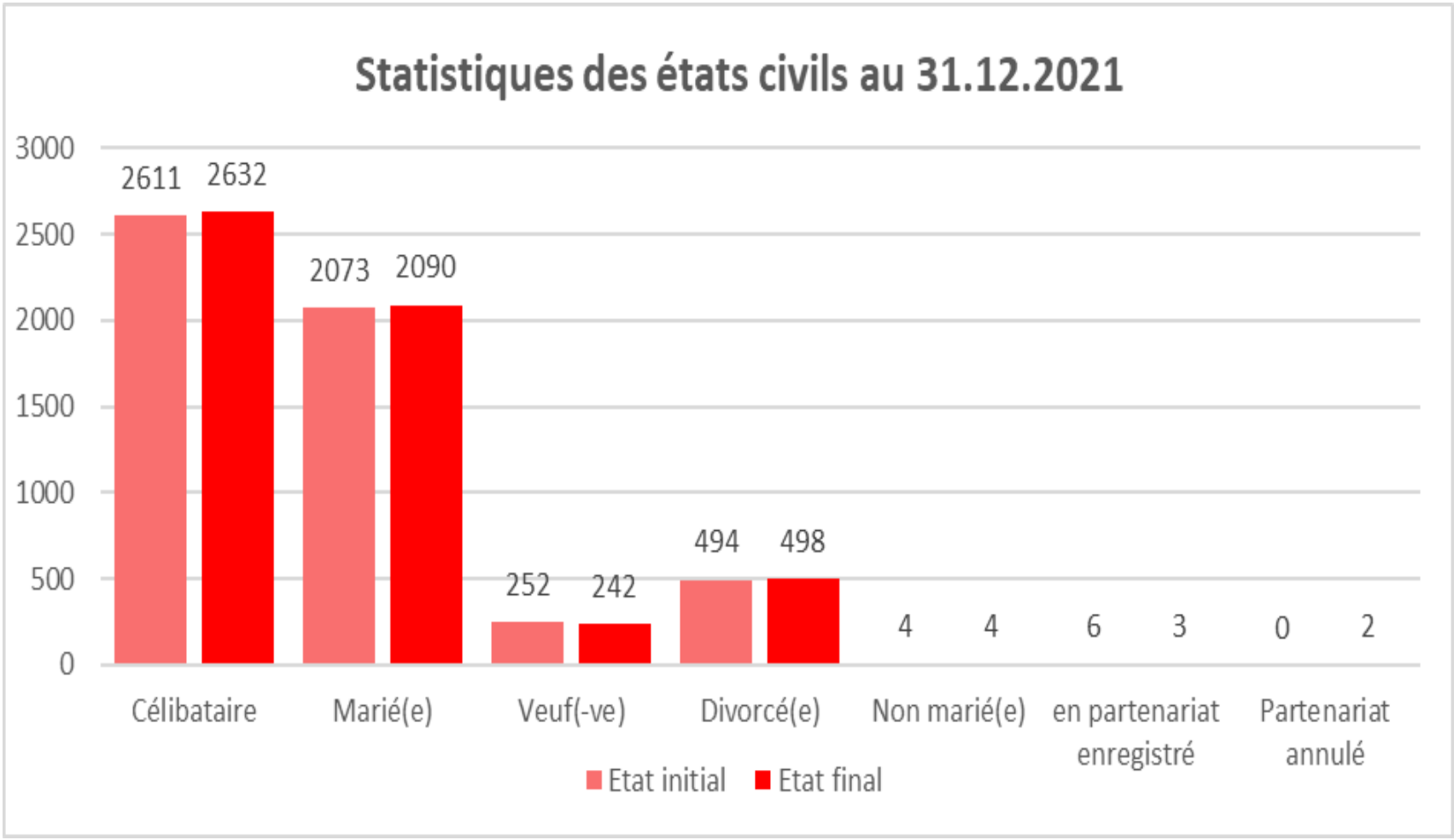
Statistiques des états civils au 31.12.2021
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
2611
2632
2073
2090
252
242
494
498
4
4
6
3
0
2
Célibataire
Marié(e)
Veuf(-ve)
Divorcé(e)
Non marié(e)
en partenariat enregistré
Partenariat annulé
Etat initial
Etat final

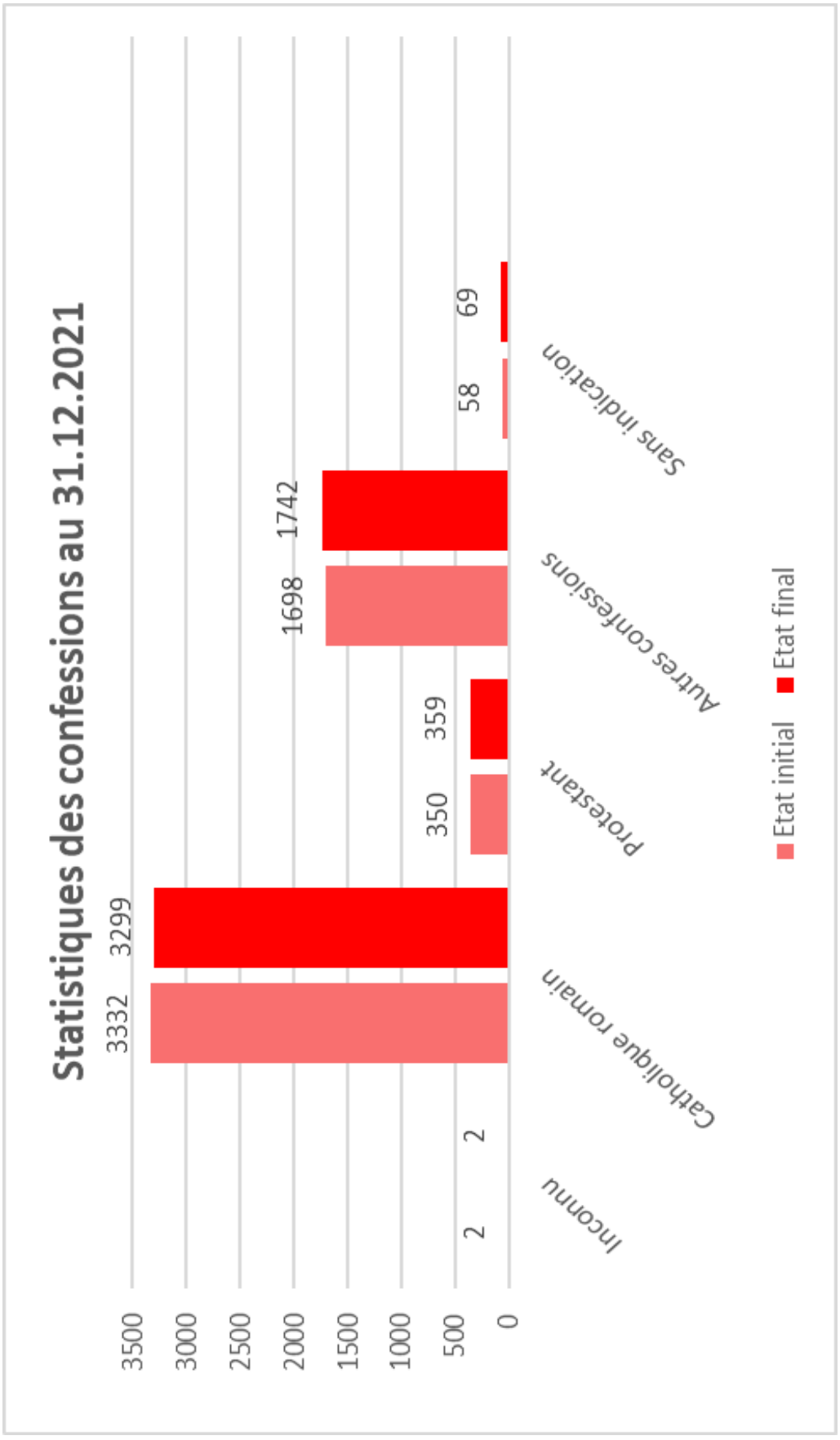
Statistiques des confessions au 31.12.2021
3332
3299
350
359
1698
1742
58
69
2
2
3500
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
Catholique romain
Protestant
Autres confessions
Sans indication
Inconnu
Etat initial
Etat final

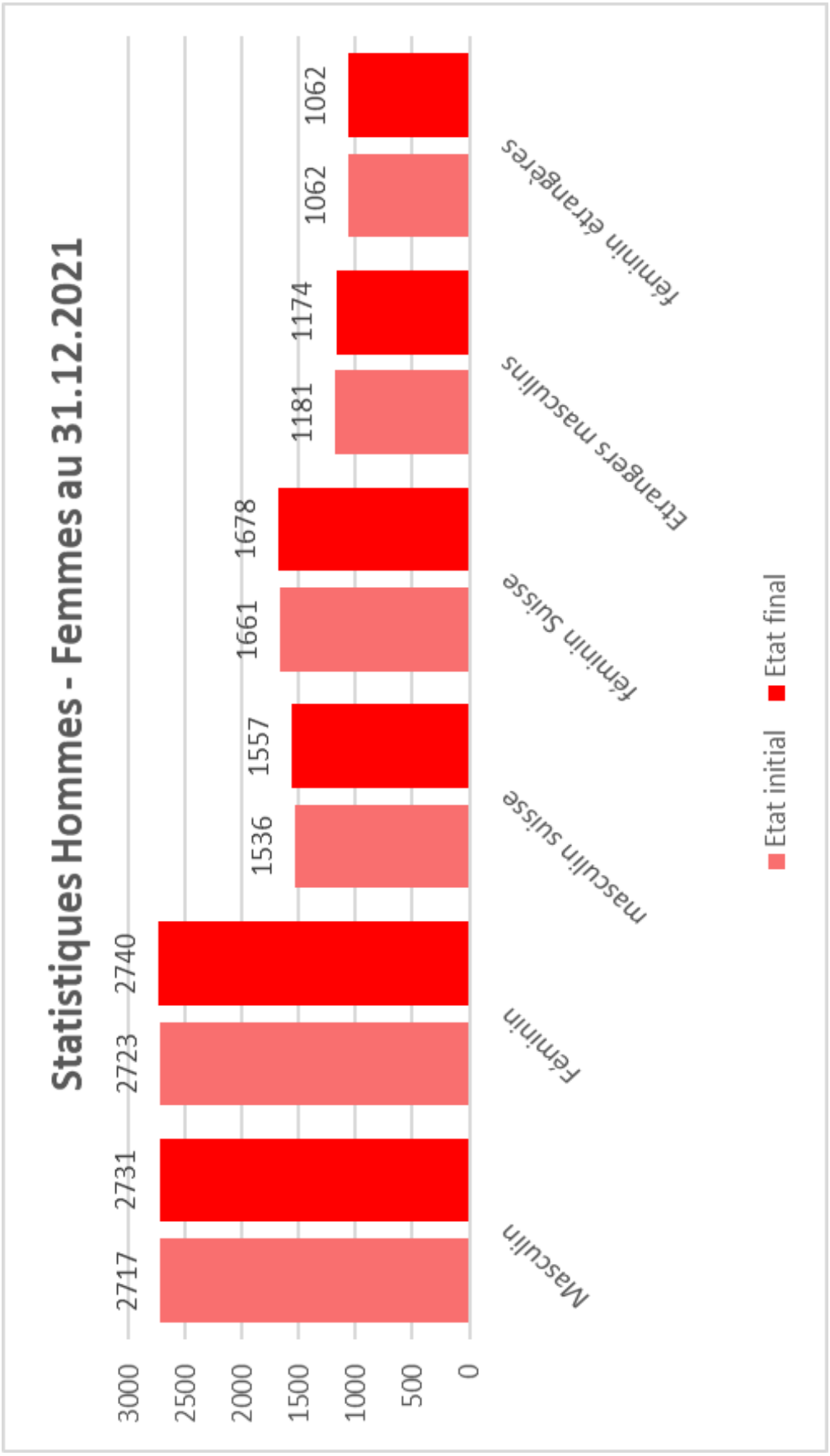
Statistiques Hommes - Femmes au 31.12.2021
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
2717
2731
2723
2740
1536
1557
1661
1678
1181
1174
1062
1062
Masculin
Féminin
masculin suisse
féminin Suisse
Etrangers masculins
féminin étrangères
Etat initial
Etat final

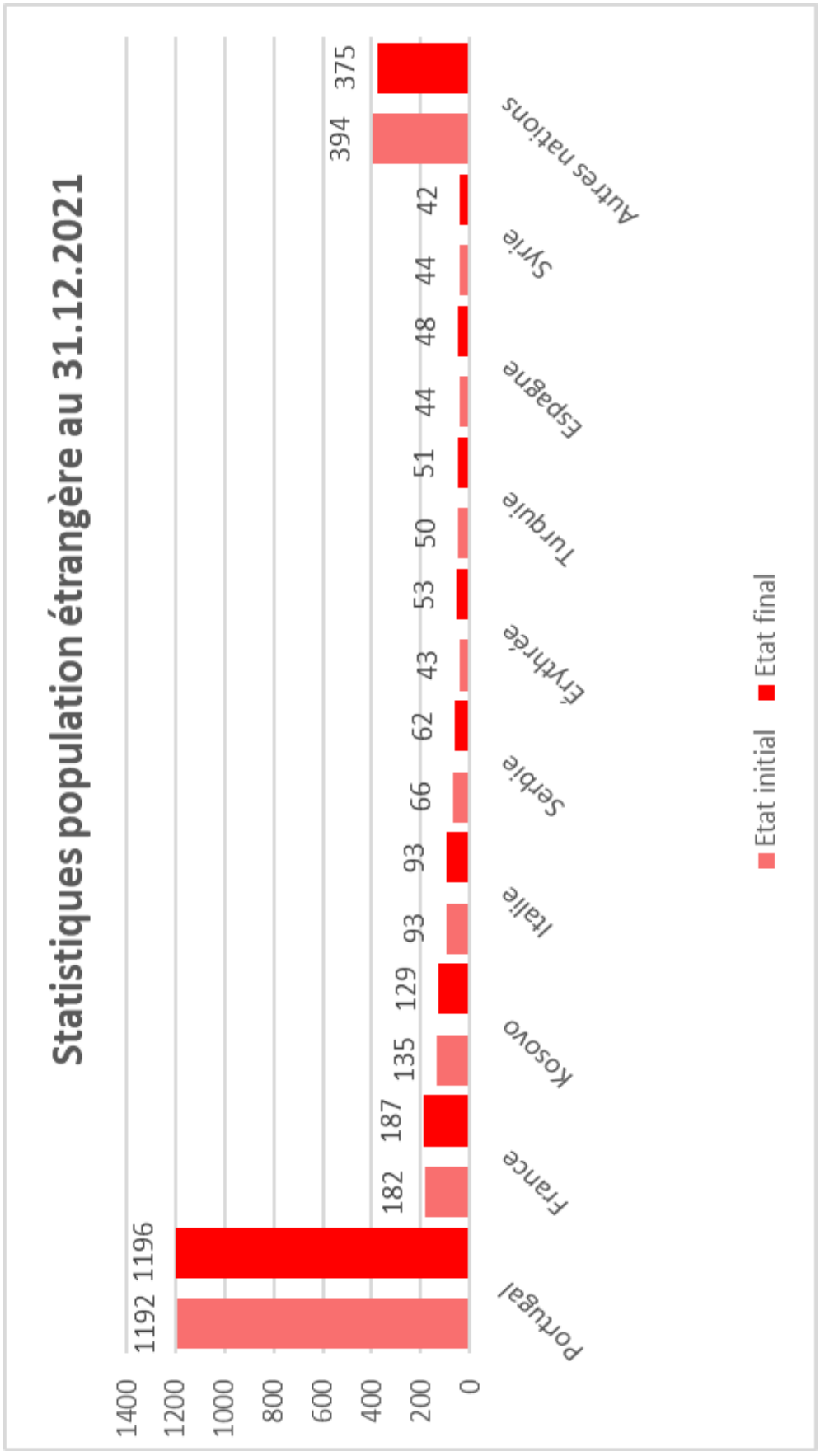
Statistiques population étrangère au 31.12.2021
1400
1200
1000
800
600
400
200
0
1192
1196
182
187
135
129
93
93
66
62
43
53
50
51
44
48
44
42
394
375
Portugal
France
Kosovo
Italie
Serbie
Erythrée
Turquie
Espagne
Syrie
Autres nations
Etat initial
Etat final

7 Finances / Ressources humaines / Bourgeoisie

7.1 FINANCES

Pour la partie financière du rapport de gestion 2021, se référer aux comptes 2021 de la Commune.

7.2 PERSONNEL

Divers événements sont intervenus au niveau du personnel communal dans le courant de l'année 2021; il y a lieu de relever notamment :

- Engagement de M. Frédéric Rossier en qualité d'administrateur des finances.
- Engagement de Mme Joëlle Berchtold en qualité d'assistante sociale à 50 %.
- Retraite de M. Gabriel Gilliéron.
- Engagement de M. Philippe Aeberhard en qualité de collaborateur à la voirie.
- Engagement de M. Arnaud Buchmann en qualité d'apprenti agent d'exploitation.
- Engagement de Mme Telma Vitor de Jesus en qualité d'apprentie employée de commerce.
- Retraite de M. François Baudois.
- Engagement de M. Laurent Perret en qualité de collaborateur au service de la voirie.
- Engagement de M. Christophe Demierre en qualité de maître de sport à 50 %.

7.2.1 Anniversaires de service

En 2021, les personnes suivantes ont fêté leur anniversaire de service :

15 ans d'activité :	Mme Jacqueline Curty.
	M. Joaquim Afonso.
	Mme Catarina Neto André.

7.2.2 COVID-19

A l'instar de l'année 2020, 2021 a été marquée par le COVID-19 et des conséquences que tout le monde connaît. Au niveau communal, différentes mesures ont été prises.

Toutes les séances du conseil communal se sont déroulées malgré la situation sanitaire, tout en respectant les distances et les recommandations sanitaires de l'OFSP et de l'OCC (Organe Cantonale de Conduite).

Le conseil communal a mis en place une « Task Force » communale composée des personnes suivantes :

- M. Schmid, Vice-Syndic.
- M. Jaquier, Directeur de la santé.
- M. Bussard, Directeur de la police.
- M. Décrind, Chef du service général.
- M. Bard, Secrétaire communal.

La mission de cette « Task Force » était de relayer les informations qui nous parvenaient de l'OCC du Canton de Fribourg.

Malgré toutes ces mesures, nous avons dénombré plusieurs collaborateurs-trices mis-es en quarantaine ou infectés-es par le virus.

7.3 BOURGEOISIE

7.3.1 Composition de la Commission bourgeoisiale

La composition de la Commission bourgeoisiale est la suivante :

M. Jean-Denis Cornu, Président.
Mme Anne Chatton, Vice-Présidente.
M. Dominique Ayer.
M. Yves Jacquet.
M. Charly Schmoutz.

Les représentants du conseil communal sont : M. Thierry Schmid, Vice-Syndic et M. Didier Demierre.

Le secrétariat est assuré par Mme Marie-Christine Clerc.

La Commune gère les biens de la Bourgeoisie qui est propriétaire de l'ancien couvent des Capucins, du Café Suisse ainsi que de parcelles éparses sur le territoire communal.

7.3.2 Naturalisations

Durant l'année 2021, le conseil communal, sur préavis de la commission des naturalisations, a accordé **le droit de cité romontois** à :

- M. et Mme Adnan SHEHU et Behare SHEHU née BALAJ, et leur fille Vjosa.
- Mme Sofia SANTOS VICTOR.
- Mme Amina MAEDER née EL BIAZ.
- Mme Buse SINACI.
- M. et Mme Jacobus Maré LAMBRECHTS et Maxine Chloe KENNETT LAMBRECHTS, et leurs filles Aimée et Ella.
- Mme Telma ALMEIDA DA FONSECA.
- Mme Lysa Elisabeth MOUKAGNA.
- Mme Naomie-Alexia MOUKAGNA.
- Mme Yolande Badiadia WEMBONYAMA et son fils Yolphin Benjamin LOKO.
- M. Hatem ALLOUCHE et son fils Youssef.
- M. et Mme Muhjiddin ZOGAJ et Blerta ZOGAJ née SAHITAJ et leurs enfants Arjan et Raimonda.
- Mme Gentjona BYTYQI.

Par ailleurs, ont obtenu **la nationalité suisse** durant l'année 2021 :

- Mme Chiara CASISI.
- Mme Teuta JAIJI.
- Mme Miljana KRCMAREVIC née MARTIC.
- M. et Mme Kula LUYEKA et Adeline WUMBA KIANGANI, et leurs enfants Jephté, Urielle Maludi, Jaëlle Nzola, Mbemba Doriane, Luvuvamu Argus.
- Mme Divine Amba MADIAMBA.
- Mme Hortence MATAP PEKELEKO.
- Mme Solange OYONO.
- Mme Vanessa PEREIRA PINTO.
- M. et Mme Nelson Miguel PINHEIRO CONDE et Elia Margarida ABRANTES OLIVEIRA et leurs enfants Jorge Noel et Nancy.
- Mme Patricia SANTOS VICTOR.
- M. et Mme Alain KARANGWA et Marie-Noëlle KAMIKAZI, et leurs enfants Lohann Nganji et Aliya Isaro.

8 Mobilité / Sécurité

8.1 DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

8.1.1 Service du feu CSPI Glâne-Centre

Le Corps de sapeurs-pompiers intercommunal (CSPI) Glâne-Centre intervient en tant que corps local pour la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels sur les communes de Romont, Billens-Hennens et Mézières. Il est constitué d'une section intercommunale jour/nuit et d'une section centre de renfort (CR).

Sa section centre de renfort a pour mission de renforcer les corps locaux et intervient de manière autonome pour des interventions nécessitant des formations et du matériel spécifiques telles que la lutte contre les hydrocarbures sur les sols et dans les eaux, les événements chimiques, le secours routier, les accidents de travail, les accidents de personne sur les voies CFF ou les fermentations de fourrage.

Durant l'année 2021, nous avons intensifié notre collaboration avec le CSPI Glâne Est pour ce qui est des effectifs en journée, la formation protection respiratoire et police de route.

L'ensemble du CSPI est placé depuis le 1er janvier 1999 sous le commandement du Major Philippe Mauron.

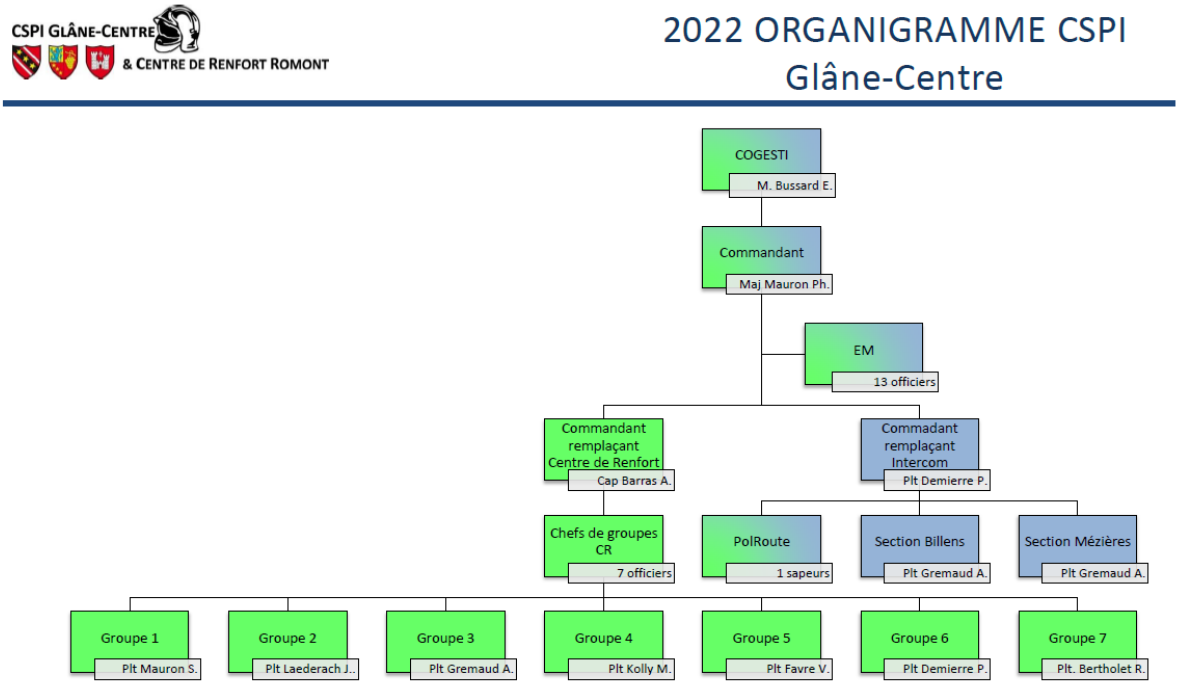

ORGANIGRAMME 2022
Responsabilités CSPI

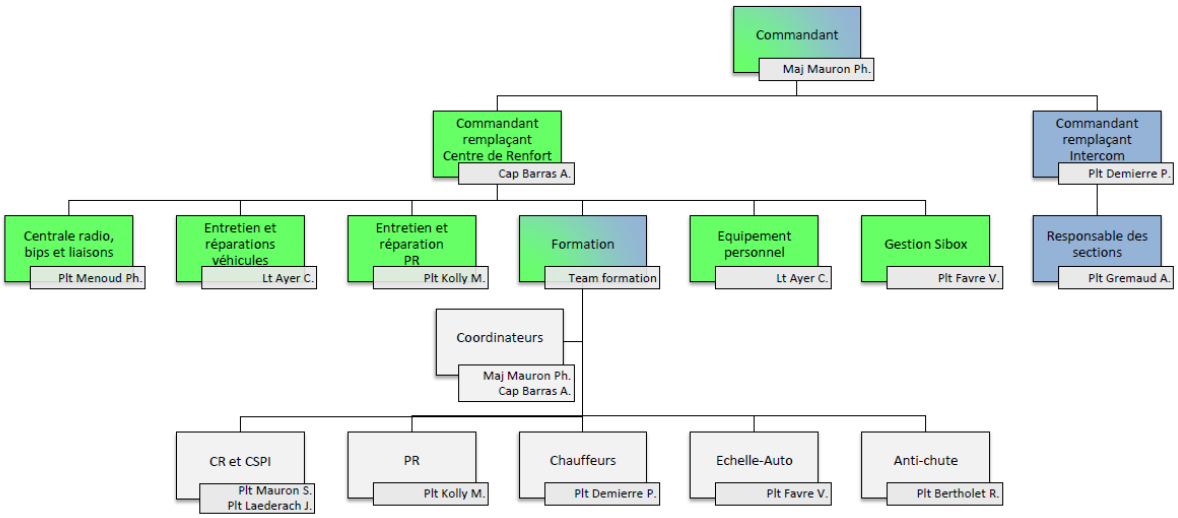

CSPI GLÂNE-CENTRE & CENTRE DE RENFORT ROMONT

ORGANIGRAMME 2022
FORMATION

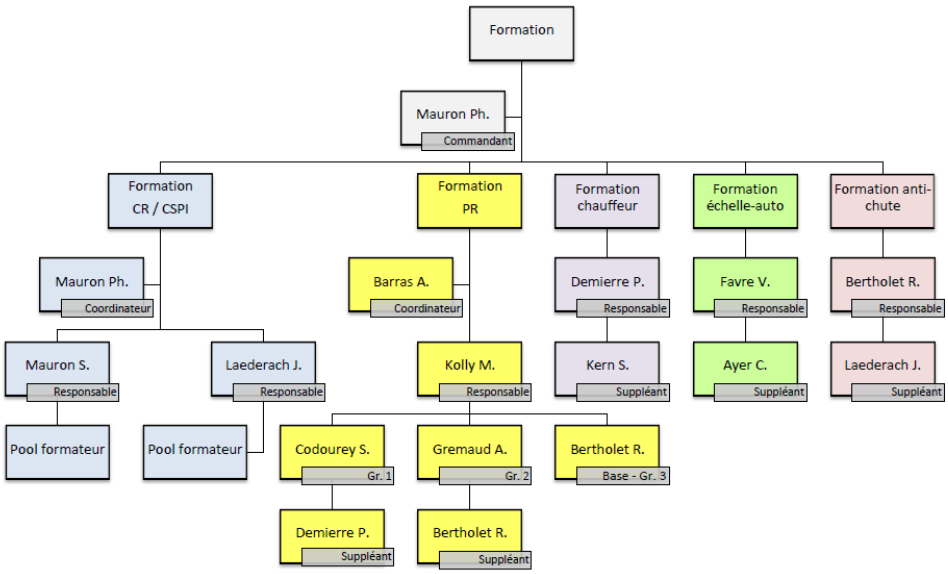

Rayon d'intervention de la section Centre de Renfort (zone brune)

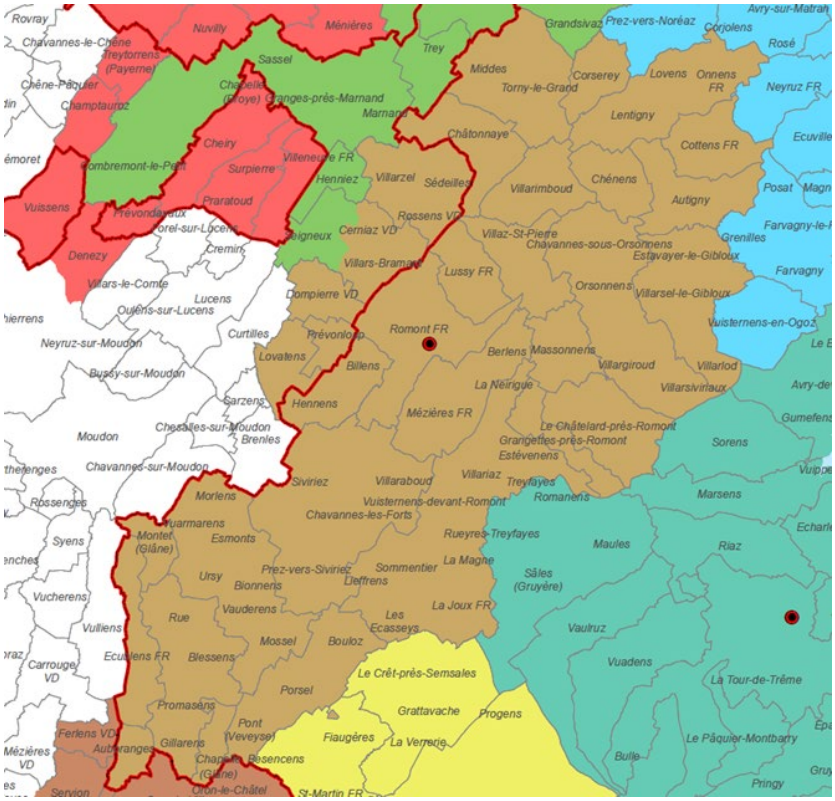

8.1.2 Locaux

Actuellement, notre matériel est réparti dans 5 locaux différents (bâtiment du feu de Romont, Service de l'édilité Romont, garage sous la place de parc de l'Hôtel de Ville Romont, local du feu de Berlens, local du feu de Billens) ce qui n'est pas optimal et rend très compliqué certains départs ou renforts d'intervention.

8.1.3 Effectif

Le service est entièrement constitué d'intervenantes et d'intervenants qui ont choisi de consacrer une grande partie de leurs loisirs à la sécurité de la population résidant en Glâne, ainsi que dans les communes limitrophes des districts de la Veveyse, de la Sarine et du canton de Vaud.

Effectif au 01.01.2022

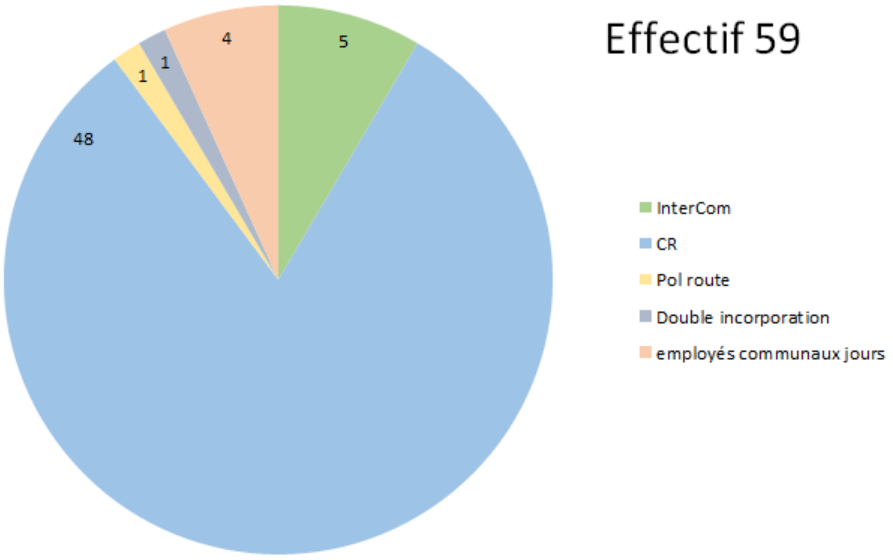

L'effectif est composé de 51 hommes et 8 femmes.

Durant la journée, sur le territoire intercommunal, nous pouvons compter en premier échelon sur 5 personnes de Glâne-Est formées en protection respiratoire.

Démissions au 31.12.2021

- Lt Qm Morel Stéphane après 20 ans de service
- Sap Grandjean Julien après 5 ans de service
- Sap Blanco David après 4 ans de service
- Sap Vienet Loic après 4 ans de service

Ancienneté au 31.12.2021

- 30 ans de service : Plt Majeux Eric
- 25 ans de service : Lt Ayer Claude
- 10 ans de service : Cpl Defferrard Julien

8.1.4 Cours et formation 2021

L'importance du matériel et la diversité des engins à maîtriser dans le cadre des activités du service nécessitent d'acquérir, et de maintenir en permanence un niveau de formation optimal. De très nombreuses heures de formation sont le prix à payer pour être le moment voulu à la hauteur des exigences.

La formation nécessite de plus en plus de temps et de compétences, que ce soit au niveau des types de constructions, des matériaux utilisés, ou encore des volumes des constructions souterraines.

Sur les routes aussi l'évolution est constante. Le développement de la sécurité dite passive des véhicules, l'arrivée des véhicules à carburants alternatifs, GPL, gaz naturel, électrique, hybride et tout prochainement l'arrivée de l'hydrogène comme carburant, demandent une constante mise à jour de nos connaissances et à revoir la plupart de nos schémas d'intervention.

Impact du Covid-19

En 2021, à cause des mesures sanitaires liées au Covid, un grand nombre de cours cantonaux, fédéraux et d'exercices internes ont dû être reportés, voire supprimés.

Malgré tout, grâce à des plans de protection stricts, nous nous sommes efforcés de maintenir les acquis et conserver les automatismes indispensables au bon déroulement de nos interventions.
Ce sont nos instructeurs et formateurs qui se sont comme toujours investis sans compter pour dispenser une formation technique et tactique adaptée au niveau de chacun.

Aperçu des cours cantonaux 2021

Cours de base SP 2 jours au centre de formation de Châtillon :
Les sapeurs Lüthi Frédéric, Pittet Benjamin, Cuennet François, Costa Ferreira Rodrigo, Pinheiro Nelson, Fedhila Sélim, Paccaud Basil.

Cours de base CR 1 jour au centre de formation de Châtillon :
Les sapeurs Bussard Richard, Cuennet François, Sérieuse Thomas, Fedhila Sélim.

Cours de base protection respiratoire 2 jours au centre de formation de Châtillon :
Sap Cuennet François.

Cours chef de groupe 4 jours au centre de formation de Châtillon :
Sap Balmat Lucien.

Cours de formateurs 3 jours au centre de formation de Châtillon :
Cpl Pasquier Kewin.

Cours conduite d'intervention 3 jours au centre de formation de Châtillon :
Sgt Hurni Manuel.

Cours de perfectionnement pour chef d'intervention 1 jour au centre de formation de Châtillon :
Premiers lieutenants Demierre Patrice et Gremaud Alexandre.

Cours de perfectionnement pour formateur 1 jour au centre de formation de Châtillon :
Premiers lieutenants Bertholet Raymondet Gremaud Alexandre.

Cours de perfectionnement sauvetage de personnes en cas d'accident 1 jour à Berne :
Premiers lieutenants Bertholet Raymond, Kolly Michel, Laederach Julien, Ayer Claude et Codourey Simon.

Cours de maintenance appareil respiratoire 2 jours au centre de formation de Châtillon :
Premiers lieutenants Kolly Michel et Kern Stéphane.

Cours de base tunnel 2 jours au centre de formation de Balsthal :
Premier lieutenant Kern Stéphane.

Cours de perfectionnement pour officiers CR 1 jour au centre de formation de Châtillon :
Premiers lieutenants Bertholet Raymond, Favre Vincent, Gremaud Alexandre, Kern Stéphane et Ayer Claude.

Cours formateur sur véhicule à propulsion alternative 2 jours au centre de formation de Châtillon :
Premier lieutenant Kolly Michel.

Cours sécurité anti chute 1 jour à Aigle :
Premier lieutenant Bertholet Raymond Cpl Defferrard Julien.

Cours niveau 1 sauvetage hauteur et profondeur 1 jour au centre de formation de Châtillon :
Cpl Veth Ludovic.

Cours niveau 2 sauvetage hauteur et profondeur 1 jour Martigny :
Premier lieutenant Bertholet Raymond.

Cours fédéral protection respiratoire 5 jours au centre de formation de Châtillon :
Premier lieutenant Kolly Michel.

Pour traiter le thème des parkings souterrains à l'échelle 1:1, nos porteurs d'appareil respiratoire ont suivi une journée de formation à l'International Fire Academy à Balsthal.

Nos chauffeurs ont tous suivi une demi-journée de formation conduite en situation d'urgence au centre de formation L2 à Romont.

Dans le domaine de l'instruction, il faut encore ajouter les nombreux jours effectués par les 5 instructeurs de notre corps. Ils ont occupé les fonctions de chefs de classe, commandants de cours, officiers techniques, commandant d'inspection et effectué divers contrôles d'exercices.

Pour être complet, il faut encore signaler que plusieurs membres de notre corps fonctionnent comme formateurs ou opérateurs pour les cours de protection respiratoire au centre de formation de Châtillon.

D'autre part, au cœur de la pandémie, les pompiers du canton ont prêté main forte aux services d'ambulances du canton en fonctionnant comme chauffeurs d'ambulance.

Peu importe le grade, beaucoup de responsabilités pèsent sur les épaules des cadres du CSPI. Une équipe motivée, bien formée, bien équipée, encadrée par des officiers expérimentés, permet, pour le moment, d'assurer les nombreuses missions qui peuvent parfois aussi laisser des traces.

8.1.5 Promotions

L'obtention d'un grade passe par des critères de formation stricts. Elle représente une reconnaissance de capacité, mais aussi un engagement plus important et davantage de responsabilités.

Est nommé avec effet au 1er janvier 2022, au grade de :

Caporal : le sapeur Balmat Lucien.

8.1.6 Interventions

Avant les chiffres, quelques images de nos interventions en 2021 :

Feu de bâtiment, Lussy

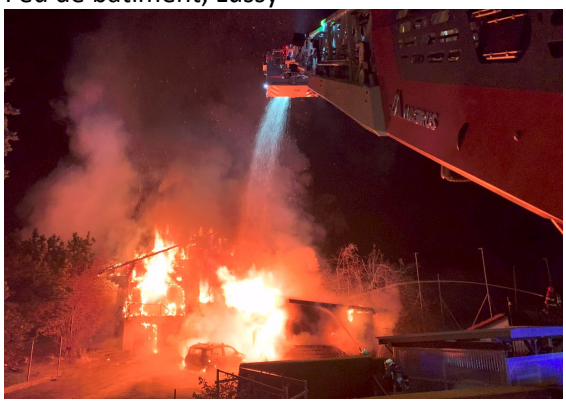

Pollution en rivière, La Folliaz

Feu d'appartement, Romont

Accident de circulation, Esmonts

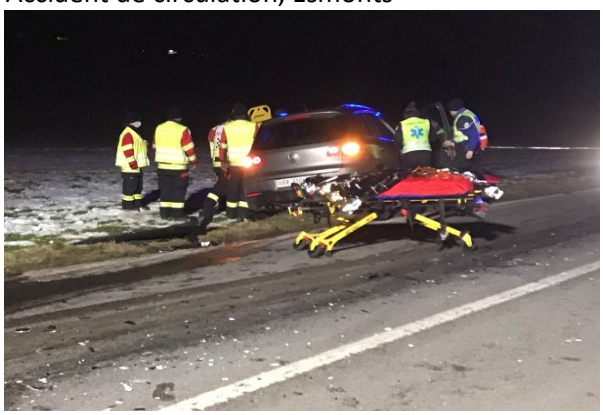

<u>Statistiques des interventions pour 2021</u>

Période	2018	2019	2020	**2021**
Interventions feu	25	23	30	**27**
Inondations	5	8	4	**7**
Secours routier, sauvetage de personne, désincarcération	5	10	4	**3**
Alarmes automatiques incendie	16	30	20	**31**
Défense hydrocarbures	31	25	28	**28**
Eléments naturels/inondations	8	0	3	**11**
Aide au portage, ascenseur, animaux, odeur suspecte, gaz	3	7	9	**6**
Interventions sur voie CFF	0	1	0	**1**
Total	93	104	98	**114**

Représentant un total de **1331 heures** d'intervention.

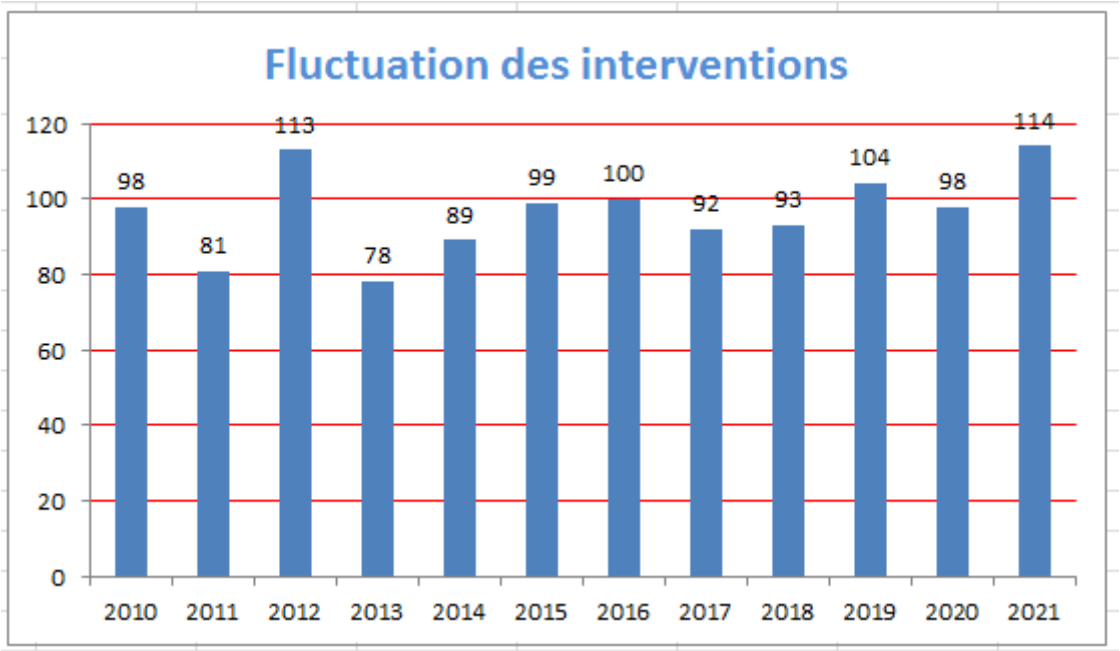

Détail des interventions 2021

63 interventions sur le territoire intercommunal
51 interventions en centre de renfort

95 interventions en journée (06h00 – 21h00)
19 interventions de nuit (21h00 – 06h00)

91 interventions en semaine
23 interventions samedi et dimanche

Quelques chiffres encore

1331 heures d'intervention

3274 heures d'exercice (piquets CR, PR, exercices réglementaires, roulage, etc.)

392 heures de séance EM, groupes de travail

198 heures entretien matériel

52 heures exercices d'évacuation, PV EM

Au total **5247** heures, plus 114 jours de service de piquet weekend assurés par minimum 7 personnes.

8.1.7 Parc de véhicules

Toyota Rav 4 hybrid
Véhicule chef d'intervention
Mise en circulation le 10.11.2021

Renault Koléos DCi 4x4
Véhicule tracteur
Mise en circulation le 24.08.2015

Ford Transit 350 M 4x4
Véhicule transport de matériel
Mise en circulation le 22.03.2013

Mercedes 316 9 places
Véhicule transport de personnes
Mise en circulation le 08.07.2016

Mercedes Sprinter 416 CDI
Véhicule protection respiratoire
Mise en circulation le 14.12.2001

Mercedes Unimog U20
Véhicule d'extinction
Mise en circulation le 19.12.2013

Scania P124 4x4
Véhicule d'extinction CAFS
Mise en circulation le 25.08.2005

Ivéco FF 160 E
Echelle automoble 30 m
Mise en circulation le 16.10.2019

Mercedes Atego 1329
Véhicule pionnier lourd
Mise en circulation le 07.01.2011

Ivéco 70Dc-18 All-Road
Véhicule défense hydrocarbure
Mise en circulation le 02.12.2018

8.1.8 Perspectives d'avenir

La mise en application au 1 janvier 2023 de la LDIS modifiera passablement l'organisation de la défense incendie du canton. Une association de communes « Secours Sud Fribourgeois » est en cours de création et devra être présentée et validée par les communes des districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse.

Cette association regroupera le service d'ambulance du sud fribourgeois et le futur bataillon des sapeurs-pompiers du sud du canton. En Glâne, il restera une base de départ à Romont (base principale avec missions cantonales) une à Rue et une à Orsonnens.

Major Philippe Mauron

8.2 POLICE

8.2.1 Tâches de la police communale

La Police communale traite diverses tâches :

- **Contrôle de la zone bleue :**
  a) surveillance des voitures « ventouses »
  b) 3 contrôles par semaine
    - A noter :
      - que certaines semaines, il n'y a pas de contrôle,
      - qu'un peu de souplesse est toujours appliquée lorsque des travaux occupent et diminuent le nombre de places disponibles.

- **Contrôle du stationnement**
  a) contrôle journalier au parking Sous-Gare
  b) contrôle journalier de la Rue des Comtes
  c) gestion de l'appareil TAXOMEX à Sous-Gare
  d) gestion de l'appareil TOMECO à la Rue des Comtes
  e) gestion de l'appareil SKIDATA du parking du BICUBIC
  f) contrôle du stationnement sur l'ensemble du territoire communal
  g) traitements d'oppositions aux amendes d'ordre
  h) notifications pour les autres villes ou cantons
  i) voitures sans plaques sur le territoire communal (17 pour l'année 2021)

- **Patrouilleurs scolaires**
  a) programme annuel des patrouilleurs
  b) formation des patrouilleurs
  c) formation des cyclistes
  d) accompagnement des patrouilleurs et sortie des classes à Aliénor

- **Signalisation**
  a) contrôle de l'état de la signalisation
  b) vision locale avec le SPC
  c) remise en état de la signalisation suite aux accidents
  d) commande de signalisation

- **Marquage**
  a) inventaire des travaux de marquage
  b) suivi du marquage

- **Domaine public**
  a) surface des terrasses
  b) travaux sur le domaine public
  c) préparation pour la facturation
  d) déménagement
  e) organisation du marché de la place Saint-Jacques

- **Manifestations**
  a) séances avec les organisateurs
  b) plan de signalisation

c) commande de la signalisation pour le Service édilitaire
d) service d'ordre

- **Services funèbres**
  a) réservation des places pour la famille (43 services pour l'année 2021)
  b) service et gestion du parcage
  c) convoi funèbre

- **Objets trouvés**
  a) gestion des objets

- **Formation**
  a) tir au pistolet
  b) self-défense
  c) droit sur la circulation routière

- **Collaboration**
  a) police cantonale
  b) police de proximité
  c) éducation routière
  d) services communaux « Edilité – Contrôle des habitants – Service social »
  e) contrôle des présences à la déchetterie

8.2.2 Parking du Bicubic

L'agrandissement du Parking du Bicubic terminé a permis sa réouverture au public le 15 décembre 2020. Le parking est dorénavant payant. Il est ouvert toute l'année 24h/24h. Quasiment 200 places de parc sont disponibles, dont 4 pour des véhicules électriques (avec bornes de recharge) et 5 pour des véhicules de personnes à mobilité réduite. Quelques espaces sont également disponibles pour le parcage payant des deux-roues.

L'accès au parking se fait dorénavant et uniquement par la Route d'Arruffens (accès en face de la Route En Bouley). L'accès depuis la Route de la Perrausa n'est plus en service.

Les utilisateurs occasionnels peuvent y accéder moyennant la prise d'un ticket à la borne/barrière. Pour les utilisateurs plus réguliers, afin de se dispenser de ticket, des cartes à prépaiement sont disponibles auprès du Service technique.

Avant de reprendre le véhicule, si la période de gratuité des 3 heures n'a pas été dépassée, il n'est pas nécessaire de passer à la caisse, la sortie du parking est possible avec le ticket d'entrée ou avec la carte à prépaiement. Le paiement des tickets, ainsi que la recharge des cartes à prépaiement, s'effectuera uniquement à la caisse située sur place.

La Police communale, en collaboration avec la Voirie et le Service technique, s'occupe de la gestion de ce parking (carte à prépaiement et encaissement, caisse (approvisionnement et prélèvement), barrières, nettoyage, déneigement, service de piquet…).

8.2.3 Divers

Le partenariat avec la société Protect'Service SA a été reconduit pour deux périodes de cinq mois, durant l'année 2021. Cette pratique est non seulement une aide au contrôle du stationnement, mais assure de facto une meilleure rotation des véhicules dans le secteur de l'intramuros.

Le parking se situant au lieu-dit « Sous-Gare » (62 places) est également contrôlé régulièrement par la Police communale. Très faible affluence durant l'année 2021.

La réfection de la Rue des Comtes a permis la mise en place d'un trottoir d'une belle largeur entre les immeubles du Pré des Comtes et ladite rue. 19 places de parc, dont 2 pour des voitures électriques, ont été créées à l'occasion de ces travaux. Ces places de parc sont payantes et sous le contrôle de la Police communale.

Le concept de cartes à gratter pour le stationnement des véhicules d'entreprises effectuant des travaux dans le secteur de l'intramuros fonctionne bien. Pour l'année 2021, c'est plus de 65 cartes qui ont été vendues.

Des contrôles inopinés ont également lieu à la déchetterie afin de vérifier la provenance des personnes fréquentant cette dernière.

La Commune et sa Police communale sont maintenant dotées d'un radar informatif. Cet appareil est régulièrement posé de part et d'autre de la commune à titre préventif et pédagogique. Nous avons de bons retours de la population. Ce radar a un réel impact sur la vitesse des conducteurs, ce qui est le but voulu.

8.2.4 Organisation

Certaines tâches ont été réorganisées à l'interne du Service technique dont fait partie le secteur Police communale. En effet, M. David Oberson ayant été nommé nouveau délégué BPA pour la Commune, il s'occupe dorénavant de l'affichage des campagnes de sensibilisation du BPA ainsi que du contrôle des places de jeux (commande et suivi de l'état des jeux). M. Oberson ayant également suivi la formation de spécialiste communal en protection incendie, il s'occupe en partenariat avec M. Dominique Chenaux de la délivrance des permis d'habiter.

8.2.5 Perspectives d'avenir

Si la commune le décide, la tarification du parcage sur l'entier du domaine public communal apportera à l'avenir encore de nouvelles tâches de contrôle, tant du point de vue des temps de parcage que du côté du parcage sauvage que pourrait engendrer l'introduction de la tarification dans les premiers temps de son application.

9 Urbanisme / Constructions

9.1 CONSTRUCTIONS

Permis de construire

En 2021, le Service technique a traité 112 (103 en 2020) demandes de permis de construire.

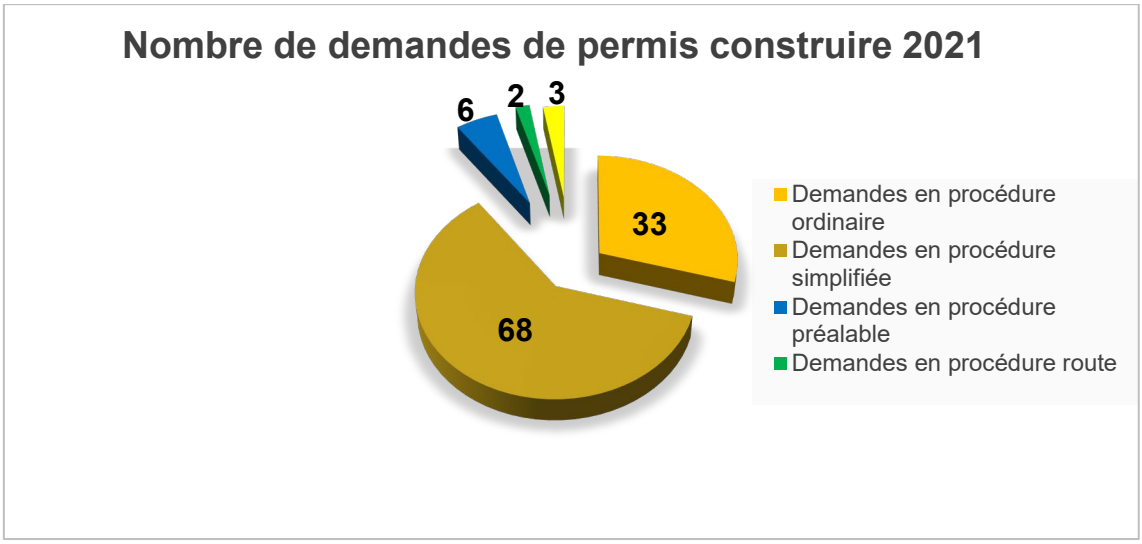

Dans le détail :

Demandes en procédure ordinaire	**33**
Nouvelle exploitation agricole / hangar agricole	0
Nouvelle habitation individuelle	0
Nouvel immeuble locatif / PPE / commercial / industriel	4
Transformation / rénovation / agrandissement	20
Plans d'équipement et PAD	0
Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)	1
Antennes téléphonie	4
Autres	4

Demandes en procédure simplifiée **68**

Durant l'année, 68 demandes de permis de construire en procédure simplifiée ont été déposées.

Demandes en procédure préalable **6**

Demandes en procédure route **2**

Demandes annulées en cours de procédure **3**

Pose de panneaux solaires selon simple annonce	**24**
Panneaux photovoltaïques (en m^2)	1768
Panneaux thermiques (en m^2)	0

Pose de <u>panneaux solaires selon enquêtes</u> (spécifiques ou non)
Une surface de **0 m²** de panneaux solaires thermiques et une surface de **1336 m²** de panneaux photovoltaïques sont inclus dans les demandes de permis de construire.

<u>FRIAC</u>

Depuis le 3 juin 2019, les dossiers de toutes les communes fribourgeoises sont déposés puis traités de manière électronique, via l'application FRIAC. Dorénavant, FRIAC couvre le processus depuis l'octroi du permis de construire jusqu'au permis d'occuper en passant par toutes les étapes de la construction afin d'effectuer les différents contrôles légaux.

Tous les acteurs de la procédure, requérants, mandataires, communes, services cantonaux et préfectures utilisent cette nouvelle application, ce qui permet notamment d'optimiser la durée de traitement des dossiers, d'améliorer leur qualité ou encore de renforcer la transparence et la traçabilité des processus.

FRIAC permet également aux requérants et mandataires de suivre l'avancée du dossier en temps réel par une consultation en ligne et de recevoir des notifications par messagerie électronique.

9.1.1 Travaux divers constructifs

Durant l'année 2021, quelques réalisations particulières ont été effectuées sur le territoire communal :

1. **<u>Sécurisation de la Route de Bossens</u>**

Un trottoir franchissable de 350 m' et des banquettes en gravier gras ont été réalisés sur une longueur de plus de 1'100 m'. Nouveaux aménagements permettant de relier, de manière plus sécure, le giratoire de la Maula jusqu'au Bois de Boulogne. Des grilles d'eaux claires ont également été adaptées. Le dossier a été piloté par le bureau Bosson Ingénieurs à Romont.

La limitation de vitesse n'a pas pu être réduite pour l'heure. Une demande spécifique sera entreprise début 2022 auprès du canton.

Travaux réalisés dès la fin août et achevés à la fin octobre par l'entreprise JPF.

2. Escalier de la Massin

L'escalier qui relie le fond de la Grand-Rue à la Rue du Château (accès direct au Château depuis la gare routière et ferroviaire) a été entretenu, notamment le parement et la couronne du mur de soutènement et quelques joints de marches. Afin d'améliorer encore plus son accessibilité, nous avons profité de déplacer un luminaire en applique et d'en ajouter un autre dans le passage abrité situé en contrebas.

Travaux réalisés de la mi-avril à la mi-juin par l'entreprise Sulmoni et Groupe E (éclairage).

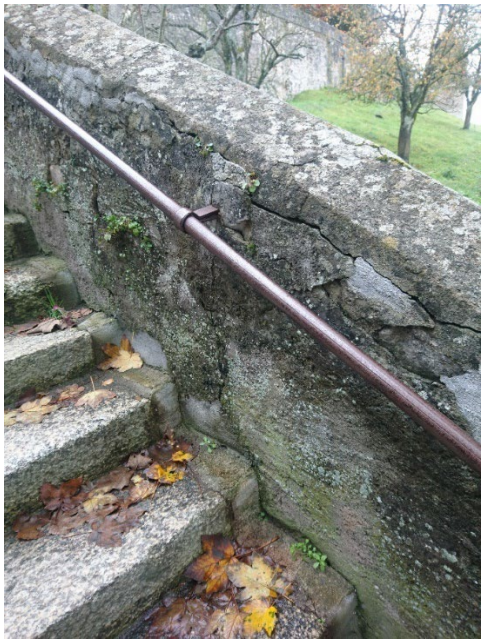

Avant

Après

3. Assainissement de l'éclairage des monuments historiques (suite des travaux 2021)

Le conseil communal a donné son aval afin d'étendre la couverture lumineuse du sentier situé sur le rempart Est, coté Mézières. Des luminaires en applique et encastrés, ainsi que des bornes ont été posés à un intervalle d'une vingtaine de mètres entre l'angle du rempart surplombant le cimetière jusqu'à l'arrière du bâtiment n° 82 de la Rue de l'Eglise.

Travaux réalisés en septembre et octobre par les entreprises Ropraz (génie-civil) et Groupe E Connect (installation) et suivis par le bureau d'ingénieurs électricien Open-ing à Givisiez.

Dans ce cadre, on a également doté la place St-Jacques de nouveaux bancs circulaires végétalisés faisant office de protection des mats d'éclairage fraichement remplacés. La place est délimitée par 10 nouveaux potelets en métal.

Travaux réalisés en juillet par les entreprises Piccand à Farvagny (serrurerie) et Perritaz à Villarlod (menuiserie). Le projet a été réalisé et suivi par le bureau d'architectes Index à Romont.

4. Réfection partielle du Chemin du Brit (partie inférieure) par la pose d'un enrobé à froid

A l'instar de ce qui a été réalisé l'année précédente à la Route de Massonnens, il a été entrepris la réfection de surface d'une partie du Chemin du Brit. Des chambres et des capes de vannes ont été remises à niveau par l'entreprise JPF.

Travaux réalisés en 2 jours à mi-août par l'entreprise Divico-Kutter et en octobre par l'entreprise JPF.

5. Assainissement de la fontaine devant l'Escale Café à la Grand-Rue

L'atelier de conservation et de restauration d'art Olivier Guyot à Romont, assisté de Monsieur Jeremy Birbaum, tailleur de pierre à Grandvillard, a redonné une cure de jouvence à cette fontaine en grès coquillier.

Travaux réalisés de la mi-septembre jusqu'à la fin octobre.

Avant

Après

6. Revêtement de sol à la Grand-Rue

L'entreprise Etter Pavage a procédé à la réfection du dallage en galets de rivière devant les bâtiments n° 39 et 41 de la Grand-Rue, sur une surface de près de 260 m^2.

Travaux réalisés entre la mi-novembre et la mi-décembre.

7. Divers

Outre ces travaux bien visibles, bon nombre d'autres travaux ont été effectués dans les différents domaines afférents au Service technique : adduction, épuration, route, trottoir, aménagement, embellissement, etc.

9.2 AMENAGEMENT LOCAL

Les dossiers importants de l'année 2021, au niveau de l'aménagement, ont été les suivants :

1. Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) : 2ème enquête et dossier d'approbation
2. Plan d'aménagement de détail cadre (PAD-Cadre) : consultation
3. Concept de stationnement et réaménagement de l'intramuros (MEP)
4. Route de contournement
5. Ecole primaire En Bouley et Esplanade d'Arruffens

1. Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) : 2ème enquête et dossier d'approbation

Le nouveau PAL, mis à l'enquête le 8 mars 2019, avait soulevé 15 oppositions et remarques. Suite aux diverses séances de conciliation et séances connexes nécessaires afin de résoudre, ou tout du moins d'essayer, les diverses problématiques soulevées par les opposants, le PAL a sensiblement évolué.

En effet, pour satisfaire à l'une ou l'autre demande, des modifications du PAL (PAZ et/ou RCU) ont été nécessaires et pour les entériner, une deuxième mise à l'enquête du PAL, préparée et mise au point courant 2020, a eu lieu le 15.01.2021.

Lors de cette deuxième enquête 29 oppositions ont été réceptionnées dont 6 qui sont des confirmations d'oppositions déposées lors de la première enquête publique. Toutes les oppositions ont été traitées et ont fait l'objet de séances de conciliation. Au terme des différentes démarches, 30 oppositions ont été levées et 8 ont été maintenues.

D'autre part, lors de ces deux enquêtes, 6 remarques et observations au PDCom (non opposable) ont été réceptionnées.

Le dossier complet a été adopté par le conseil communal en date du 8 novembre 2021 et il a été apporté à la DAEC le 24 novembre 2021. A ce moment le dossier comportait les décisions communales sur oppositions qui ont été notifiées aux recourants courant décembre. Début 2022, nous avons reçu deux recours sur les décisions communales. Ces recours seront traités courant 2022.

En finalité, tant suite à la première enquête qu'à la deuxième, si la majeure partie des oppositions aura pu être levée, certaines ne le seront pas et seront soumises à décision de l'autorité supérieure.

2. Plan d'aménagement de détail cadre (PAD-Cadre) : consultation

Le PAD-Cadre, outil d'aménagement subordonné au PAZ, définit de manière plus précise que le plan de zone, le cadre de l'aménagement futur du plateau d'Arruffens. Romont est commune pilote pour ce nouvel outil d'aménagement. Ce dernier permettra de doubler la surface de plancher dans son périmètre tout en augmentant également les surfaces d'espaces verts et donc la qualité de vie des habitants.

Là aussi, mis à l'épreuve par diverses demandes émanant de privés, promoteurs ou PME, en lien avec des projets de construction, ce document a déjà dû être affiné afin de répondre au mieux aux attentes tout en gardant la ligne dictée par la Commune.

Ce document a été envoyé le 17 mars 2021 au SECA pour sa mise en consultation. C'est seulement à la fin de la consultation que ce document pourra être mis à l'enquête et rentrera donc en force.

Au moment d'écrire ces lignes (février 2022), la consultation cantonale n'était toujours pas terminée.

3. Concept de stationnement et réaménagement de l'intramuros (MEP)

Dans le cadre de la révision du PAL, un concept de stationnement obligatoire a été fourni au Canton. Ce document doit apporter des solutions aux problèmes de mobilité actuels et futurs. Le conseil général ayant validé le message y relatif le 21.02.2019, une étude a démarré concernant la mise en place de ce concept et des mesures qu'il propose.

Un premier objet discuté durant 2021 sera la mise en zone 30 km/h de l'intramuros et la sécurisation du domaine public. Une demande de crédit liée à cet objet sera faite au conseil général du 24.02.2022. Tout en tenant compte des procédures nécessaires, la réalisation suivra dès que possible.

D'autre part, le MEP Intramuros initié fin 2021 démarrera début mars 2022.

4. Route de contournement – Redressement de la ligne TPF

La Commune accompagne ces importants projets cantonaux en participant aux diverses séances de coordination liées.

Le projet de route de contournement avance bon train avec l'aide des bureaux adjudicataires des travaux d'ingénieurs. Des avant-projets de route sont esquissés et diverses variantes sont à l'étude concernant les différents carrefours, les croisements des routes existantes, les chemins existants, la minimisation des impacts,... Il est à relever l'importance de la mobilité douce dans ce type de projet. A une époque pas si lointaine, elle n'était même pas considérée et aujourd'hui, ce type de projet en fait une donnée impérative et prévoit des espaces non seulement pour les cyclistes, mais en distingue les lents (balades, familles, enfants, …) des rapides (déplacements professionnels, vélos électriques, …).

Durant 2021, la Commune a pu découvrir un projet relativement avancé pour le contournement EST (secteur des Chavannes). Pour le contournement SUD (secteur Parqueterie à Nespresso), différentes variantes sont encore à l'étude.

5. Ecole primaire En Bouley et Esplanade d'Arruffens

La validation de l'implantation de la nouvelle école primaire En Bouley a nécessité une étude afin de valider les mobilités dans le secteur. Sur cette base, le projet d'Esplanade d'Arruffens (arrêts et quais de bus sur la Route de la Perrausa, esplanade aux abords du Bicubic et d'Epicentre) a été développé.

A l'occasion de diverses séances et présentations, l'avant-projet d'Esplanade avec son quai transversal a recueilli les faveurs de la commission d'aménagement, de la commission de bâtisse de l'école primaire En Bouley, du COGL, des TPF, de Car postal et finalement du conseil communal.

Aussi, afin d'aller de l'avant avec ce projet, une demande de crédit sera présentée au conseil général du 24.02.2022. Il convient de ne pas tarder avec ce projet afin d'être en phase avec la réalisation de la nouvelle école primaire en Bouley.

Commission d'aménagement

En 2021, les membres de la Commission d'aménagement se sont réunis à 4 reprises afin de traiter différents dossiers touchant, entre autres, les domaines d'aménagement précités. L'engagement et les échanges entre cette commission et les représentants de la Commune sont toujours fructueux et donnent un autre regard indépendant et bienvenu sur le traitement des problématiques d'aménagement communal.

10 Environnement / Energie

10.1 VOIRIE

Le Service de la voirie, qui est conduit par le Service technique, a pour tâche d'exécuter les travaux les plus divers, à savoir :

- nettoyage des rues, des places, des remparts ;
- surveillance et gestion de la déchetterie ;
- remise en état des routes, chemins, sentiers, ruisseaux ;
- enlèvement de la neige, salage ;
- entretien des parterres de fleurs ;
- élagage des arbres et des haies ;
- embellissement de la ville ;
- préparation des tombes pour l'ensevelissement ;
- mise à disposition du matériel pour manifestations ;
- aide aux sociétés ;
- entretien des bâtiments publics et privés communaux ;
- entretien du réseau souterrain de l'évacuation des eaux et de la défense incendie ;
- marquage des places de parc, routes et signalisation ;
- travaux de génie-civil courants ;
- entretien des véhicules et machines ;
- entretien des places de jeux et de sport.

Dans la mesure de ses moyens, par tous les temps et malgré les diverses contraintes, le personnel de la voirie s'efforce d'être au service de la population romontoise et des sociétés locales afin de les aider et d'amener une plus-value à l'entretien de notre ville.

En quelques chiffres-clés, le Service de la voirie c'est :

En général

- 19 points d'eau dont 7 fontaines
- 894 marches d'escaliers à entretenir
- 18'000 litres d'eau qui sont utilisés chaque semaine pour l'arrosage en période estivale

Espaces verts/Embellissement

- 360 arbres sur le domaine public, qui doivent être taillés et contrôlés
- 1'100 m^2 de prairies fleuries
- 5'744 m^2 correspondant à la surface du cimetière, où le service assure le désherbage, l'entretien des massifs de fleurs, la creuse et la désaffectation des tombes
- 25'000 m^2 de surface à tondre, incluant nos terrains de foot

Service hivernal

- 3,5 tonnes de sel par sortie
- 26 km de routes communales et 12 km de trottoirs
- 1'900 piquets de balisage
- 130'000 m^2 de routes communales à déneiger

10.1.1 Personnel

L'équipe est formée de :

DEFFERRARD	Joseph	Contremaître
BALMAT	Philippe	Paysagiste
BUSSARD	Richard	Paysagiste-ouvrier
BAUDOIS	François	Ouvrier
DEFFERRARD	Alexandre	Ouvrier
GREPPI	Pierre-Alain	Ouvrier
PAPAUX	Jean-Pierre	Mécanicien-ouvrier
OBERSON	Jean-Marc	Employé
ANDRIGHETTO	Ludivine	Employée
AEBERHARD	Philippe	Agent d'exploitation voirie
PERRET	Laurent	Agent d'exploitation voirie
VUIGNIER	Théo	Apprenti (depuis août 2020)
BUCHMANN	Arnaud	Apprenti (depuis août 2021)

Mme Ludivine Andrighetto et M. Jean-Marc Oberson sont employés à 50 % pour l'exploitation de la déchetterie.

Le poste de M. Richard Bussard a évolué pour passer de Paysagiste-ouvrier à 70 % à la voirie et 30 % au centre de Renfort pour l'entretien du matériel de protection respiratoire.

Le 1er juillet 2021, M. Philippe Aeberhard a commencé en tant ouvrier de voirie, avec un CFC d'Agent d'Exploitation Voirie (obtenu en son temps au sein de la Commune de Romont).

Le 31 août 2021, c'est le départ à la retraite de M. François Baudois, qui aura passé 22 ans au service de la voirie, et donc au service de toute la population romontoise. Lui a succédé M. Laurent Perret en tant qu'ouvrier de voirie.

M. Arnaud Buchmann a débuté une formation d'apprenti agent d'exploitation au Service de la voirie en été 2021.

Pendant les vacances scolaires d'été, plusieurs étudiants sont engagés à tour de rôle, durant une semaine chacun, en tant qu'auxiliaire.

10.1.2 Parc des véhicules

Le parc des véhicules se compose de la manière suivante :

- 1 remorque de transports (1990)
- 1 véhicule 4x4 REFORM 880 S (2003) équipé d'un aspirateur à feuilles, d'une lame chasse-neige et d'une grue

- 1 remorque de transports 2 tonnes (2004)
- 1 balayeuse MFH (2008)

- 1 véhicule utilitaire Hako TREMO (2008) équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse

  - *Le remplacement de ce véhicule a fait l'objet d'une demande de crédit en 2021. Il sera remplacé par un véhicule de marque BOKI livré au printemps 2022.*

- 1 motofaucheuse REFORM équipée avec une fraiseuse et une épareuse (2009)
- 1 aspirateur urbain électrique « Glutton » (2009) utilisé en particulier dans l'intramuros

- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011) équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage et d'une citerne pour l'arrosage

- 1 déchiqueteuse à branche Vandaele (2011), immatriculée en 2014
- 1 brouette à moteur HONDA (2011)

- 1 véhicule de service RENAULT Kangoo (2012)

- 1 véhicule 4x4 REFORM T10 X Multilift (2016) équipé de trois bennes à terre, d'une benne à feuilles, d'une saleuse et d'une lame à neige

- 1 pelle MENZI MUCK 1.8 t. avec Powertilt (2016) équipée d'un godet de 30 cm de large, d'un godet de 50 cm de large et d'un godet de talus

- 1 tracteur à gazon hélicoïdal affecté au terrain de football du Glaney (2016)

- 1 remorque de transports 3.5 tonnes (2018)
- 1 véhicule WEIDEMANN (2018) équipé d'une fourche à palette, de 2 bennes à terre et d'une benne crocodile

- 1 gerbeur électrique LINDE (2018) pour le transport de marchandise dans le dépôt
- 1 machine de marquage tractable
- 1 tondeuse frontale affectée au centre sportif de Bossens (2020)

- 1 camionnette FORD Transit avec pont basculant 3 cotés (2021)

10.2 EAU

10.2.1 Informations générales

EauSud SA assume un mandat de gestion du réseau d'eau potable pour la Commune de Romont depuis le 1er janvier 2017.

Ce mandat a été élargi pour différentes prestations (inspection et purge des bornes hydrantes et manœuvre des vannes réseau) et à ce sujet un avenant a été signé au début janvier 2018.

Dans ce contexte, un rapport d'exploitation est établi afin de dresser un bilan des activités de l'année écoulée.

Ouvrages de captages

10.2.2 Production

10.2.2.1 Conditions climatiques – météo

En 2021, pour une fois, ce ne sont pas les températures élevées qui ont été l'élément météorologique déterminant en Suisse mais les nombreuses précipitations. Un hiver doux et riche en précipitations, avec localement d'importantes chutes de neige, a été suivi d'un printemps froid et d'une fin de saison arrosée. Au Nord des Alpes, l'été a été l'un des plus pluvieux depuis le début des mesures. Les grandes quantités de pluie persistantes ont fait déborder plusieurs rivières et lacs vers la mi-juillet. Contrairement à l'été arrosé, l'automne s'est souvent montré sec et ensoleillé.

La pluviométrie durant L'année 2021 a été analysée à partir des relevés journaliers de la station MétéoSuisse de Marsens (altitude 718 m). Les données, comparées aux valeurs de la norme de référence pour la période 1991-2020 sont synthétisées dans le tableau 1 et illustrées par la figure 1 (ci-après).
Les conditions pluviométriques de l'année 2021 peuvent se résumer de la manière suivante :

- Excèdent en Janvier
- Déficit marqué entre février et avril (en moyenne 62 % de la norme pour ces trois mois).
- Fort excèdent entre mai et juillet (en moyenne 166 %, avec un maximum de 214 % en juillet).
- Déficit marqué entre août et décembre (en moyenne 59 % de la norme).

La pluviométrie durant l'année était légèrement déficitaire (- 4 % par rapport à la nouvelle norme). En 2020, le déficit était de - 18 %.

Tableau 1 : Pluviométrie mensuelle en 2021 et valeurs de la norme (station de Marsens)

	Précipitations mensuelles à Marsens en 2021 [mm/mois]	**Précipitations mensuelles selon la norme** (période 1991-2020) [mm/mois]	**% par rapport à la norme** [%]	**Interprétation**
janvier	114.5	79	145	Excédent marqué
février	35.0	75	47	Déficit marqué
mars	67.8	79	86	Déficit moyen
avril	50.9	95	54	Déficit marqué
mai	171.5	129	133	Excédent marqué
juin	168.2	119	141	Excédent marqué
juillet	256.4	120	214	Excédent très marqué
août	79.5	127	63	Déficit marqué
septembre	54.2	99	55	Déficit marqué
octobre	41.3	106	39	Déficit très marqué
novembre	28.3	90	31	Déficit très marqué
décembre	101.4	95	107	Léger excédent
Somme	1'169	1'213	96	Léger déficit

Figure 1 : Pourcentage des précipitations mensuelles de 2021 à Marsens comparé à la norme 1981-2020

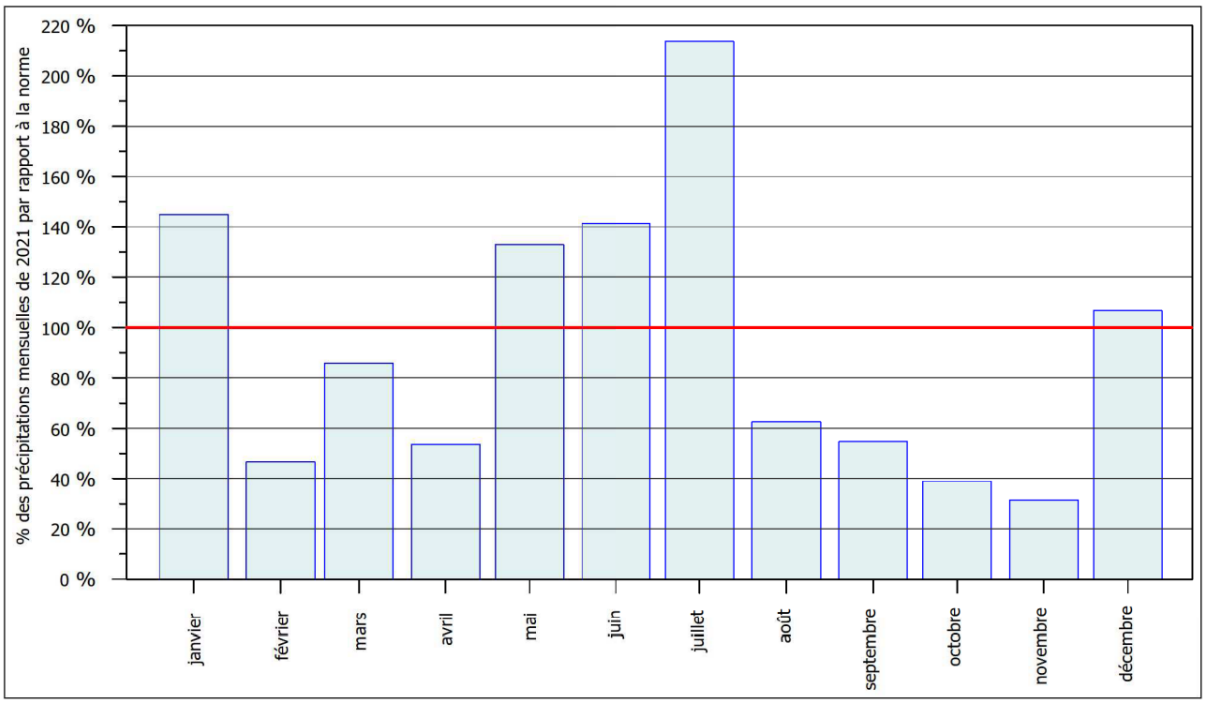

10.2.2.2 Inventaires des outils de production

La Commune de Romont est alimentée par les sources du Gibloux ainsi que par un raccordement sur les captages d'EauSud, de Pont du Roc à Charmey et de Fin de la Porta à Grandvillard. L'eau de ces captages est pompée depuis la station de pompage du Dally à Bulle jusqu'au réservoir des Croisées de Sâles. A partir de ce réservoir, une conduite, propriété de la Commune de Romont, permet d'acheminer l'eau par gravité jusqu'au réservoir de la Palaz à Mézières.

La station de pompage du Dally, la conduite de transport ainsi que le réservoir des Croisées sont exploités conjointement avec l'AVGG (Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère).

Les sources du Gibloux sont quant à elles constituées des sources de la Montagne à Villarlod et de celles sur la Commune du Châtelard, à Planafaye et au Pouty. La totalité de l'eau captée par les sources du Gibloux passe au travers d'un générateur UV situé à Massonnens.

10.2.2.3 Volumes d'eau prélevés

	2017	2018	2019	2020	2021
Volumes prélevés totaux	725'872 m³	769'814 m³	744'280 m³	776'500 m³	746'891 m³
Sources du Gibloux	232'873 m³	242'464 m³	213'000 m³	243'800 m³	286'268 m³
Achat à EauSud SA	492'999 m³	527'350 m³	531'280 m³	532'700 m³	460'623 m³

Au total, les volumes prélevés en 2021 (EauSud + sources Gibloux) ont diminuées de 3.8 % par rapport à 2020 alors que les sources du Gibloux ont fourni 17.4 % de plus qu'en 2020.

Cette excellente évolution est due à la pluviométrie exceptionnelle de certains mois de 2021.

La proportion de l'eau provenant du Gibloux est ainsi grimpée à 38 % contre 32 % l'an passé et encore pire en 2019, avec 28 %.

Approvisionnement d'eau - évolution 2005 - 2021 [m³]

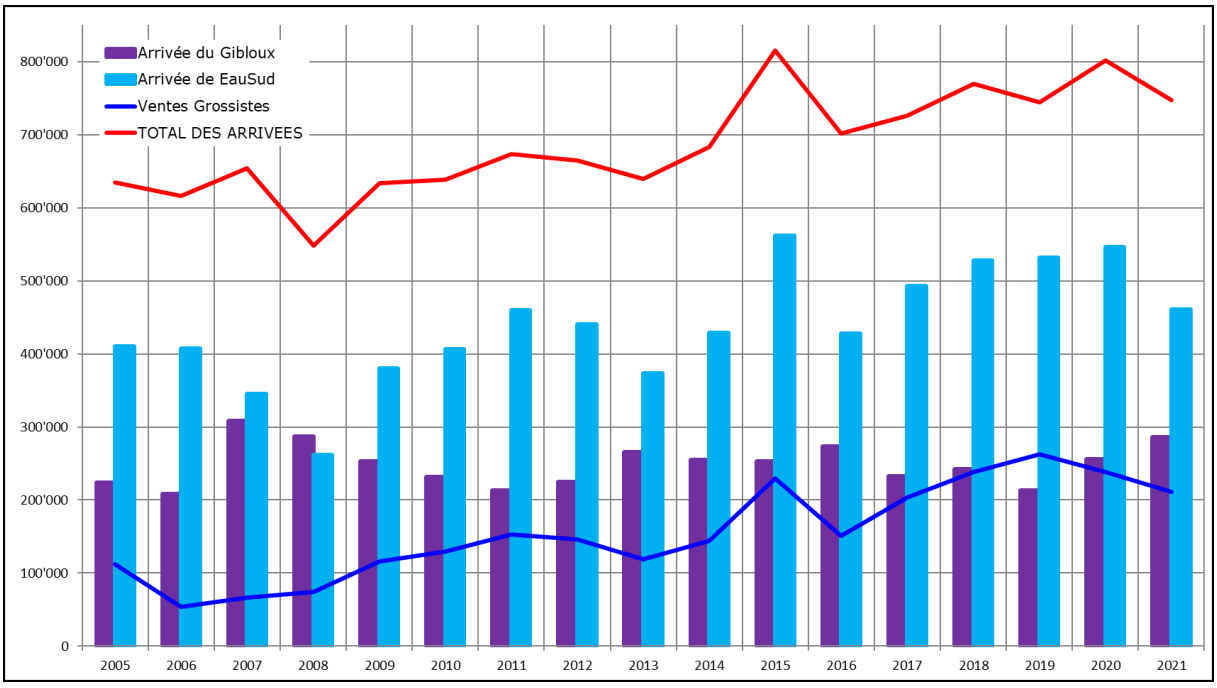

10.2.3 Sites de production

Captage du Pouty
Le captage du Pouty a fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle.

Captage La Montagne
Le captage La Montagne a fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle.

Captage Planafaye
Le captage Planafaye a fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle.

Le clôturage de la zone S1 doit être encore traité de la même manière. Lors de son inspection en date du 19.04.2018, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a mis en évidence la zone S1 qui doit être clôturée.

Station UV Massonnens
Les installations de la station UV ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle.

Au mois de janvier nous avons remplacé le filtre de la vanne de mise en charge ClaVal par une maille plus grossière afin de diminuer les perturbations sur cette installation tout en assurant son fonctionnement. Le filtre séparateur d'eau du réseau d'air comprimé ainsi que les vannes de prélèvements pour les analyses ont été remplacés, l'étanchéité de ces éléments n'était plus garantie.
Nous avons dû intervenir à distance à plusieurs reprises cette année pour traiter des alarmes de turbidité. En effet, lors de fortes précipitations, la turbidité de l'eau a tendance à augmenter et à dépasser le seuil de 1 NTU fixé par la norme, ce qui a pour incidence de diminuer la qualité de traitement du générateur UV.

Station de pompage le Dally
Les installations de la station de pompage ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle.

Suite au constat fait en 2020, l'entretien de la pompe P3 a été exécuté par la société Häny début avril. Le remplacement des roulements ainsi que de l'accouplement de la pompe ont été réalisés.

En août, un contrôle complet a été réalisé par une autre entreprise spécialisée (Gebrüder Meyer) afin d'établir un pronostic détaillé sur l'état des pompes. Nous sommes toujours dans l'attente du rapport définitif mais il s'avère a priori que les pompes sont en bon état mais que l'alignement entre les pompes et le moteur devrait être amélioré. Une proposition suivra en ce sens pour les budgets de 2023.

Conduite de transport
Ces installations ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle.

La fuite d'un débit d'environ 30 l/min a maintenant augmenté à 60 l/min. Nous attendons le remplacement des 8 vannes sur la conduite (budget 2022) pour effectuer de nouvelles recherches et entreprendre sa réparation. En effet, les vannes actuelles ne sont plus étanches et il nous est impossible d'effectuer une recherche en sectorisant des tronçons avec les vannes.

Réservoir de La Palaz
Le réservoir de « La Palaz », réalisé en 1994, se situe sur le territoire de la Commune de Mézières. L'altitude de son trop plein est de 827 m. Il est constitué de deux cuves, représentant un volume réservé à la consommation de 1'500 m^3 et une réserve incendie de 1'000 m^3. Ce réservoir est alimenté par les sources du « Gibloux » ainsi que via les liaisons avec l'AVGG par les captages de EauSud SA. Il permet d'approvisionner en eau le réseau de la Ville de Romont.

Les installations et les cuves du réservoir ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, comme décrits dans les documents d'autocontrôle. Suite aux nouvelles exigences du SAAV, nous avons procédé à des prélèvements d'eau de chaque cuve après nettoyage, afin d'analyser la qualité de cette dernière. Les bons résultats des analyses ont permis de remettre immédiatement en service les cuves après les travaux.

Les installations et les cuves du réservoir ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, comme décrits dans les documents d'autocontrôle. A noter qu'aucune situation particulière n'a été constatée durant l'année concernant la Commune de Romont.

Cette année, nous avons vécu une panne de connexion avec le réservoir de la Palaz. L'entreprise Rittmeyer en a déduit que la communication était partie sur le réseau Orange de France. Cela ne s'est plus reproduit par la suite.

En collaboration avec la Commune de Mézières nous avons fait modifier l'automatisme d'ouverture et de fermeture des vannes de raccordement de Mézières dans le réservoir de la Palaz afin de limiter les coups de bélier engendrés.

Réservoir des Rochettes
Le réservoir des Rochettes possède un volume réservé à la consommation de 700 m^3 et une réserve incendie de 300 m^3, avec deux cuves. Son trop-plein se situe à une altitude de 810 m. Situé 17 mètres plus bas que le réservoir de La Palaz, il permet également d'alimenter le réseau de la Ville de Romont, en cas d'incendie par exemple. La fonction principale du réservoir est actuellement d'alimenter directement le réseau du CREB ainsi que les communes de Dompierre et Prévonloup.

Les installations et les cuves du réservoir ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, comme décrits dans les documents d'autocontrôle.

Suite à la présence de plusieurs animaux tels que triton et blaireau dans la conduite de vidange, nous avons pris contact avec le responsable de l'édilité pour poser une grille sur la sortie de la vidange pour pallier cette problématique.

Réseau et distribution

10.2.4 Etendue du réseau

10.2.4.1 Nombre de km

Le réseau de distribution est composé de conduites en acier, PE, fonte et Eternit. Le diamètre de ces conduites est compris entre 76 et 350 mm.

Diamètre	Acier [m]	PE [m]	Fonte ductile [m]	Fonte [m]	Eternit [m]	PVC [m]	Inconnu [m]	Total [m]
Inconnu	-	172	-	-	-	-	45	**217**
76	-	108	-	-	-	-	-	**108**
80	-	-	-	2'007	-	-	3	**2'010**
90	-	454	-	-	-	-	-	**454**
100	75	-	2'011	335	587	-	5'207	**8'215**
102	-	345	-	-	-	-	-	**345**
110	-	-	-	23	109	-	-	**131**
115	-	200	-	-	-	-	-	**200**
120	-	-	55	452	-	-	-	**507**
123	-	-	-	-	-	162	-	**162**
125	-	-	4'496	4'498	4'187	925	608	**14'714**
131	-	229	-	-	-	-	-	**229**
147	-	1'192	-	-	-	-	-	**1'192**
150	-	218	4'724	4'300	1'385	1'317	264	**12'208**
160	-	-	-	-	-	99	-	**99**
164	-	856	-	-	-	-	-	**856**
175	-	-	-	-	241	-	-	**241**
198	-	-	-	-	-	2'297	-	**2'297**
200	-	-	3'897	577	178	-	48	**4'700**
225	-	-	-	-	50	-	-	**50**
250	-	-	317	-	768	58	-	**1'142**
258	-	38	-	-	-	-	-	**38**
300	-	-	1'204	430	-	-	-	**1'634**
327	-	3	-	-	-	-	-	**3**
350	-	-	869	-	8'426	-	-	**9'295**
Total	**75**	**3'815**	**17'572**	**12'622**	**15'931**	**4'857**	**6'175**	**61'047**

Extrait du PIEP 2017, établi par Ribi SA

Le réseau comprend donc environ 25 % de conduites en Eternit. Ces conduites devront être changées par opportunité lors de travaux sur les infrastructures mettant en exergue les synergies. A noter qu'il n'est toutefois pas urgent de les remplacer.

Dans le cadre des travaux futurs d'épuration, nous avons eu une séance de coordination avec le bureau MGI et nous avons pu trouver des synergies pour entreprendre le remplacement de certaines conduites en Eternit dans le cadre de ces travaux.

10.2.4.2 Nombre de bornes hydrantes

216 bornes hydrantes sont réparties sur le territoire de la Commune afin d'assurer la défense incendie.

10.2.4.3 Nombre de vannes de réseau

Le réseau de distribution est équipé de 204 vannes permettant son sectionnement.

10.2.4.4 Nombre de clients raccordés

Le réseau de distribution alimente environ 988 abonnés sur le territoire communal et 6 grossistes qui sont : Mézières, Billens, CREB, Dompierre-Prévonloup, GAGEC et GAGN.

10.2.5 Distribution d'eau potable

10.2.5.1 Eau potable vendue

La vente aux grossistes à diminuée de 10 %, soit 27'000 m^3 de moins. Cela est principalement dû au GAGN dont un de ses grossistes est devenu autonome au courant de l'année 2020 mais bien entendu aussi à la pluviométrie exceptionnelle.

La consommation des abonnés quant à elle, a augmenté de 4.6 % en passant de 435'596 m^3 à 456'556 m^3.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Ventes diverses	43'000	48'000	2'868	7'600	1'400	1'515	1'515	
Ventes ménagères+industrie	410'246	393'715	414'929	420'781	398'779	435'596	456'556	4.6%
Mézières	46'090	45'963	49'653	50'477	54'145	56'449	56'094	-0.6%
Billens	7'434	13'034	29'321	25'439	28'618	20'660	14'870	-38.9%
CREB	164'634	85'776	110'439	129'472	102'047	118'261	112'691	-4.9%
Dompierre+Prévonloup	8'205	4'918	6'531	6'201	11'011	31'272	27'194	-15.0%
GAGEC	268	352	335	200	263	250	205	-22.0%
GAGN	2'740	539	7'222	26'477	66'623	11'753	483	-2333.3%
TOTAL DES VENTES	682'617	592'297	621'298	666'647	662'886	675'756	669'608	
Ventes Grossistes	229'371	150'582	203'501	238'266	262'707	238'645	211'537	-10.1%

10.2.5.2 Performance – indicateurs

Qualité de l'eau

Selon les exigences du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) ainsi que l'analyse de risque de l'autocontrôle, nous avons exécuté des prélèvements à différents points sur le réseau aux dates suivantes :

Analyse raccourcie Lieux	23.02.2021	26.05.2021	20.07.2021	21.10.2021
Sources du Gibloux, avant et après UV	X		X	
Réservoir de la Palaz, arrivée EauSud	X		X	X
Abonné, administration communale	X		X	X
Réservoir des Rochettes, entrée réservoir	X		X	X
Captage La Montagne chambre 1, drain A,B,1B,C,D		X		
Captage Planafaye chambre 25, drain A,B,C,D		X		
Captage Châtelard chamber 26 et 26b		X		

Analyse potabilité Lieux	26.05.2021	21.10.2021
Sources du Gibloux, avant et après UV		X
Réservoir de la Palaz, arrivée EauSud	X	
Réservoir des Rochettes, entrée réservoir	X	
Abonné, administration communale	X	

L'ensemble des résultats d'analyses dans le réseau respectent en tous points les normes en vigueur. Ces excellents résultats sont le gage d'un suivi rigoureux des installations et le reflet d'un réseau de distribution en excellent état.

Plusieurs analyses avant UV Massonnens, destinées à démontrer l'efficacité de l'UV ont mis en avant la présence d'entérocoques et d'Escherichia Colis en quantités non négligeables. Cela démontre la nécessité d'un traitement UV et prouve par la même occasion que celui-ci est très efficace.

Pertes

Recherches de fuites

170 micros de l'entreprise VonRoll hydro sont en place, en postes fixes, afin de détecter les éventuelles fuites sur le réseau de distribution ainsi que sur les conduites de raccordement. Les données de ces appareils sont relevées chaque mois et par la suite, des recherches précises sur le terrain sont effectuées afin de définir l'emplacement exact des fuites.

Performance du réseau - bilan des pertes

Les résultats 2021 sont réjouissants puisque nous avons retrouvé, voire même amélioré, les excellents résultats de 2019 avec une tendance à la baisse depuis 2015. En effet, les pertes réseaux qui avaient augmentées en 2020 en passant de 11 % à 13.6 % sont de nouveau retombées à 10.4 %. En pertes linéaires, cela représente 4.49 m^3/km/jour ce qui est un très bon résultat.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL DES ARRIVEES	814'864	701'580	725'872	769'814	744'280	801'515	746'891
TOTAL DES VENTES	682'617	592'297	621'298	666'647	662'886	675'756	669'608
PERTES SUPPORTEES	132'247	109'283	104'574	103'167	81'394	125'759	77'283
Soit en %	16.23%	15.58%	14.41%	13.40%	10.94%	13.50%	10.35%
Indice linéaire des pertes m3 / j / km		4.93	4.72	4.66	3.67	5.68	3.49

Valeurs de références considérées comme moyennes :

	selon la directive SSIGE W4	selon références usuelles
En zone urbaine	2.4 à 4.8 m^3/j/km	max 10 m^3/j/km
En zone semi rurale	1.7 à 3.6 m^3/j/km	max 5 m^3/j/km
En zone rurale	1.2 à 2.4 m^3/j/km	max 2 m^3/j/km

> 10 % = réseau en bon état, 10 – 15 % = moyenne suisse, > 15 % mauvaise état

Nombre de fuites

Durant l'année 2021, 7 fuites sont apparues, dont certaines ont été détectées par le système Vonroll. 4 fuites se trouvaient sur des conduites de raccordement et 3 sur le réseau de distribution communal. Toutes ces fuites ont été réparées par EauSud SA.

Nombre d'interruptions – indisponibilités

Le 8 octobre 2021, deux fuites importantes sont survenues pendant la journée à l'Avenue Gérard Clerc avec un débit d'environ 8'000 l/min et à la Route de Chavannes 49, avec un débit d'environ 3'000 l/min.

Notre service de piquet a reçu une alarme de débit diurne maximum dépassé provenant du réservoir de la Palaz, ce qui a déclenché notre intervention. Au vu de l'ampleur des fuites, une partie de la Commune de Romont n'avait plus d'eau suite aux manœuvres des vannes et par manque de pression lié aux fuites.

10.2.6 Etudes en cours

EauSud SA a élaboré une présentation concernant le projet de recaptage dans le Gibloux afin de répondre aux interrogations du conseil général.

10.2.7 Réalisations

Aucune réalisation majeure n'a été exécutée cette année sur le développement ou la rénovation du réseau d'eau potable.

10.2.8 Sécurité

Au cours de cette année, le personnel d'EauSud a suivi diverses formations liées à leur activité de construction et d'exploitation de réseau d'eau potable afin de permettre l'application et le respect des directives liées aux travaux dans les fouilles ainsi que dans les espaces confinés (chambres souterraines).

Le personnel a aussi suivi une formation de premier secours, notamment pour l'utilisation d'un défibrillateur.

En rapport avec les formations dispensées, des directives et marches à suivre sont mises en place et font partie intégrante du système ISO.

10.2.9 Environnement

Les captages du Gibloux ont fait l'objet d'un suivi régulier régit par l'autocontrôle.

Il n'y a pas eu d'événement particulier à relever lors de ces contrôles notamment dans le respect du règlement de la zone de protection.

Toutefois, la zone S1 du captage de Planafaye doit encore être clôturée de la même manière que les autres captages. Lors de son inspection en date du 19 avril 2018, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a mis en évidence le fait que la zone S1 doit être clôturée.

10.2.10 Personnel et organisation

Une nouvelle gouvernance a été mise en œuvre du sein de la société EauSud SA. La société spécialisée dans l'adduction et la gestion des réseaux d'eau potable a modifié ses statuts en 2019 afin de permettre une évolution de sa gouvernance. La dernière Assemblée générale du 20 mai 2021 a ainsi marqué la mise en œuvre des changements coïncidant avec le début de la nouvelle législature politique.

Le nombre de membres du conseil d'administration a été réduit et la représentation adaptée. Désormais il y a trois représentants de la commune de Bulle, deux représentants de la Commune de Romont – les deux communes fondatrices – un représentant de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour l'adduction d'eau (AVGG) et un représentant pour l'ensemble des autres communes actionnaires. Les communes hébergeant les grands captages sont également représentées de manière indépendante au conseil d'administration.

La présidence du conseil d'administration et la vice-présidence sont assurées respectivement par Monsieur Jacques Morand, Syndic de la Ville de Bulle, et Monsieur François Helfer, conseiller communal à Romont.

Créée en 2005, la Société EauSud SA était dirigée depuis 2012 par Monsieur Claude Thürler. Ce dernier quitte en 2021 la Direction opérationnelle de la Société et rejoint également le conseil d'administration de la société EauSud SA en tant qu'administrateur. Une nouvelle étape dans la vie de l'entreprise. Les changements décidés pour son organe suprême ainsi que le départ à la retraite du Directeur-adjoint, Monsieur Pierre Castella, induisent la mise en place d'une nouvelle Direction pour la société EauSud. Le nouveau conseil d'administration a donc, dès sa première séance, nommé Monsieur Dominique Progin à la Direction de l'entreprise et Monsieur Xavier Rime en tant que Directeur-adjoint.

10.3 EPURATION

Aucun travail significatif en lien avec l'épuration n'a été entrepris en 2021. Par contre, en lien avec l'un ou l'autre projet à venir, nous avons bien sûr tenu compte de ce chapitre (Route de la Parqueterie, Arrêts de bus Route de Lausanne, Esplanade d'Arruffens, …).

10.4 ENVIRONNEMENT

10.4.1 Commission de l'énergie

Après un audit du travail démarré depuis 2014, l'association des Cités de l'énergie a renouvelé, fin 2020, le label de la Commune de Romont avec le score honorable de 59 %. Il s'agit du score le plus élevé atteint jusqu'ici.

Les Cités de l'énergie sont des villes et des communes qui s'engagent de façon permanente en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement. Elles sont labellisées tous les quatre ans par l'Association Cité de l'énergie, qui est responsable de la certification depuis 1992. Les critères sont exigeants, ce qui garantit à long terme le haut niveau du label et en fait un précieux instrument de planification et de mise en œuvre.

Action « Coup de balai » 2021

Cette action a eu lieu le 5 novembre 2021 avec les classes de 6 h de l'école primaire de Romont. 66 élèves et 10 accompagnants ont participé à la journée. Les lieux suivants ont été nettoyés : forêt de Boulogne, Remparts du Château, Promenade des Avoines et le plateau d'Arruffens. Pour des raisons d'organisation et de sécurité (mesures COVID), il a été décidé de ne pas organiser l'action coup de balai pour la population.

Subvention de vélos électriques

Le conseil communal propose une subvention de Fr. 200.00 pour l'achat d'un vélo électrique. Durant l'année 2021, 35 (33 en 2020) subventions ont été accordées. Ces subventions sont reconduites pour l'année 2022.

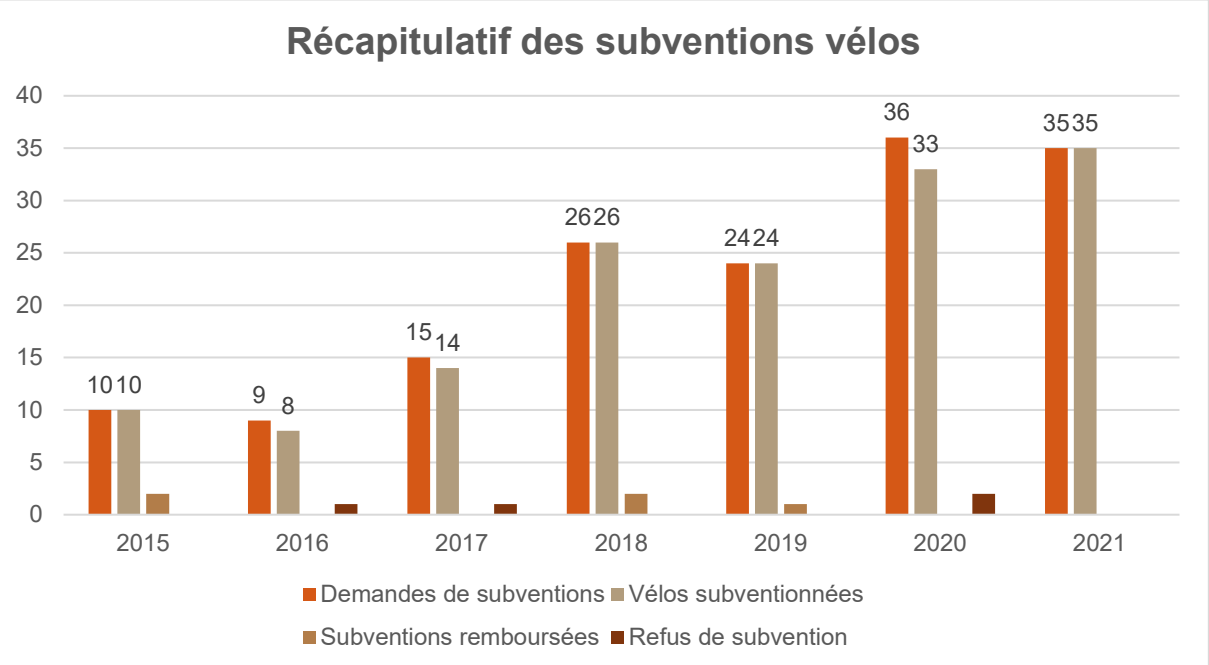

Consommation électrique pour 2020

La consommation électrique* pour les bâtiments communaux et l'éclairage public se chiffre à :

Pour les bâtiments :	331'132 kWh	(382'266 => - 15 %)
Pour les monuments historiques :	6'610 kWh	(12'387 => - 47 %)
Pour l'éclairage public :	157'313 kWh	(170'034 => - 7.5 %)

Entre parenthèse : chiffre 2019 et évolution par rapport à l'année précédente

La diminution importante de la consommation des éclairages des monuments historiques est expliquée par le fait que certains points lumineux ne sont plus en service et que des travaux de changements des points d'éclairage ont été entrepris depuis 2020.

Une deuxième étape d'assainissement de ces éclairages a été entreprise en 2021 et ainsi, nous en verrons donc également les impacts positifs lors des prochains relevés de consommation. Ces travaux permettent également d'engranger des points positifs vis-à-vis du label Cité de l'Energie.

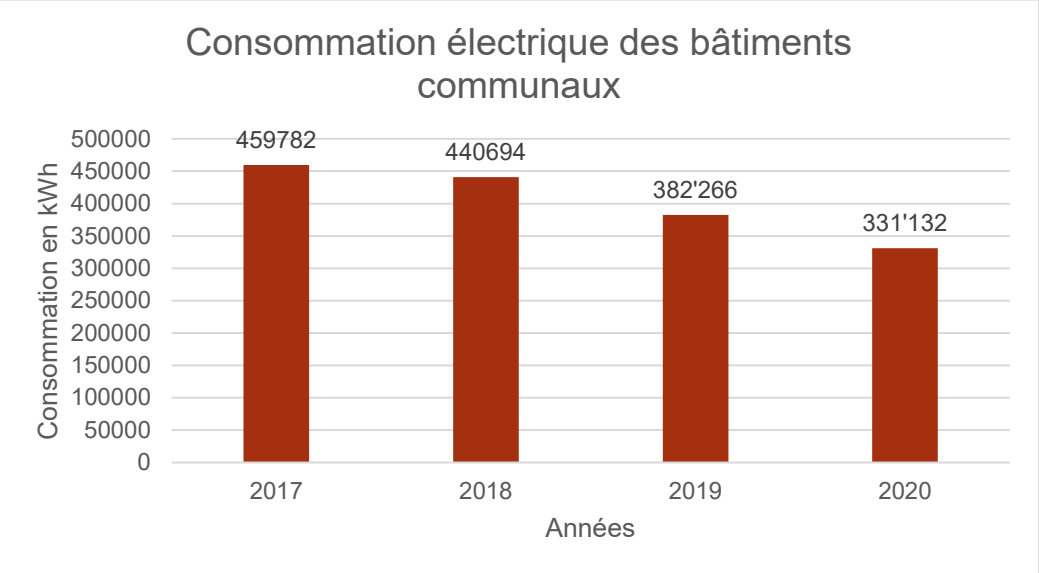

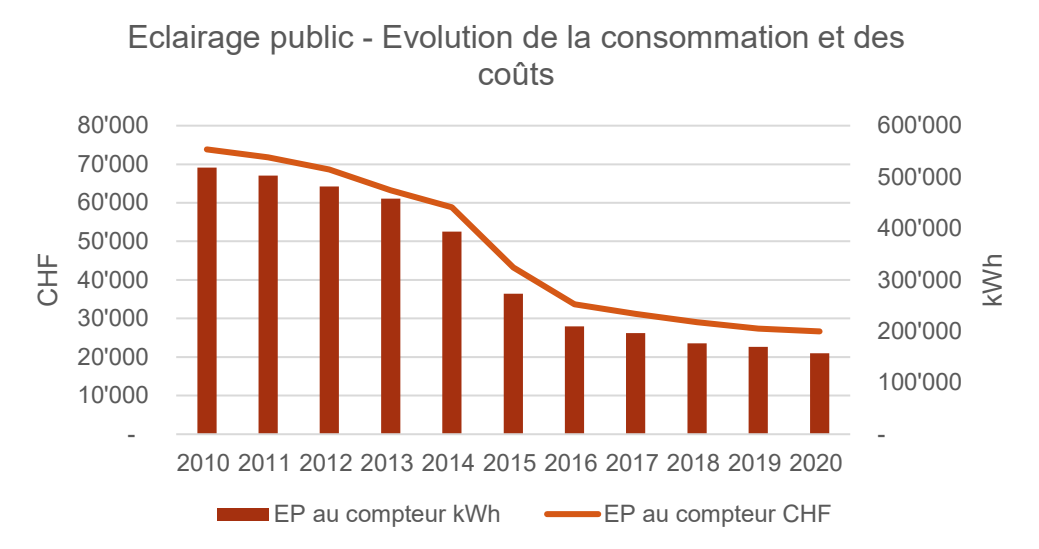

**Source : Groupe E, tableau du 17.01.2022 Les chiffres 2021 seront connus en novembre 2022 après relevés des compteurs.*

Velafrica

Au vu de l'intérêt de la population pour cette action, depuis 2018 le conseil communal collecte les vélos séparément à la déchetterie. Velafrica s'occupe périodiquement de l'enlèvement des vélos collectés. En 2021 ce sont environ **63 vélos** qui ont été déposés à la déchetterie.

Ces vélos sont ensuite triés et réparés dans un atelier de réinsertion professionnelle et sociale avant de partir pour une nouvelle vie en Afrique. Tout comme l'action "Coup de balai", Velafrica est un projet issu du programme "Cité de l'énergie".

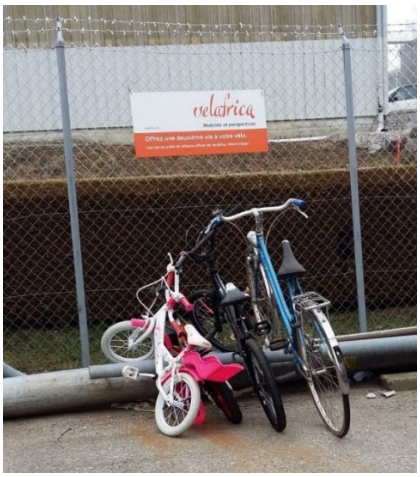

Le point de récolte à la déchetterie.

10.4.1 Chauffage à distance

L'agrandissement de la centrale de chauffage à distance (CAD) a été mis en fonction à l'automne 2020.

Ainsi, la majeure partie des bâtiments chauffés par la CAD, propriété de la Commune, de la Bourgeoisie et des Paroisses catholique et réformée passent à un mix énergétique constitué majoritairement d'énergie renouvelable (80 % de bois, 20 % de gaz naturel). Il en va de même pour un nombre très important de bâtiments privés.

Entièrement financé par Groupe E Celsius, le chauffage à distance fournit aujourd'hui de la chaleur à 115 bâtiments publics ou privés. Des contrats sont d'ores et déjà signés pour 30 bâtiments supplémentaires à raccorder dans les années à venir. Dans l'intramuros, c'est une majorité de propriétaires qui a opté pour le chauffage à distance.

L'approvisionnement en plaquettes de bois est assuré par des contrats à long terme avec la Corporation forestière Glâne-Farzin qui assure notamment l'entretien des forêts et boisements communaux. Il s'agit d'un soutien important pour les propriétaires forestiers de toute la région, qu'ils soient publics ou privés.

Initiatrice du chauffage à distance, la Ville de Romont est fière de cette réalisation qui s'est accompagnée du plus important programme de renouvellement des infrastructures communales souterraines d'adduction d'eau potable et d'épuration depuis plus de vingt ans. Programme qui se poursuivra jusqu'en 2022 avec la réfection des infrastructures communales souterraines de la Route de la Parqueterie qui prévoit la mise en séparatif complète du secteur Chemin de la Côte-Belle-Croix-COG.

Le plan des énergies entérine le changement de paradigme dans le domaine du chauffage. Innovant et exemplaire, ce nouveau plan a été co-financé par Groupe E et le Service de l'énergie. Dorénavant, les énergies renouvelables seront la norme à Romont et les énergies fossiles l'exception.

10.5 RAMASSAGE DES DECHETS EN 2021

Les déchets sont répartis en deux catégories :

- Les déchets non-valorisables qui sont incinérés à la SAIDEF, à Posieux ;
- Les déchets valorisables qui sont amenés chez un récupérateur pour être transformés et réutilisés.

Par rapport à 2020, le tonnage général des déchets a subi une hausse (+ 181 to ; **+ 7.5 %**) en rapport avec la fluctuation de la population (5462 => + 23 hab. ; **+ 0.4 %**).

Vous trouverez, ci-après, le tableau récapitulatif des volumes traités, par type de déchets :

	Tonnage						Evol. 2020-2021	
		2017	2018	2019	2020	2021		
DECHETS VALORISABLES	Verre	202 to	174 to	193 to	193 to	212 to	9.74%	19 to
	Fer blanc/Alu	11 to	12 to	12 to	13 to	16 to	22.14%	3 to
	Papier	340 to	307 to	337 to	326 to	335 to	2.82%	9 to
	Compostage	326 to	338 to	395 to	333 to	393 to	18.01%	60 to
	Organique			10 to	34 to	41 to	19.98%	7 to
	PET	16 to	16 to	17 to	16 to	17 to	1.59%	0 to
	Mat. ferreux	73 to	75 to	81 to	74 to	70 to	-5.63%	-4 to
	App. électriques	36 to	34 to	47 to	28 to	31 to	12.32%	3 to
	Bois			35 to	170 to	182 to	7.01%	12 to
	Batteries/piles	1 to	1 to	2 to	2 to	1 to	-30.00%	-1 to
AUTRES DECHETS	Huile	3 to	3 to	6 to	6 to	3 to	-47.28%	-3 to
	Ménagers	897 to	902 to	906 to	918 to	930 to	1.30%	12 to
	Inerte					69 to		
	Encombrants	264 to	295 to	270 to	136 to	130 to	-4.42%	-6 to
	Total	*2'169 to*	*2'160 to*	*2'310 to*	*2'249 to*	*2'430 to*	*8.03%*	*181 to*

De manière générale, on constate une augmentation des ordures ménagères (1.3 %), du PET (1.6 %), du papier (3 %), du bois (7 %), du verre (10 %), des appareils électriques (12 %), du compost (18 %) et des déchets organiques (20 %).

D'autre part, on observe la diminution des encombrants (4 %), des matériaux ferreux (6 %), des piles et batteries (30 %) et des huiles (47 %).

Le poids des déchets par habitant s'élève à 445 kg, soit une augmentation de 32 kg/hab. (+ 8 %).

Le volume des déchets valorisés représente le 53 % du total des déchets, tandis que les déchets non-valorisés représente le 47 %. Un habitant produit, en moyenne, 170 kg de déchets ménagers par année.

Le tableau récapitulatif des coûts d'exploitation (transport et traitement), par type de déchets :

		Coût					Evol. 2020-2021	
		2017	2018	2019	2020	2021		
DECHETS VALORISABLES	Verre			19'068.00 CHF	13'989.00 CHF	14'406.00 CHF	2.98%	417.00 CHF
	Fer blanc/Alu			3'687.00 CHF	1'582.00 CHF	1'554.00 CHF	-1.77%	-28.00 CHF
	Papier			13'510.00 CHF	31'104.00 CHF	21'934.00 CHF	-29.48%	-9'170.00 CHF
	Compostage			54'156.00 CHF	45'650.00 CHF	53'919.00 CHF	18.11%	8'269.00 CHF
	Organique							
	PET			-3'667.00 CHF	-3'524.00 CHF	-3'580.00 CHF	1.59%	-56.00 CHF
	Mat. ferreux			4'168.00 CHF	8'345.00 CHF	5'408.00 CHF	-35.19%	-2'937.00 CHF
	App. électriques							
	Bois			6'006.00 CHF	32'374.00 CHF	33'512.00 CHF	3.52%	1'138.00 CHF
	Batteries/piles			707.00 CHF				
AUTRES DECHETS	Huile			1'418.00 CHF		199.00 CHF		199.00 CHF
	Ménagers			265'195.00 CHF	268'487.00 CHF	270'614.00 CHF	0.79%	2'127.00 CHF
	Inerte					7'011.00 CHF		
	Encombrants			86'053.00 CHF	53'032.00 CHF	52'273.00 CHF	-1.43%	-759.00 CHF
	Total			*450'301.00 CHF*	*451'039.00 CHF*	*457'250.00 CHF*	*1.38%*	*6'211.00 CHF*

Le coût par habitant s'élève à CHF 83.70, soit une augmentation de CHF 0.80/hab. (+ 1 %).

A la lumière du compte de fonctionnement 2021, «720/Ordures ménagères », on relèvera que nous avons des charges pour un montant de CHF 555'631.35 (traitements, ramassages, taxes de décharges, …) et des revenus pour un montant de CHF 598'838.85 (taxes forfaitaires, taxes au sac, …).

Ce compte est ainsi bénéficiaire (+ CHF 43'207) ; situation au 10 février 2022 sur la base de comptes non encore bouclés.
Au final, la recette totale du compte des déchets couvre le 107 % des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond largement à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins le 70 %.

Circuit des déchets

Nous pensons important que la population soit informée du traitement et de la valorisation des déchets. C'est pourquoi, vous trouvez un tableau récapitulatif ci-dessous :

Type de déchets	Mandataire	Transport	Lieu de traitement	Valorisation
Ordures ménagères	Transvoirie	Transvoirie	Posieux (SAIDEF)	Chauffage à distance (incinération)
Verre (3 containers)	Transvoirie	Transvoirie	St-Prex	Contenants et bouteille
Fer blanc/Alu	Transvoirie	Transvoirie	Rosé (Sogetri)	Thommen à Givisiez
Papier/Carton	Transvoirie	Transvoirie	Rosé (Sogetri)	Papier et carton recyclé chez Model AG
Huile végétale	Transvoirie	Transvoirie	Rosé (Sogetri)	Bio Léman Energie à Etoy
Huile minérale	Transvoirie	Transvoirie	Rosé (Sogetri)	Véolia SOVAG à Bâle
Batterie/Piles	Transvoirie	Transvoirie	Rosé (Sogetri)	Thommen à Givisiez
Sagex	Transvoirie	Transvoirie	Rosé (Sogetri)	Polystyrène recyclé
Compost et branchage	Rouiller	Rouiller	Romont	Fertilisant pour culture
PET	Pet-Recycling	Cand-Landi	Grandson	Contenant recyclé (voir Pet Recycling)
Encombrants	Roch	Roch	Posieux (SAIDEF)	Chauffage à distance (incinération)
Bois	Roch	Roch	Rosé (Sogetri)	Chauffage et panneaux particules
Inerte	Roch	Roch	Orsonnens (Décharge contrôlée JPF)	Aucune
Balayage routes	Roch	Roch	Posieux (SAIDEF)	Chauffage à distance (incinération)
Matériaux ferreux	Thommen	Roch	Givisiez, Thorishaus (BE), Gerlafingen (SO)	Alliage métallique (fonderie)
Appareils électriques	SWICO	VAM	Villars-les-Moines (Morat)	Bühlmann Recycling
Habits	Croix-Rouge	Croix-Rouge	Rosé	Seconde-main

Situation actuelle du traitement des déchets plastiques à Romont

Fonctionnement

Les plastiques ménagers sont évacués principalement par l'intermédiaire des ordures ménagères. Ils sont collectés, deux fois par semaine par l'intermédiaire de sacs taxés, par la Société Transvoirie qui achemine ces déchets vers l'usine d'incinération SAIDEF à Posieux.

D'autres part, les objets plastiques volumineux, qui ne rentrent pas dans un sac 110 litres, sont collectés avec les encombrants et transportés par Roch Transports vers la SAIDEF.
Le PET est collecté séparément et ne coûte rien. Il est recyclé pour la fabrication de contenants.

Valorisation

Le traitement de ces déchets par leur incinération permet d'apporter une charge calorifique permettant d'alimenter un réseau de chauffage à distance pour le Grand Fribourg, le site de Grangeneuve, l'Hôpital cantonal (plus de 82'000 MWh/an) et de réinjecter plus de 56'000 MWh de courant électrique dans le réseau *(source : rapport de gestion 2020 -SAIDEF).*

Charge financière (en 2021)

Pour les ordures ménagères, le coût pour le transport est de 120.-/to et le coût de traitement est de CHF 170.-/to pour un total de 930 to.

=> Ce qui équivaut à un coût de CHF 49.-/habitant.

Pour les encombrants, le coût pour le transport est de 215.-/to et le coût de traitement est de CHF 185.-/to pour un total de 130 to.

=> Ce qui équivaut à un coût de CHF 10.-/habitant.

Sensibilisation

Dans le cadre du programme politique énergétique (Cité de l'Energie), le conseil communal a validé le 13 juillet 2020 le plan d'intentions 2020-2024. Ce dernier propose la mesure n°1.1.5 qui invite à l'organisation d'une campagne sur la thématique de la réduction des déchets.

Sur cette base et en réponse au postulat déposé par Monsieur Jean-François Roch, conseiller général, la commune pourrait s'engager à mettre en évidence une information spécifique sur son site internet (newsletter), voire si possible, sur son mémo-déchets ou dans le cadre d'une autre campagne de sensibilisation, les thématiques suivantes :

- Laisser les emballages aux centres d'achat.
- Se munir de son propre contenant (bocaux, boîtes de conditionnement, sachets en textiles, etc.).
- Acheter, de préférence, en vrac.
- Etc.

D'autre part, des actions de sensibilisation aux commerçants ou dans les écoles pourraient être mises en place.

11 Santé / Affaires sociales

11.1 AFFAIRES SOCIALES

11.1.1 Aide aux logements

a) L'aide au logement est axée sur le subventionnement à la construction des logements selon la loi cantonale sur le subventionnement des constructions à loyers modérés.

b) Pour les immeubles de Romont bénéficiant de l'aide cantonale et fédérale aux HLM, la part communale s'est élevée à CHF 14'241.00. En 2020, nous avions payé un montant de CHF 14'760.00.

c) Logements vacants :

	01.06.2020	01.06.2021
1 – 1 ½ pièce	7	9
2 – 2 ½ pièces	32	32
3 – 3 ½ pièces	45	24
4 – 4 ½ pièces	32	15
5 – 5 ½ pièces	3	1
Total	**119**	**81**

11.1.2 Abonnements généraux

Depuis février 1998, la Commune a fait l'acquisition de cinq abonnements généraux (AG) au porteur qui sont mis à disposition de la population au prix journalier de CHF 40.- pour les Romontois et de CHF 45.- pour les personnes de l'extérieur.

La réservation et le retrait de ces abonnements se font à l'Administration communale.

En 2021, on a enregistré un taux d'utilisation de 73.70 %, soit 1'345 abonnements vendus sur un total de 1'825.

A noter qu'il est possible de consulter la disponibilité des abonnements généraux sur le site internet www.romont.ch.

11.1.3 Service de repas à domicile pour la Ville de Romont

Statistique des repas livrés à Romont

REPAS	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	247	227	213	312	329	389
Février	213	220	179	270	289	384
Mars	217	243	249	285	328	412
Avril	225	226	279	284	384	346
Mai	220	276	293	334	384	351
Juin	225	253	292	293	357	403
Juillet	196	255	239	295	350	377
Août	241	240	225	250	374	345
Septembre	235	206	199	283	368	364
Octobre	241	229	242	332	387	419
Novembre	206	202	237	287	377	449
Décembre	219	201	266	288	390	598
Total	2685	2778	2913	3513	4317	4837

Après une année 2020 fortement perturbée par la pandémie de Covid 19, les bénévoles ont pu reprendre entièrement la responsabilité des livraisons des repas en 2021.

Le conseil communal tient à souligner le remarquable travail accompli durant toute l'année par les bénévoles, à savoir :

- Mme Jeanne Schmoutz.
- Mme Claudine Claude.
- Mme Anne Stern.
- Mme Monique Bugnon.
- Mme Monique Bérard Fasel.
- Mme Yvonne Barbey.
- Mme Françoise Overney.
- Mme Gisèle Roulet.
- Mme Anne Oberson.
- Mme Hélène Savoy.
- Mme Myriam Dafflon.
- M. Michel Schmoutz.
- M. Paul Sugnaux.

Il relève également toute l'importance de ce service et constate que durant l'année 2021, il n'y a jamais eu autant de repas livrés à domicile depuis 10 ans, preuve en est de la nécessité de ce service pour notre communauté.

Un merci tout particulier à Mme Jeanne Schmoutz qui a assume toujours la responsabilité de ce service avec un grand dévouement.

Les repas sont livrés dans la matinée et sont composés de :

- potage
- viande ou poisson
- légumes ou salade
- pommes de terre, pâtes, riz ou autre féculent
- dessert

Il est possible de recevoir des menus de régime adaptés à votre santé, mais uniquement sur prescription médicale.

Pour assurer une alimentation quotidienne suffisante, il est indispensable de compléter ce repas par un petit-déjeuner, un goûter et un repas le soir.

Conditions

Etre domicilié à Romont.

Etre une personne retraitée au bénéfice d'une rente AVS, ou être envoyée par un médecin, le service social ou les soins à domicile (ordonnance médicale obligatoire dans ce cas).

Réseau Santé Glâne
Route de l'Eglise 29
1681 Billens
rsg@sante-glane.ch
026 652 98 00

11.1.4 Structures d'accueil de la petite enfance

En 2000, le conseil communal a adhéré à l'Entente Intercommunale pour l'Accueil de la Petite Enfance en Glâne (IAPEG) avec option de participer financièrement par un pot commun sur la base d'une convention unique passée avec les 2 structures suivantes :

1. La crèche Casse-Noisettes

Casse-Noisettes a fêté ses 30 ans en 2021.

Trois personnes assument la direction :

- Christelle BALSIGER est la directrice générale, responsable de la gestion globale et des contacts avec les parents,
- Laurence DEFFERRARD est la directrice adjointe, responsable des ressources humaines,
- Sabrina FROIDEVAUX porte la responsabilité de la comptabilité et de l'administration.

La Crèche Casse-Noisettes accueille les enfants de 3 mois jusqu'à la 1ère HarmoS.

En fonction de leur âge, les enfants fréquentent 7 groupes, la répartition des groupes est la suivante :

Bâtiment principal situé à la Grand-Rue :

- Les petits pas (de 3 à 24 mois)
- Les premiers mots (de 3 à 24 mois)
- Le méli-mélo (dès 18 mois)
- Le jardin d'éveil (dès 18 mois)
- La maternelle (dès 3 ans)

Appartement situé à la rue des Moines, nouveaux locaux depuis 2021 :

- Les miniplus (3 à 24 mois)
- Les maxiplus (enfants de tous âges)

Du lundi au vendredi, presque 170 têtes blondes s'y retrouvent. Une équipe éducative professionnelle et compétente d'environ 40 personnes prend soin de ces enfants : des éducateurs-trices de la petite enfance (ES), des assistants-es socio-éducatifs-ves (AES) et des auxiliaires.

2. L'Association d'Accueil Familial de jour du district de la Glâne

L'accueil de jour est une association privée, à but non lucratif, créée en 1997 et mandatée par l'Etat pour la surveillance des milieux d'accueil. Il a pour mission la mise à disposition et la surveillance de structure d'accueil familial de jour, pour les enfants, dans les communes du district de la Glâne. L'association s'occupe de l'accueil de petits enfants, de leur naissance jusqu'à la fin de leur scolarité primaire.

La/le « maman/papa de jour » ou « l'accueillant/e » prend en charge, pendant la journée et à son domicile, des enfants. Ce type d'accueil répond au besoin de garde des parents plaçants, tout en assurant un encadrement éducatif pensé en fonction des besoins de l'enfant, dans un cadre de vie familial.

Toute la journée, avec service de repas (déjeuner, dîner, goûter et souper) et souplesse dans les heures d'accueil. Pour rester dans la définition de l'accueil à la journée, un enfant ne peut pas être accueilli plus de 52 heures par semaine. Au-delà, le placement de l'enfant correspond à un accueil chez des parents nourriciers lequel est régi par les articles 4 et 5 de l'OPE.

En **période scolaire** : le nombre d'enfants simultanément pris en charge, y compris ceux de l'accueillant/e qui sont en âge préscolaire et scolaire, ne peut excéder **huit**. Le nombre maximal d'enfants d'âge préscolaire simultanément pris en charge reste toujours fixé à **quatre** (inclus les enfants d'âge préscolaire de l'accueillant/e).

En **période de vacances scolaires** : le nombre d'enfants simultanément pris en charge, y compris ceux de l'accueillant/e qui sont en âge préscolaire et scolaire, ne peut excéder **six**. Le nombre maximal d'enfants d'âge préscolaire simultanément pris en charge reste toujours fixé à **quatre** (inclus les enfants d'âge préscolaire de l'accueillant/e).

En vertu de leur contrat de délégation de surveillance, les Associations d'Accueil Familial de Jour sont compétentes pour évaluer les milieux d'accueil et déterminer le nombre d'enfants simultanément accueillis par l'accueillant/e en fonction de ses compétences, de sa capacité d'accueil et du nombre d'enfants en âge préscolaire, tout en respectant les directives maximales de huit enfants pour l'accueil en période scolaire et de six pour l'accueil en période de vacances scolaires.

Pour les enfants en âge scolaire 1H à 8H :
Si l'offre de la commune en AES (accueil-extrascolaire) ne correspond pas à la demande de placement, les parents ont l'obligation de requérir auprès de la commune une autorisation de placement à l'accueil familial de jour.

11.1.5 Service Officiel des Curatelles

Il incombe aux communes de financer les services des curatelles.

Dans le cadre de l'Association à Buts Multiples des communes de la Glâne (ABMG), une commission administrative suit le travail du service. Elle est présidée par M. Éric Dénervaud, elle est formée de 5 conseillères et conseillers communaux. M. Marc Butty, Juge de Paix de la Glâne y est invité régulièrement. M. Armand Jaquier représente la commune de Romont.

Afin d'assurer la qualité de la prise en charge des mandats il a été décidé de renforcer le service par un poste administratif à 60 % en 2022.

Le Service des Curatelles de la Glâne s'est doté, depuis 1999, d'un service professionnel. Il est conduit par M. Christophe Seydoux. Il emploie en 2021 7 personnes pour un taux d'activité de 420 % dont 160 % de postes administratifs et 260 % de postes de curatrices et curateurs.

11.1.6 Chômage

La situation sur le marché de l'emploi fribourgeois s'est améliorée en 2021 avec un taux moyen de chômage de 3,0% contre 3,3% en 2020.

L'indemnité pour réduction de l'horaire de travail (RHT), dont l'accès a été systématiquement facilité durant la pandémie de Covid-19, a constitué un instrument clé pour amortir le choc économique.

Statistiques		31.12.2020		31.12.2021	
Demandeurs d'emploi	Romont	264	9.1 %	227	6.9 %
	Glâne	756	5.8 %	665	5.1 %
	Canton	10'597	6.1 %	8'944	5.2 %
dont					
Chômeurs	Romont	200	6.1 %	140	4.2 %
	Glâne	542	4.1 %	378	2.9 %
	Canton	6'548	3.8 %	4'787	2.8 %

Le taux de demandeurs d'emploi regroupe les chômeurs et les personnes qui sont occupées dans une mesure active, comme un programme d'emploi temporaire, un gain intermédiaire, un cours de perfectionnement ou une reconversion professionnelle.

11.1.7 Service social de la Ville de Romont

11.1.7.1 Son personnel

En janvier 2021, l'équipe du service social a accueilli une nouvelle assistante sociale.

Assistantes sociales :

- Madame Joëlle Berchtold, assistante sociale, a été engagée à 50% au 1er janvier 2021.
- Madame Elodie Chevallier, assistante sociale à 80 %, a commencé sa quatrième année au 1er janvier 2021.
- Madame Alexandra Scyboz, assistante sociale à 70 %, a commencé sa 8ème année au mois d'avril. Elle occupe le poste de responsable d'équipe depuis mai 2017, soit pour la 5ème année.

Secrétaire :

- Madame Valérie Thorimbert, secrétaire-comptable à 80 %, a commencé sa 7ème année au mois de février.

Monsieur Pierre Décrind, chef du service général de la Commune, assume pour sa part le rôle de responsable administratif du service.

11.1.7.2 Fonctionnement

L'aide sociale et les normes qui la régissent découlent de différentes dispositions cantonales et fédérales auxquelles le service social se réfère.

> *« L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle ainsi que l'intégration des personnes dans le besoin, ne pouvant ni être entretenues par leur famille ni faire valoir d'autres prestations légales.*
>
> *L'aide sociale n'est toutefois pas un droit. Octroyée par les pouvoirs publics, elle est subsidiaire d'autres assistances privées ou publiques et elle est calculée selon la situation spécifique de la personne dans chaque cas d'espèce. »*

Chaque demande d'aide financière est validée par la commission sociale dans le respect des normes CSIAS et de la loi sur l'aide sociale du canton (LASoc).

La personne qui a reçu une aide matérielle est tenue de la rembourser, en tout ou en partie, dès que sa situation financière le permet.

Le service social apporte quatre types d'aide :

- **la prévention**
  qui comprend toute mesure générale ou particulière permettant d'éviter le recours à l'aide sociale ;

- **l'aide personnelle**
  qui comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil ;

- **l'aide matérielle**
  qui est une prestation allouée en espèces ;

- **les mesures d'insertion sociale (MIS)**
  qui, dans le cadre d'un contrat d'insertion sociale, permettent au bénéficiaire de retrouver ou de développer son autonomie et son insertion socioprofessionnelle.

Selon les situations, des demandes de dons auprès de divers organismes privés sont déposées.

11.1.7.3 Collaboration

Groupement des ssr francophones du canton

Le service social de la ville de Romont participe au groupement des services sociaux régionaux francophones du canton qui se réunit 4 fois par année. Les services sociaux germanophones se joignent à ce groupement 1 fois par an.

Ces rencontres nous permettent d'échanger sur notre travail au quotidien, notre mode de fonctionnement et l'application des bases légales en vigueur. Elles sont également l'occasion de rencontrer les acteurs du réseau secondaire avec lesquels nous sommes amenés à collaborer.

Le Service de l'action sociale prend part régulièrement à ces rencontres pour nous apporter ses éclairages sur des thématiques spécifiques.

Groupement des ssr glânois

Les ssr glânois ont décidé cette année de se réunir à 2 reprises afin d'échanger sur leurs pratiques respectives, permettre des regards croisés sur les problématiques rencontrées et encourager par là même une certaine harmonisation.

Ces séances se sont révélées fructueuses et les 3 ssr ont décidé de répéter l'exercice en 2022.

SASoc

Le SASoc organise depuis fin 2017 3 à 4 rencontres annuelles pour la transmission aux responsables d'équipe des modifications légales et de leurs recommandations en termes d'application. Ses rencontres

se veulent un lieu d'échanges mais surtout d'harmonisation des pratiques. Mme Alexandra Scyboz y prend part en sa qualité de responsable d'équipe.

Saint-Vincent de Paul

Mme Joëlle Berchtold et Mme Alexandra Scyboz ont pris part aux rencontres mensuelles de l'Association SVP de Romont en qualité de répondantes du service social en alternance durant l'année 2021.

Depuis décembre 2021, dans un souci d'optimisation des ressources, le service social ne participe plus aux séances mensuelles de l'Association. Il poursuit néanmoins sa collaboration.

Réseau

Le travail de réseau constitue une part conséquente de notre activité.

Nous travaillons en collaboration avec de nombreux organismes, plus particulièrement avec l'office régional de placement (ORP) et le pôle insertion+ (PI+), l'AI, les organisateurs de mesures d'insertion sociale, le service officiel des curatelles de la Glâne, les curateurs privés, les médecins généralistes, les psychiatres et psychologues et les caisses cantonales de chômage.

Nous organisons et participons en outre régulièrement à différentes rencontres de réseau qui permettent une meilleure coordination et cohérence du projet d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires. Ces séances constituent en ce sens un pan primordial de l'accompagnement psychosocial des bénéficiaires.

11.1.7.4 L'année 2021, en bref

L'équipe du service social a accueilli Mme Joëlle Berchtold le 1er janvier 2021 et l'a accompagnée dans la découverte et l'apprentissage du rôle d'assistante sociale d'un service social communal.

Pour la seconde année consécutive, le service social a dû conjuguer avec le Covid, faire preuve de souplesse et d'adaptabilité pour continuer à offrir à ses bénéficiaires des prestations de qualité, ceci dans la continuité.

Dès la mi-janvier, les assistantes sociales ont en effet dû à nouveau limiter leurs entretiens en présentiel pour les nouvelles situations ou les situations complexes. Les rencontres se sont déroulées prioritairement à l'auditorium ou la salle du conseil. Les échanges par mails et téléphones ont été privilégiés. Comme l'année précédente, la situation s'est détendue à l'arrivée des beaux jours pour se dégrader à nouveau à l'automne.

Du fait de la pandémie, le travail de réseau a été limité et les projets de réinsertion socio-professionnelle ralentis.

Les bases légales de l'aide et des assurances sociales sont en constante évolution. Le service social s'est ainsi employé cette année encore à enrichir et mettre à jour le classeur de référence des assistantes sociales.

L'équipe du service social a été fortement mobilisée pour la mise en place du nouveau logiciel de gestion comptable et administrative Kiss. Le système a été mis en production au 1er avril après différents tests. Si au niveau du versement des budgets et du paiement des factures une procédure efficiente a rapidement pu être trouvée, la refacturation au canton n'a pu être effectuée par aucun service social.

Durant l'été, une délégation SSR/SASoc a dès lors été désignée pour négocier avec Diartis et permettre une solution commune satisfaisante. Si un arrangement a été trouvé à la fin de l'année, force est de constater que la facturation n'a pas pu être finalisée au 31.12.2021, différents « réglages » étant encore nécessaires.

Les paramétrages imprécis du programme n'ont pas non plus permis de fournir à l'OFS les statistiques usuelles.
De l'énergie va ainsi encore devoir être mobilisée début 2022 à ce niveau.

Les nouveaux membres de la commission sociale ont débuté leur mandat en mai. Une ambiance agréable a régné au sein des séances de la commission sociale et a permis un travail fructueux dans un esprit de collaboration.

Le groupement francophone des ssr ne s'est réuni qu'à 2 reprises cette année, ceci en visioconférence. Les deux 1ères rencontres entre les responsables des SSR et le SASoc de l'année ont eu lieu en visioconférence.

11.1.7.5 Quelques chiffres

En 2020, le montant total des dépenses s'élevait à CHF 1'812'002.- et celui des crédits à CHF 922'381.-.

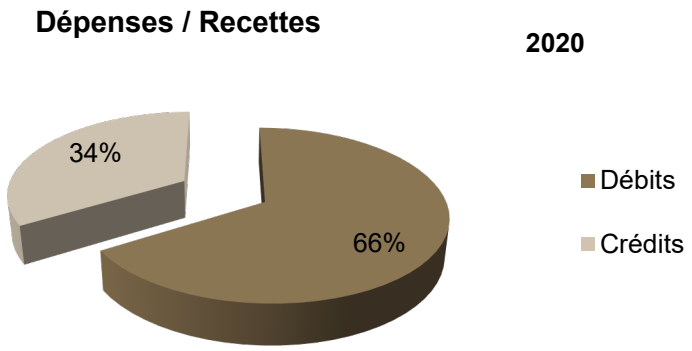

En comparaison, en 2021, le montant total des dépenses s'élève à CHF 1'745'346.- et celui des crédits à CHF 588'548.-.

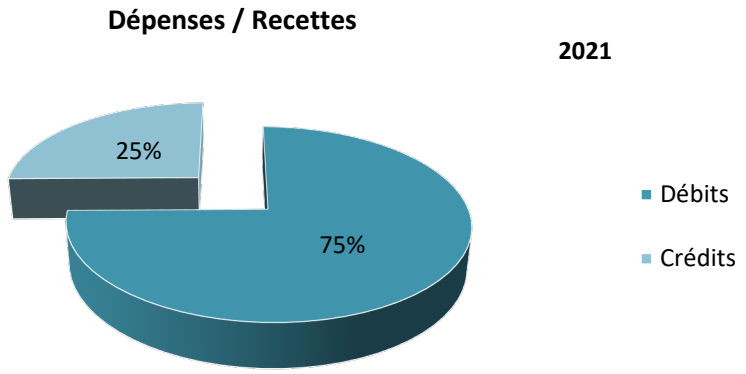

Les dépenses – soit l'aide financière octroyée par le service social de Romont - sont financées par le canton à hauteur de 40%. Ces dernières n'ont que très légèrement diminué cette année par rapport à 2019.

Conjointement, les crédits - constitués des remboursements de dettes sociales, des rétroactifs AI et prestations complémentaires, des éventuels héritages, des indemnités chômage, des subsides d'assurance maladie, des allocations familiales, … - ont été moins importants cette année. En 2021, 25 personnes ont remboursé régulièrement leur dette sociale, ceci pour un montant global de CHF 23'500.-

Nombre de situations traitées

110 ménages ont bénéficié d'une aide financière en 2021, soit 6 de moins qu'un 2020.

75 personnes ont déposé une demande d'aide au service social, soit une petite dizaine de moins que l'année précédente.

18 aides personnelles ont été accordées pour des démarches administratives diverses dans un souci de prévention, 34 ont ouvert un droit à une aide financière, 2 à une aide d'urgence et 1 à une avance sur chômage. Les 20 autres demandes n'ont pas abouti, ceci soit parce que le dossier était incomplet, soit parce que la personne ne s'est pas présentée ou qu'une assistante sociale l'a réorientée suite à un contact téléphonique.

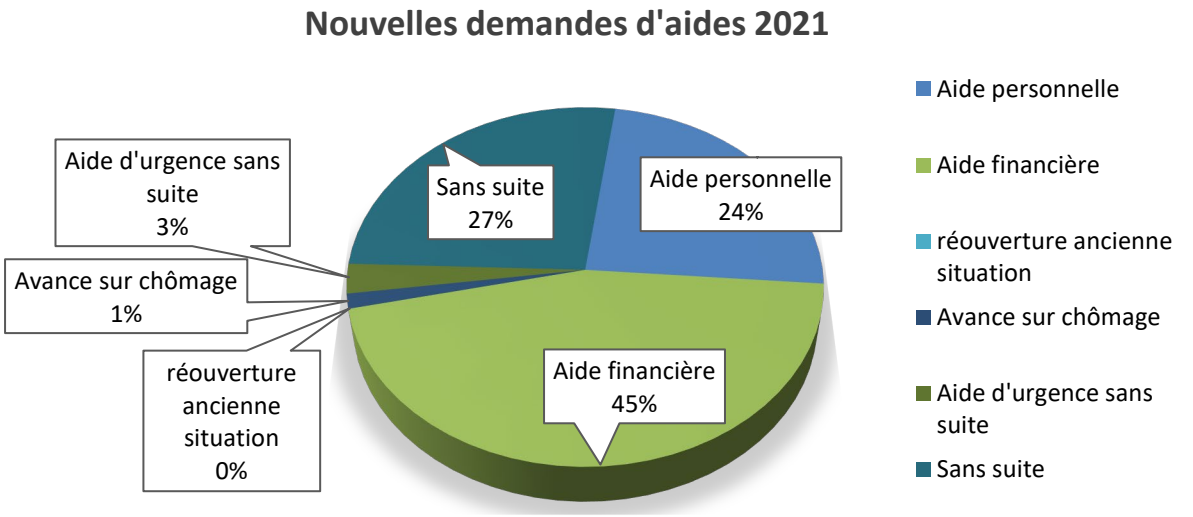

Causes d'indigence en 2021

La cause d'indigence prédominante au niveau statistique demeure celle des revenus insuffisants.

Il est à noter que les familles monoparentales sont un groupe à risques bien représenté, de même que les personnes ayant épuisé leur droit aux IJ chômage et/ou souffrant d'une atteinte à la santé non-reconnue ou pour lesquelles une demande AI est en cours.

Le service social est amené régulièrement à accompagner des femmes en procédure de séparation ou de divorce, avec ou sans enfants.

Ces 3 dernières années, le service social constate une augmentation des demandes des jeunes entre 18 et 25 ans sans formation avec un parcours social et familial complexe.

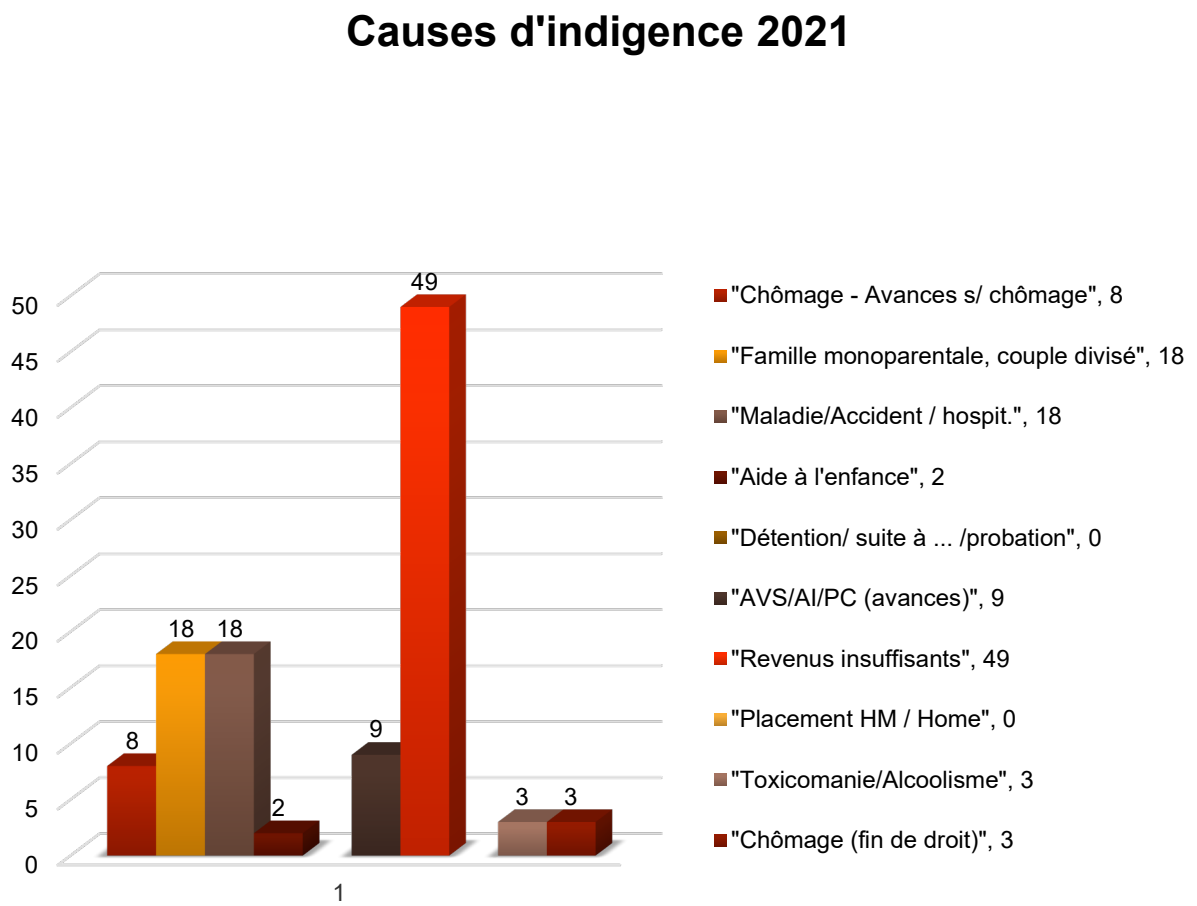

11.1.7.6 Conclusion

Durant l'année 2021, malgré le Covid, l'équipe du service social s'est employée à offrir des prestations de qualité à la population de Romont.

Elle constate cette année encore que les conditions d'accès aux prestations des assurances sociales se restreignent, que la coordination entre les différents régimes de prestations et que le traitement des situations des bénéficiaires par les différents services se complexifient. La phase d'analyse des nouvelles demandes se révèle de ce fait plus longue.

En 2021 encore, les différentes assurances sociales ont mis globalement plus de temps à rendre leurs décisions sur prestations, ceci certainement du fait du Covid et du télétravail. La gestion administrative des dossiers d'aide sociale s'en est trouvée ralentie.

Les travailleurs peu ou pas formés ainsi que les personnes touchées chroniquement dans leur santé physique ou psychique peinent à s'insérer durablement sur le marché du travail actuel.

La pandémie a fragilisé plus encore les bénéficiaires d'aide sociale et entravé leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

Le service social n'a pas constaté cette année encore d'augmentation des demandes d'aide sociale liées au Covid. Il s'attend néanmoins à un effet rebond.

En 2021, l'équipe a dû consacrer beaucoup de temps et d'énergie à la mise en place de son nouveau logiciel comptable. Elle devra poursuivre ce processus en 2022, se réjouit de disposer prochainement d'un outil performant et espère ainsi optimiser sa gestion comptable et administrative.

La mise en consultation de l'avant-projet de la loi sur l'aide sociale fribourgeoise a suscité en début d'année un débat nourri. Les différentes interpellations, remarques et commentaires doivent maintenant faire l'objet d'une analyse approfondie.

Face aux différentes évolutions sociétales, nous nous employons à développer nos connaissances et compétences en termes de savoir-faire mais également de savoir-être afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires dans leur projet de réinsertion socioprofessionnelle.

L'Assistante sociale responsable

Alexandra Scyboz

11.2 SANTE

11.2.1 Réseau Santé de la Glâne

Le rapport d'activité 2021 du RSG est consultable sur le site internet suivant :

https://www.sante-glane.ch/organisation/documents-publics

11.2.2 Contrôle des champignons

Pour 2021, le nombre de récoltes contrôlées a été de 127 :

Quantité de champignons comestibles	200 kg
Quantité de champignons impropres à la consommation	7 kg
Quantité de champignons vénéneux	1.2 kg

Mme Isabelle CORDEY, Mme Claudia MOREL et M. Georges STEINER assument ce service en leur qualité de contrôleur officiel. Mme Monique Durussel titulaire du diplôme d'expert en champignons VAPKO a rejoint l'équipe des contrôleurs officiels en 2021.

Le conseil communal adresse un merci particulier à ces personnes pour leur engagement et pour leurs services auprès de la population.

11.3 CIMETIERE

31 personnes décédées ont rejoint le cimetière de Romont, 28 personnes ont été incinérées et 3 personnes enterrées. En 2020 ce sont 43 personnes décédées qui avaient rejoint le cimetière et en 2019 26.

Désaffectation de tombes et de cellules du columbarium

17 tombes ont été désaffectées en 2021 et 5 cellules désaffectées au columbarium, les concessions arrivant à échéance. Il arrive également que des familles demandent la désaffectation d'une tombe avant son échéance, ce cas de figure est envisageable pour autant que l'inhumation du corps remonte à plus de vingt ans.

Travaux au cimetière

En 2021, une extension du columbarium a été faite avec la création de 6 alvéoles à 4 ouvertures, augmentant ainsi sa capacité de 24 emplacements pour urnes cinéraires.

11.4 JEUNESSE

Le rapport d'activité de REPER est consultable sur notre site internet :

http://www.romont.ch/fr/education/jeunesse/

REPER
PROMOTION
DE LA SANTE
ET PREVENTION

12 Domaine public

12.1 DOMAINES

La surface des diverses parcelles louées en 2021 à 12 exploitants représente environ 261'000 m^2.

12.2 CONCIERGERIE

Sous la responsabilité de M. Afonso, le service de conciergerie se compose comme suit :

- Mme Catarina Afonso
- Mme Rosa Maria Baptista Bernardino
- Mme Marlène Loureiro Pinto
- Mme Maria Rosa Silva Ferreira
- Mme Paula Silvana Rodrigues Braziela
- Mme Jacqueline Curty
- Mme Felisbela Maria Soares Fernandes

Ces personnes suivent des formations sur la sécurité au travail sous l'égide du SPAA. Des audits sont également réalisés par cet organisme afin d'assurer un suivi dans l'application des normes de sécurité.

Dans le cadre de leur formation d'agent d'exploitation, nos apprentis collaborent également avec le service de conciergerie notamment pour les grands nettoyages des écoles et des halles de gym.

Ces personnes interviennent dans les bâtiments suivants :

- Bâtiment de l'administration
- Hôtel de Ville
- Bâtiment de l'école enfantine
- Bâtiment de l'école primaire
- Tour des Béguines
- Tour de Fribourg
- Tour du Sauvage
- Eglise des Capucins
- Chapelle mortuaire
- Bâtiment des halles de gym
- Bâtiment du centre de renfort
- Cabane de Boulogne
- PSS Arruffens
- PC Chavannes
- Bâtiment de l'édilité
- Centre de sport de Bossens

Elles s'occupent des nettoyages des locaux, de leur entretien ainsi que de la mise à disposition des locaux à des tiers.

Afin de pouvoir exécuter pleinement leur travail, le matériel et les machines mis à disposition du personnel de conciergerie sont évalués chaque année et remplacés si cela s'avère nécessaire.

Ainsi, en 2021 une nouvelle autolaveuse a été achetée en remplacement d'une machine qui n'était plus adaptée aux normes actuelles.

L'année 2021 en raison de la pandémie de Covid-19 fut à nouveau très chargée pour les employés de la conciergerie. Le service de conciergerie a en plus des nettoyages habituels dû assumer la désinfection des locaux à forte fréquentation soit les écoles, les halles de gym, les bureaux de l'administration ainsi que les salles en location.

12.3 BÂTIMENTS

En plus des travaux d'entretien courant réalisés pendant l'année, des travaux plus spécifiques ont été réalisés dans les bâtiments de la commune et de la bourgeoisie, à savoir :

Bâtiment de l'administration, rue du Château 93

- Transformation de l'auditorium en salle de réunion ; changement de tous les luminaires, changement de la fenêtre, pose d'une antenne wifi, équipement en mobilier (tables, fauteuils, armoire).
- Equipement audiovisuel avec écrans 85 pouces pour la salle du conseil communal et la salle de réunion de l'auditorium.

Bâtiment Ecole Ville, rue de l'Eglise 104

- La salle 24 a retrouvé sa surface d'origine en supprimant un mur soit 72 m2.
- La salle des maîtres a été déplacée de manière provisoire dans le hall d'entrée.
- Dans les combles 2 studios de 9 m2 chacun ont été réunis pour en faire un seul de 18 m2, permettant ainsi d'accueillir plus aisément plusieurs élèves pour des cours d'appui.

Bâtiment Ecole Condémine, rue Aliénor 12

- Changement du système de chauffage, passage du chauffage à mazout au CAD.

Bâtiment locatif, route de Chavannes 28/30/32

- Réfection complète de la peinture d'un appartement suite à changement de locataire.

Bâtiment de l'Hôtel de Ville, rue du Château 112

- Réfection de la peinture dans les bureaux de la RGV et de l'office du tourisme.

Bâtiment Dumas, rue du Château 114

- Réfection complète de la peinture d'un appartement et divers travaux de remise en état suite à changement de locataire.

Halles de gym, promenade des Avoines 4

- Installation de 3 antennes wifi dans les 2 halles de gym et dans le bureau du maître de sport.

En plus de ces travaux, un contrôle et le changement de plusieurs extincteurs ont été réalisés.

La Ville de Romont a le mandat de gestion des bâtiments de la Bourgeoisie. Comme pour les bâtiments communaux, des travaux d'entretien courant sont réalisés pendant l'année et d'autres travaux plus importants également :

Bâtiment ancien couvent des Capucins

- Aménagement d'un local de pause pour le personnel de la crèche.

12.4 FORETS

12.4.1 Corporation forestière intercantonale Glâne-Farzin

12.4.1.1 Comité directeur

Avec la nouvelle législature la composition du comité directeur est la suivante :

Présidente :	Valérie Hadorn	Commune de Valbroye
Vice-président :	Régis Magnin	Commune d'Ursy
Membres :	Ermanno D'Agostino	Commune de Lucens
	Didier Demierre	Commune de Romont
	Lucas Dupré	Commune de Villorsonnens
Ingénieurs forestiers :	Patrick Rossier	Forêts domaniales de l'Etat de Fribourg 6ème arrondissement FR
	Vivien Pleines	Forêts d'Etat Farzin et Côte à Roud 6ème arrondissement VD

12.4.1.2 Triages corporation

La corporation se divise en 5 triages, 3 pour Fribourg et 2 pour Vaud.

M. Olivier Klopfenstein est le forestier du triage 4.3 FR qui comprend les forêts de la commune de Romont.

- La Corporation forestière intercantonale Glâne-Farzin est le centre de compétence fort et reconnu pour la région au niveau forestier.
- La Corporation gère les forêts de son périmètre, selon les principes du développement durable (environnement – société – économie).
- La Corporation met en valeur le rôle d'accueil du public en forêt, en tenant compte des attentes de la population et en l'informant quant à ses diverses fonctions.
- La Corporation offre des places de travail d'un standard élevé, du point de vue technique et salarial.
- Elle est une entreprise formatrice.
- La Corporation est un partenaire fiable pour l'économie régionale du bois.

13 Enseignement / Petite enfance

13.1 ECOLES

13.1.1 Classes

13.1.1.1 Ecole enfantine et primaire

	filles	garçons	Romont	Billens	Autres	Total	Intégrations	Total
Classes 1H-2H								
N. Monney et C. Morel	9	13	18	4	0	22	0	22
B. Bugnon et M. Deschenaux	11	11	17	5	0	22	0	22
Sandrine Defferrard	10	13	17	6	0	23	0	23
S. Aeby	10	13	21	2	0	23	0	23
D. Haussener	10	12	22	0	0	22	0	22
L. Lämmler et S. Ostinelli	10	12	22	0	0	22	0	22
Total 1H-2H	**60**	**74**	**117**	**17**	**0**	**134**	**0**	**134**
3H								
N. Telbois et A. Sulejmani	12	9	14	7	0	21	1(+2)	23
G. Ecoffey	10	10	19	1	0	20	1(+2)	22
J. Mrdovic	9	9	17	1	0	18	1(+2)	20
Total 3H	**31**	**28**	**50**	**9**	**0**	**59**	**3(+6)**	**65**
4H								

M. Morand et M. Dousse	8	12	17	3	0	20	1(+2)	22
S. Sapin et J. Dougoud	7	14	21	0	0	21	0	21
M. Strüby et J. Dougoud	7	11	17	1	0	18	1(+2)	20
Total 4H	**22**	**37**	**55**	**4**	**0**	**59**	**2(+4)**	**63**
Total 3H-4H	**53**	**65**	**105**	**13**	**0**	**118**	**5(+10)**	**128**
5H								
V. Pavlovic	10	12	22	0	0	22	0	22
A-Cl. Roubaty et V. Waeber	7	11	18	0	0	18	0	18
C. Mayor et V. Waeber	9	10	19	0	0	19	0	19
Total 5H	**26**	**33**	**59**	**0**	**0**	**59**	**0**	**59**
6H								
D. Meyer et J. Genoud	8	11	19	0	0	19	0	19
A. Bossel	8	11	19	0	0	19	1(+2)	21
Ch. Maternini	7	11	18	0	0	18	1(+2)	20
Total 6H	**23**	**33**	**56**	**0**	**0**	**56**	**2(+4)**	**60**
Total 5H-6H	**49**	**66**	**115**	**0**	**0**	**115**	**2(+4)**	**119**
7H								
L. Philipona	7	9	16	0	0	16	1(+2)	18
M. Girard	8	10	18	0	0	18	0	18
Y. Haussener	8	8	16	0	0	16	1(+2)	18
Total 7H	**23**	**27**	**50**	**0**	**0**	**50**	**2(+4)**	**54**
8H								
M. Maternini	10	8	18	0	0	18	1(+2)	20
C. Bapst	10	10	20	0	0	20	0	20
M. Ménétrey et S. Richoz	10	10	20	0	0	20	0	20
Total 8H	**30**	**28**	**58**	**0**	**0**	**58**	**1(+2)**	**60**
Total 7H-8H	**53**	**55**	**108**	**0**	**0**	**108**	**3(+6)**	**114**
Total 3H-8H	**155**	**186**	**328**	**13**	**0**	**341**	**10(+20)**	**361**
Total 1H-8H	**215**	**260**	**445**	**30**	**0**	**475**	**10(+20)**	**495**

> L'école enfantine est répartie en 6 classes, quatre classes sont situées au bâtiment scolaire de la Condémine et deux autres classes au bâtiment de l'école primaire en Ville. Elle compte 134 élèves. Les enfants de Billens font leur école enfantine à Romont. Cette année, nous en comptons 17.

> L'école primaire est répartie en 18 classes, elle compte 361 élèves y compris les 10 intégrations et les 13 élèves de Billens en 3H et 4H.

Enseignants

Arrivées : Mme Sarah Ostinelli
Mme Albuljena Sulejmani
Mme Joëlle Genoud
Mme Mélanie Girard
Mme Karine Sottaz.

Départs : Mme Brigitte Kolly
Mme Marie-Thérèse Bossel
Mme Argjira Osmani.

Bulletin d'information
Celui-ci regroupe les informations utiles aux parents des élèves fréquentant l'école enfantine et primaire. Chaque année des améliorations sont apportées à ce libretto; merci aux responsables pour la rédaction et aux Ateliers Protégés de la Glâne.

Carnaval
Cette année, le cortège des enfants des écoles de Romont a malheureusement été annulé à cause du COVID.

13.1.1.2 Classe de soutien A

	filles	garçons	Romont	Autres	Total	Intégrations	Total
V. Maillard K. Sottaz	4	5	9	0	**9**		9
Total Soutien A	4	5	9	0	**9**		9

13.1.1.3 Sport scolaire

M. Pierre Richoz enseigne le sport depuis septembre 2007. Dans ce cadre, il organise diverses activités.

Education physique

Classe 1H	0 -1 x 60 min / semaine
Classe 2H	1 x 60 min / semaine
3H à 8H	2 x 60 min / semaine
Ecole Les CLES	1 x 150 min / semaine
Soutien	2 x 60 min / semaine.

Les leçons sont données par le titulaire de la classe. M. Richoz et M. Demierre passent dans chaque classe 3 x durant l'année pour donner 4 leçons de suite en collaboration avec le titulaire. De plus, 1 après-midi sportif par classe a été organisé.

Natation

2H à 8H et classes de développement : 6 leçons par année.

Patinage

1H-2H-3H-4H-5H-6H-7H-8H-D2+D3-CLES : 3 x 2 unités par année.

Ski

4H : 3 journées à Rathvel
5H : 3 journées à Rathvel
6H : 3 journées à Rathvel
8H : 3 journées à Rathvel.

Camp d'été

Les classes de 4H à Charmey	3 jours
Les classes de 6H à Vaumarcus	4 jours
Les classes de 8H à Leysin	5 jours.

Marche

Une marche d'automne a été organisée.

Escalade

Les classes de 1-2-3-4-5-6-7-8H, D2 et D3 et Les CLES/Logo : 2 x 1h00 par année.

Sport scolaire facultatif

Lundi :	de 15h45 à 16h45	Parkour	avec Christophe Demierre
Lundi :	de 15h45 à 16h45	Escalade	avec Christophe Demierre
Lundi :	de 15h45 à 16h45	Foot-tennis	avec Christophe Demierre
Vendredi :	de 15h45 à 16h45	Judo 3-4-5H	avec Nicolas Maurer
Vendredi :	de 15h45 à 16h45	Judo 6-7-8H	avec Nicolas Maurer
Vendredi :	de 16h00 à 17h00	Agrès 5-8H	avec Elisa Cochard
Jeudi :	de 15h45 à 16h45	Polysport 3-4-5-H	avec Anne Conus
Mercredi :	de 13h15-14h15	Agrès 3-4H	avec Christophe Demierre
Mercredi :	de 14h15-15h15	Jeux filles	avec Christophe Demierre
Mercredi :	de 15h15-16h15	Jeux garçons	avec Christophe Demierre
Mardi :	de 15h45 à 16h45	Danse	avec Joëlle Dumas
Jeudi :	de 15h45 à 16h45	Polysport 6-7-8H	avec Orianne Van Den Driesche
Lundi :	de 16h00 à 17h00	Tennis	avec Damien Vauthey
Mardi :	de 16h00 à 17h00	Tennis	avec Damien Vauthey.

Basket

Participation au tournoi scolaire 7-8H.

Ski

Participation championnat scolaire 4H à 8H.

Football

Participation à la Crédit suisse cup 6H à 8H.

Tous ces championnats ont été annulés à cause du COVID 19.

Pierre Richoz
Christophe Demierre

13.1.1.4 Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse

Le rapport d'activité des Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse est consultable sur le site internet www.sas-gv.ch.

13.1.2 Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire (AES) met à disposition un lieu de vie pour **l'accueil et la prise en charge des enfants** en dehors des heures de classe. Les enfants sont encadrés par du personnel compétent et formé, de 6h45 à 18h30, repas de midi compris.

Personnel en charge de l'accueil :

- M. Domingo Kalukemba, responsable
- Mme Inga Duc, auxiliaire
- Mme Nadine Kramer, auxiliaire
- Mme Ariane Olofsson, auxiliaire

Secrétariat :

- Mme Nicole Berset, secrétaire

Le conseil communal adresse ses remerciements à tout le personnel de l'AES pour le travail accompli auprès des enfants et la très bonne gestion de l'accueil. Ce service est très apprécié par les enfants et les parents.

Coordonnées et contacts utiles :

Lieu de l'accueil :

Route de l'Industrie 3
1680 Romont
Tél : 026 651 99 19
Courriel : AES@romont.ch

Adresse postale :

Ville de Romont
Accueil extrascolaire (AES)
Rue du Château 93
Case postale 236
1680 Romont

Pour les enfants qui ne peuvent pas être accueillis à l'AES par manque de place ou en raison des horaires d'accueil pas adaptés, les parents ont la possibilité de placer leurs enfants à l'accueil familial de jour.

Une demande d'autorisation doit être faite à la commune au moyen d'un formulaire qui se trouve sur le site internet de la commune.

13.1.3 Transports scolaires / mobilité des écoliers

Pour l'année scolaire 2021/2022, les mesures suivantes ont été reconduites :

- Gratuité des abonnements pour les enfants de 1H et 2H,
- Service d'accompagnement dans les bus par une personne formée pour cette activité,
- Surveillance de l'arrêt de bus à la rue Pierre de Savoie quatre fois par jour par une personne formée qui aide aussi les plus jeunes élèves.

En plus de ces mesures, le personnel de l'AES accompagne également les enfants fréquentant l'AES dans les bus, ces personnes adultes facilitent également le transport des plus jeunes élèves.

M. Mauron, agent de ville, est régulièrement présent à la rentrée et à la sortie des classes pour s'assurer de la sécurité des élèves.

On constate que le nombre de parents venant amener et reprendre leurs enfants à l'école est encore trop important et cela engendre régulièrement des problèmes de sécurité pour tous les élèves.

En 2020, le conseil communal avait mandaté le bureau Team+ pour une étude sur la mobilité des écoliers, cette étude s'est poursuivie en 2021. Des propositions d'amélioration des chemins des écoliers ont été décidées par le conseil communal pour une mise en application en 2022.

13.1.4 Médecine scolaire

Pendant leur scolarisation, les enfants passent un bilan de santé à deux reprises. Un contrôle du statut vaccinal des élèves est également proposé, et les vaccinations recommandées peuvent être appliquées dans le cadre de l'école.

Afin de répondre aux besoins actuels des élèves, l'organisation de la médecine scolaire dans le canton de Fribourg a été revue. Dès la rentrée scolaire 2019, la nouvelle organisation (Frimesco) sera progressivement mise en place dans le canton, sur une période de trois ans. Les parents concernés sont informés en temps voulu par leur cercle scolaire.

Nouvelle organisation de la médecine scolaire (Frimesco), principaux changements

Le premier examen, qui avait lieu en 2ème HarmoS dans l'ancien système, aura désormais lieu à l'âge préscolaire, donc juste avant l'entrée à l'école primaire en 1ère HarmoS. Cet examen obligatoire sera effectué par la/le pédiatre ou médecin de famille habituel-le de l'enfant. Lors de cet examen préventif le développement général de l'enfant, la vue, l'audition, la motricité et le langage de l'enfant seront contrôlés en particulier.

De plus, à cette occasion, les vaccinations recommandées seront contrôlées et complétées si nécessaire par le médecin, avec l'accord des parents.

Le **deuxième examen**, qui **avait lieu jusqu'ici en 7ème HarmoS**, sera déplacé à la **9ème HarmoS**, donc en première année du Cycle d'Orientation (CO).

A Romont, il est aussi donné des informations d'éducation sexuelle dans 3 degrés allant de l'école enfantine à la dernière année du primaire.

Une infirmière est également mandatée pour le contrôle des poux, en cas de problème persistant celle-ci est appelée quelquefois à se déplacer dans la famille de l'enfant. Le but étant d'éliminer de manière certaine le problème afin d'éviter une contamination de toute une classe, voire de plusieurs classes.

Soins dentaires à l'école

Service dentaire scolaire (SDS) assure la santé bucco-dentaire des élèves de l'école obligatoire (HarmoS, secondaire I et écoles spécialisées), dont les parents sont domiciliés dans le canton de Fribourg. Il dispose pour cela de trois cliniques dentaires fixes, deux cliniques mobiles pour les contrôles annuels dans les écoles et deux cliniques orthodontiques.

Les contrôles sont organisés chaque année dans les cliniques mobiles pour les élèves de Romont.

14 Economie / Culture

14.1 ECONOMIE

L'activité économique de Romont en 2021

En 2021, malheureusement, la pandémie du Coronavirus (COVID-19) a continué de perturber la vie économique. Néanmoins, d'un point de vue global, les différent·es actrices et acteurs du milieu économique ont été moins impacté·es qu'en 2020.

Les relâchements temporaires des restrictions sanitaires à certains moments de l'année ont permis à l'un ou l'autre événement de la vie économique romontoise d'avoir lieu. La population locale, avide de se retrouver après des mois sans aucune rencontre, a joué le jeu et était au rendez-vous.

Au rang des manifestations annulées ou reportées figurent notamment le VitroFestival, la Foire de printemps, le Comptoir et la Braderie. La rencontre avec les industriels n'a également pas pu avoir lieu.

La Foire de la Bénichon, intégrée à la Bénichon comme en 2019, a permis de rouvrir le bal des manifestations. Elle a été un grand moment de rassemblement de la population romontoise et glânoise, voire fribourgeoise, grâce, entre autres, à l'approche des élections cantonales. Dans une ambiance conviviale et sous un beau soleil, les passant·es ont pu venir découvrir les différents stands mettant à l'honneur des produits régionaux et artisanaux. Les bouchers et les restaurants de la place ont, quant à eux, proposé le traditionnel menu de la Bénichon.

Le 25 septembre a également vu la naissance d'un nouveau Festival de brasseries régionales, grâce à l'engagement de l'équipe de la Brasserie Extra-Muros, qui fêtait son déménagement dans l'intra-muros. Le public a pu ainsi découvrir différentes brasseries de la région.

En décembre, le Marché de Noël et la fête de St-Nicolas ont pu avoir lieu, dans un contexte rempli d'incertitudes liées à la situation sanitaire et sous une météo plus que maussade. Les chalets, à nouveau disposés dans la cour du Château, ainsi que les stands situés dans l'Orangerie du Vitromusée ont malgré tout rassemblé la population locale autour de produits de qualité. Le traditionnel rendez-vous avec St-Nicolas a également pu être maintenu pour le plus grand bonheur des enfants.

Le conseil communal a soutenu de diverses manières ces initiatives, ainsi que les organisateur·trices de ces manifestations. Les subventions et aides aux sociétés locales ont également été maintenues.

Le conseil communal est fier de la résilience du tissu économique local et remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré au succès de ces différents rendez-vous devenus incontournables.

La vie de nos Entreprises / PME et Artisans

L'année écoulée aura mis à rude épreuve les nerfs de certains commerçant·es, restaurateur·trices et gestionnaires d'espaces culturels et sportifs. Les mesures sanitaires, très fluctuantes, ont demandé des trésors de patience, de créativité et de résilience à beaucoup d'entre elles et eux.

Comme l'année dernière, les subventions et aides aux sociétés locales ont été maintenues et le conseil communal a privilégié les bons SICARE, ainsi que les achats dans les commerces de la place pour les différents cadeaux (par ex. en lieu et place de l'apéritif à l'issue des séances de conseil général).

Au menu des bonnes nouvelles concernant les restaurants, on peut mentionner la réouverture de l'Hôtel – Restaurant St-Georges.

Si une page de l'histoire économique romontoise a été tournée avec la fermeture définitive du site d'Erie Electroverre, certaines entreprises locales ont poursuivi leur expansion.

JNJ Automation SA a ainsi pu prendre possession de l'extension de son site à la Maladaire en mars 2021. Le Moulin de Romont a, quant à lui, débuté des travaux d'agrandissement qui doivent se terminer prochainement.

De nouvelles entreprises se sont également implantées à Romont, renforçant ainsi la diversité du tissu économique. On peut citer l'entreprise Kromatix™ qui a choisi le site de la Maillarde pour installer son nouveau site de production.

D'autres entreprises se sont placées parmi les plus innovantes, comme les Ascenseurs Menétrey, qui ont remporté le Prix de l'innovation du canton de Fribourg pour leur produit CelticLift, fruit d'une collaboration avec trois Hautes écoles de Suisse occidentale.

Le conseil communal a également pris connaissance avec soulagement et satisfaction de l'installation de nouveaux commerces, ainsi que la reprise d'autres commerces, dont les tenanciers étaient arrivés à la retraite. Cela permet le maintien de l'activité commerciale.

La SICARE a opéré une refonte de son système de bons, passant à une version plus moderne, également disponible sur internet via la plateforme kariyon et sur l'application du même nom.

Conclusion

Le conseil communal remercie chaleureusement toutes les entreprises, PME, artisan·nes, indépendant·es et commerçant·es situé·es sur son territoire. Malgré des circonstances difficiles pour la deuxième année de suite, tous·tes les acteur·trices de l'économie romontoise ont su garder leur dynamisme, maintenir la recherche dans l'innovation et générer des emplois. Ils et elles ont ainsi contribuer au rayonnement de notre cité sur le plan économique.

Le conseil communal poursuit les rencontres avec les différentes entreprises et reste en contact régulier avec la Promotion économique du Canton de Fribourg, afin d'attirer d'autres entreprises novatrices à Romont.

14.1.1 Archives communales

Budget de fonctionnement

Les Archives communales ont acquis le statut de dicastère depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législature 2021-2026 et sont confiées à la responsabilité de Mme Stefanie Losey, conseillère communale. Romont est, à notre connaissance, la seule commune du canton de Fribourg dotée d'un dicastère des archives, ce qui dénote la reconnaissance politique des activités de conservation, de gestion et de valorisation du patrimoine écrit communal. Il convient aussi de relever que l'héritage des siècles a laissé à la ville un ensemble de documents de grande importance, tant qualitativement et quantitativement.

Le fonctionnement du < Service des Archives communales >, est mandaté à l'entreprise *Passeurs d'archives Sàrl* à Fribourg. Ce mandat a fait l'objet d'un nouveau cahier des charges en 2022. Ce dernier précise les périmètres d'intervention du mandataire par rapport à l'administration communale notamment. Le cahier des charges reconnaît que la gestion de l'archivage et des archives nécessitent des compétences spécialisées et qu'il est important de planifier à long terme et dans la continuité la gestion des archives communales.

La gestion des archives courantes suit le plan de classement enrichi, mis en vigueur au 1er janvier 2011, puis amélioré et simplifié en 2016. Il est à noter que ce *plan de classement enrichi*, comme Passeurs d'archives l'a intitulé, correspond à un *plan de classement et de gestion* au sens du règlement du 4 juin 2019 sur l'archivage (art. 7 RArch).

Ce plan de classement, déjà en place, devra être approuvé dans un délai de cinq ans par les Archives de l'Etat, selon les dispositions transitoires prévues par ce règlement à l'art. 51 RArch, al. 1. Il conviendra donc de soumettre le plan de classement aux Archives de l'Etat de Fribourg pour approbation.

Ce plan est appliqué par les collaborateurs et collaboratrices de l'administration selon une procédure connue de tous. Quand les dossiers administratifs sont clos et ne servent plus au quotidien de l'administration, ils sont versés aux archives. En 2021, il y a eu 9 versements d'archives pour un total de 126 unités archivistiques (dossiers). Durant la même année, aucune élimination n'a été programmée car le volume des dossiers prévu pour l'élimination était trop faible.

Les services administratifs ont effectué une quarantaine de visites dans les dépôts d'archives et en ont sorti et consulté environ 130 dossiers. Par rapport à 2020, les Archives communales ont été sollicitées à de plus nombreuses reprises par des requérants externes, chercheurs, généalogistes, simples citoyens. Les 22 personnes ayant eu recours aux Archives de la Ville de Romont ont mobilisé une cinquantaine d'heures de travail et ont recouru à une centaine de dossiers et documents.

L'administration communale a recouru aux services de *Passeurs d'archives* pour des conseils quant à la politique à adopter vis-à-vis de fonds tiers. Les archives de l'entreprise Erie-Electroverre (Thermofischer – Epredia) ont été déposées pour un accueil provisoire dans les dépôts des archives communales. L'association Patrimoine Glâne est la propriétaire du fonds et s'est engagée à traiter et conserver elle-même ce fonds. Le dépôt provisoire permet à l'association de trouver des locaux et des ressources pour prendre les mesures nécessaires à la bonne conservation des archives de cette entreprise, qui fut la première industrie implantée à Romont en 1935. Aujourd'hui, Epredia a mis fin à ses activités verrières à Romont et a vidé les lieux, laissant les locaux vides.

Parallèlement et grâce à une présence régulière (quasi hebdomadaire), *Passeurs d'archives* surveille les conditions climatiques des dépôts d'archives afin de garantir une conservation optimale des papiers, parchemins et négatifs photographiques. Ce travail comprend la surveillance du climat par des thermohygrographes à cheveux, appareils mécaniques fiables qui sont recalibrés trois fois par an par nos soins.

De plus, nous vidons régulièrement les déshumidificateurs qui assurent la constance de l'humidité relative dans les dépôts. *Passeurs d'archives* se charge aussi de commander le matériel d'archivage afin de pérenniser la conservation des documents communaux.

Crédit du 17 mai 2018 : valorisation de la collection Donzallaz

Dans sa séance du 17 mai 2018, le conseil général a voté un crédit pour la valorisation de la collection photographique de Jean-Louis Donzallaz. L'exposition « Romont – Souvenirs » a été mise sur pied et ouverte du 8 mai au 18 septembre 2021. Celle-ci s'est tenue dans l'église de Capucins ouverte tous les jours de 10h à 18h. La commune a offert gratuitement l'accès à l'exposition à un public très nombreux et a rencontré un vif succès avec plus de 2200 visiteurs.

Membre associée de Passeurs d'archives, Mme Christine Fracheboud a sélectionné les images et composé le parcours de visite. Le conseil communal a invité Mme Isabelle Chassot, alors cheffe de l'office fédéral de la culture, à inaugurer l'exposition, alors que Jean-Louis Donzallaz légataire de la collection photographique à la ville nous honorait de sa présence. Mme Chassot a été entourée de M. Trinchan, responsable du service de la culture du canton de Fribourg ainsi que des membres de l'ancien et du nouveau conseil communal, le changement de législature étant intervenu juste avant le vernissage. Passeurs d'archives remercie chaleureusement les anciens conseillers communaux Jean-Denis Cornu et Christian Perrier de leur soutien durant tout le projet.

Grâce à une habile communication sur les réseaux sociaux, le site internet dédié (http://romont-souvenirs.ch/) et dans les media traditionnels (La Liberté, La Gruyère et La télé Vaud-Fribourg), l'exposition de photographies anciennes « Romont – Souvenirs » a rencontré un écho dépassant largement les frontières cantonales. Par ailleurs, des nombreuses classes des écoles primaires et des cycles d'orientation cantonaux ont profité de l'excellent dossier didactique réalisé par Mme Audrey Progin pour parcourir les 350 images exposées.

Mme Christine Fracheboud a de plus signé deux articles et composé un portfolio de photographies pour la revue Pro Fribourg qui a consacré plus de la moitié de son 211ème cahier de mai 2021 à la valorisation du fonds photographique légué à la ville par Jean-Louis Donzallaz. Passeurs d'archives tient à remercier Dia Print SA à Matran pour le formidable travail effectué sur les images ainsi que M. Stéphane Perroud qui a réalisé le graphisme des affiches et du site web.

Passeurs d'Archives Sàrl : Christine Fracheboud et Florian Defferrard

14.2 CULTURE

14.2.1 VITROMUSEE ROMONT

Le rapport d'activité du Vitromusée Romont est consultable sur le site internet www.vitromusee.ch.

14.2.2 VITROCENTRE ROMONT

Le rapport d'activité du Vitrocentre Romont est consultable sur le site internet www.vitrocentre.ch.

14.2.3 BIBLIOTHEQUE

14.2.3.1 Activité et fonctionnement

En raison de la pandémie de COVID-19, le fonctionnement de la bibliothèque s'est vu modifié. Pendant les mois de janvier et février, la bibliothèque a dû fermer ses portes. Nous avons mis sur pied un système de commandes « Click & collect ». Les lecteurs avaient la possibilité, sur inscription, de venir retirer leurs commandes à l'entrée de la bibliothèque les mercredis et les vendredis après-midi. La bibliothèque a rouvert ses portes à partir du 2 mars.

Les mesures de protection suivantes ont été mises en place : accès limité à 10 personnes, obligation de désinfecter les livres en retour, pas de lecture sur place et pas plus de 10 min sur place afin d'éviter les files d'attente. Une seconde personne était présente lors des ouvertures pour épauler la bibliothécaire pour le contrôle du respect des mesures mises en place et pour compter le nombre de personnes en bibliothèque. Cette mesure de doubler le personnel à l'ouverture a pris fin aux vacances de Pâques. Les autres mesures sont restées inchangées. Pour répondre aux différentes réglementations édictées par le Conseil Fédéral, la bibliothèque a dû modifier l'horaire d'ouverture du jeudi soir.

Au lieu d'ouvrir de 18h à 20h, nous avons changé pour une ouverture de 17h à 19h. Lorsque la mesure de fermeture des lieux publics à 19h est tombée, nous avons gardé l'horaire de 17h à 19h, car nous nous sommes rendus compte que celui-ci convenait mieux à nos lecteurs. Dès le 14 septembre, le certificat COVID est rendu obligatoire dès 16 ans pour accéder à la bibliothèque. Le nombre de personnes en bibliothèque n'est plus limité. Pendant une période, les lecteurs, sauf ceux âgés de 12 à 16 ans, n'ont plus eu l'obligation de porter le masque.

En octobre, un désherbage de l'entier de la bibliothèque a été réalisé en vue du déménagement, prévu début 2022, de notre collection dans les nouveaux locaux de la bibliothèque régionale de la Glâne. Pour ce faire, la bibliothèque a fermé une semaine supplémentaire pendant les vacances d'automne. La seule ouverture de prêt a eu lieu le samedi matin en milieu de vacances scolaires. Ce désherbage nous a permis de supprimer les livres n'ayant pas été empruntés depuis plus de 5 ans et acquis il y a plus de 10 ans. Le but premier de ce grand désherbage était de ne pas avoir à déménager des livres qui devraient forcément être supprimés une fois arrivés dans la nouvelle bibliothèque.

461 adultes et 660 jeunes et enfants de Romont et de la région empruntent régulièrement des livres à la bibliothèque. Ce sont **1121** lecteurs qui fréquentent la bibliothèque, dont **205 nouvelles inscriptions**.

34805 ouvrages ont été empruntés parmi le choix de romans, documentaires, périodiques, biographies, albums, bandes dessinées, mangas et livres audio.

1083 nouveaux documents ont été catalogués et mis à disposition du public. De plus, les **238 documents** loués à Bibliomedia à Lausanne en juillet 2020 sont restés à disposition des lecteurs jusqu'à fin 2021.

25464 ouvrages sont propriété de la bibliothèque, soit **11937** dans le secteur adulte et **13527** dans le secteur jeunesse dont **6612** livres pour enfants et **6915** pour jeunes et adolescents.

Nous constatons, par rapport à l'année précédente, une augmentation des prêts de 6% et une augmentation du nombre de comptes lecteurs de 9%.

(Pour des données chiffrées détaillées, les statistiques relatives aux livres et aux lecteurs sont jointes à ce rapport.)

14.2.3.2 Commission de la bibliothèque

En 2021, la commission se composait de :

- M. Christian Perrier, directeur du dicastère de la culture jusqu'en mars
- Mme Stefanie Losey, directrice du dicastère de l'économie et de la culture depuis mars
- Mme Maryse Chassot, bibliothécaire responsable
- Mme Carole Chételat, bibliothécaire
- Mme Roxane Pittet
- Mme Danielle Chassot
- Mme Laure Delabays
- Mme Corinne Dénervaud
- Mme Anne-Claire Roubaty.

La commission a siégé à 3 reprises pour des séances administratives.

14.2.3.3 Expositions

Le chant de l'eau

L'exposition, empruntée à Bibliomedia à Lausanne, a pris place dans la vitrine de la bibliothèque du 16 avril au 21 mai. Cette exposition sur le thème de l'eau comprenait 30 albums, romans et documentaires pour enfants et jeunes. Une fois l'exposition terminée, nos lecteurs ont eu la possibilité d'emprunter ces livres.

Les cerfs-volants

De fin mai à début septembre, nous avons exposé des ouvrages sur les cerfs-volants. Nous avons, pour l'occasion, acquis quelques nouveautés sur ce thème en littérature jeunesse.

Photos Bookface

Suite à notre animation réalisée pour « Fontaine en fête », les photos prises lors de cette soirée étaient en exposition à la bibliothèque de début septembre à début novembre. Les photos réalisées représentaient des personnes se mettant en scène avec la couverture d'un livre. Par exemple si une couverture de livre représente un visage, la personne tiendra le livre devant son visage pour que son corps complète l'image en couverture. Le public était invité à voter pour sa photo préférée. La photo gagnante a reçu un bon cadeau de Fr. 30.- à la librairie La Rumeur. Un tirage au sort a eu lieu parmi les votants et la personne tirée au sort a également reçu un bon cadeau de Fr. 30.- à la librairie.

Livres de Noël

Comme chaque année après les vacances d'automne, nous avons sorti nos livres de Noël et de Saint-Nicolas. Cette année, ils ont trouvé place dans notre vitrine.

14.2.3.4 Animations

Dû à cette année toujours rythmée par la pandémie de COVID-19, les animations que nous organisons normalement chaque année ont vu leur nombre grandement diminué.

Voici les quelques animations qui ont tout de même pu avoir lieu.

Samedi des bibliothèques

Cet événement s'est déroulé le 13 mars avec pour thème « Même pas peur ». Le thème a été repris de l'année précédente où le Samedi des bibliothèques n'avait pas du tout pu avoir lieu. Cette édition a, cette année, été proposée dans les différentes bibliothèques participantes sous une version « à l'emporter ».
La bibliothèque de Romont a proposé et mis à disposition de ces lecteurs pendant plusieurs jours à partir du 13 mars de petites activités pour les enfants à réaliser à la maison :

- Création d'une boîte à émotions en origami avec des décorations sur le thème de la peur, l'idée étant que les enfants puissent enfermer leurs peurs dans la boîte qu'ils auront créée.
- Coin-coin de la peur
- Distribution des marque-pages réalisés pour promouvoir le Samedi des bibliothèques avec un concours de dessins au dos. Nous invitions les enfants à dessiner leur plus horrible monstre. Nous n'avons malheureusement eu aucun retour.

Ateliers PHILO

Nous avons voulu cette année proposer à nouveau des ateliers PHILO, toujours animés par Laure Delabays. Deux dates « Découverte », une pour les 3-4-5H et une pour les 6-7-8H, ont été fixées au 12 juin et au 16 juin. Malheureusement elles ont dû être annulées, faute d'inscription. Nous avons également proposé une nouvelle semaine de philo, comme nous l'avions fait en automne 2020, mais cette fois-ci pour les 6-7-8H. Une seule personne s'étant inscrite, nous avons dû annuler cette activité. Notre souhait avec Laure est de pouvoir proposer de nouveaux ateliers PHILO dans la nouvelle bibliothèque.

Contes pour les 2H de Romont

Les classes de 2H de Romont ont été invitées à une heure du conte le 24 juin. Un grand merci à Laure Delabays. Les 55 enfants présents et leurs enseignantes ont beaucoup apprécié ce temps d'évasion et tout le monde a passé un très chouette moment. C'était vraiment génial de pouvoir à nouveau accueillir des enfants pour des contes à la bibliothèque.

Journée « Pages ouvertes » de la BCU

Le 3 juillet a eu lieu la journée « Pages ouvertes » de la BCU. Dans le cadre des travaux de rénovation de la BCU, leur collection a été transférée dans les anciens locaux de Tetra Pak. Pour offrir l'opportunité au public de découvrir ces nouveaux lieux de stockage romontois, la BCU a organisé une grande journée de portes ouvertes. Entre visites guidées des installations, présentation de la nouvelle BCU et exposition sur le patrimoine, la BCU avait prévu un espace dédié aux enfants avec jeux et animations. Mme Isabelle Blanc, de la BCU, nous a contactés pour solliciter notre aide dans le cadre de ces animations dédiées aux enfants. Nous avons évidemment accepté avec grand plaisir. Ce fut une très belle opportunité pour notre bibliothèque d'être associée à cet événement. Pour animer l'espace enfants, nous avons mis en place différents coins :

- un coin jeux avec memory, puzzles, pêche aux livres, etc.
- un coin bricolage où les enfants pouvaient réaliser, entre autres, des marque-pages.
- un coin lecture avec une sélection d'albums, de livres-jeux et de BD pour les enfants.

Nous avons également offert au public 3 lectures d'histoires avec supports animés à 11h, 14h et 16h.
Ce fut une très belle journée. Les enfants et leurs parents ont répondu présents et ont apprécié les activités proposées. Tout le monde a éprouvé beaucoup de plaisir.

Passeport vacances de la Glâne

Pour cette édition du Passeport vacances, nous avons créé une chasse au trésor à travers la bibliothèque. 7 enfants se sont inscrits pour cette activité. Nous les avons répartis en deux groupes. Ils devaient résoudre différentes énigmes qui les ont fait voyager parmi les livres de la bibliothèque et à chaque poste, une fois la solution trouvée, les enfants obtenaient des lettres ou un chiffre.

Une fois toutes les énigmes résolues, les enfants devaient se regrouper pour mettre ensemble les lettres et les chiffres obtenus dans les deux groupes. Les chiffres permettaient d'obtenir le code pour le cadenas du coffre au trésor et les lettres définissaient l'emplacement de ce fameux trésor. Nous l'avions caché dans le jardin public extérieur derrière le bâtiment communal. Dans le coffre se trouvaient des stylos, des gommes en forme de livres, des pièces d'or et de grandes sucettes. Une fois le trésor retrouvé, nous avons profité d'être à l'extérieur pour offrir une petite collation aux enfants.

L'animation s'est terminée par la confection d'une boîte en origami pour y mettre leur trésor. La chasse au trésor s'est déroulée comme nous l'espérions et tous les enfants ont beaucoup apprécié cette activité.

Fontaine en fête

Cette 2ème édition de « Fontaine en fête » organisée par le groupe Animont mettait cette année à l'honneur la fontaine se trouvant au pied du château et a eu lieu le vendredi soir 27 août. Tous les commerçants et institutions se trouvant dans la rue du Château ont été invités à mettre sur pied un stand ou à participer à la soirée d'une façon ou d'une autre.

La bibliothèque a bien entendu répondu positivement à cette invitation. C'est toujours une belle opportunité pour la bibliothèque de pouvoir sortir de ses murs. Pour animer notre stand, nous avons proposé aux visiteurs de se faire prendre en photo avec la couverture d'un livre.
L'idée étant que si, par exemple, la couverture représente un visage, la personne tiendra le livre devant son visage pour que son corps complète l'image en couverture. Cette façon de se photographier s'appelle « Bookface ». Nous avions sélectionné et sorti de nos rayons de nombreux livres pouvant se prêter à l'exercice. 24 personnes ont joué le jeu et ont accepté de se mettre en scène avec une couverture de livre. Le résultat des photos était vraiment bluffant et ce fut une chouette animation. L'exposition à la bibliothèque des photographies prises ce soir-là a permis aux lecteurs de les découvrir et de voter pour leur photographie préférée.

Merci à Anne-Claire Roubaty, Rachel Kolly et Axel Roubaty pour leur aide.

Foire

La foire s'est tenue sur la place de l'Hôtel de la Ville et sur une partie de la rue du Château le samedi 11 septembre.

Nous avons proposé à la ludothèque de faire un stand en commun. Cela nous paraissait opportun, vu qu'au printemps 2022, nos deux institutions se retrouveront dans les mêmes locaux au CO de la Glâne. La ludothèque était partante. Notre stand s'est donc réparti en deux espaces, un coin avec de grands jeux pour la ludothèque et un coin lecture pour la bibliothèque. Dans notre coin lecture, nous avons aménagé un espace avec une grille et un bac pour y déposer une sélection de livres jeunesse et y faire figurer des informations sur la bibliothèque. Nous avons aussi apporté une petite table avec un banc, des petites chaises et des coussins. Six moments de lecture d'histoires étaient proposés sur la journée, un par heure. Nous n'avons pas eu beaucoup d'enfants, mais les enfants présents étaient très intéressés. L'ambiance sur le stand fut très bonne, nous avons passé un joli moment de partage.

Merci à Laure Delabays et Danielle Chassot d'être venues prêter main forte aux bibliothécaires.

Né pour lire

Grandir avec les livres, un atout pour la vie : c'est le but du projet lancé par Bibliomedia et l'Institut suisse Jeunesse et Medias sous le patronage de l'Office fédéral de la culture.

Il vise à sensibiliser les parents à l'importance de se familiariser très tôt avec les livres.

Après formation de leurs bibliothécaires, certaines bibliothèques du canton dont la nôtre se sont lancées dans l'aventure.

Un coffret-cadeau de 2 livres est offert dans ce cadre à chaque nouveau-né par le biais des maternités et des bibliothèques.

Un rayonnage spécial « tout-petits » a été aménagé au coin des enfants et rassemble les livres qui sont spécialement conçus pour leur âge. Il est régulièrement complété.

Une fois par mois sauf en juillet et en août, la bibliothèque invite les enfants de 0 à 5 ans à venir avec leurs parents partager un moment privilégié autour du livre. L'animation dure une heure et les participants sont libres de venir et de partir quand bon leur semble. Les bibliothécaires sont là pour accueillir les enfants et leur faire découvrir les livres. Lors de chaque séance, la bibliothécaire en charge de Né pour lire, Carole Chételat, propose une sélection de livres et d'histoires aux enfants.

Pour chaque rencontre, les bibliothécaires s'adaptent à l'âge des enfants présents. Des histoires sont lues en groupe, des comptines à doigts sont apprises, des rondes font danser les enfants, des kamishibaï font découvrir des histoires différemment, … Les enfants ont aussi du temps pour prendre des livres, les feuilleter, les faire lire à leurs parents. Puis les personnes qui le souhaitent peuvent emprunter des livres.

En raison de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu proposer nos animations Né pour lire en début d'année. Celles-ci ont repris en juin sur inscription. Pour respecter les mesures en vigueur, nous avons décidé d'accueillir un maximum de 4 familles. 2 séances ont eu lieu avant l'été, puis nous avons repris en septembre, avec une séance par mois.

Pour participer aux séances depuis septembre, les familles devaient s'inscrire et les adultes devaient avoir un certificat COVID valide. Nous avons accueilli 24 enfants pour ces animations en 2021. Nous souhaitons continuer à proposer ces animations très appréciées par les tout-petits et leurs parents dans la nouvelle bibliothèque régionale.

Visites de classes

8 classes du Centre d'enseignement spécialisé et de logopédie de la Glâne (CESLG) viennent régulièrement à la bibliothèque. En 2021, **6 classes primaires de Romont** sont également venues régulièrement à la bibliothèque pour de nouveaux choix de livres, ceci parfois sur demande en dehors des heures d'ouverture.

1 classe de 4H de Romont est venue en bibliothèque par demi-classe les 9 et 12 mars. Aidés de la bibliothécaire, les élèves ont effectué des recherches pour trouver le livre qu'il leur fallait pour leur exposé à faire en classe.

1 classe de 7H de Romont est venue en visite le 11 mars. La bibliothécaire leur a expliqué le fonctionnement de la bibliothèque et leur a fait la visite des lieux. Les enfants ont pu choisir un livre à emporter en classe.

1 classe de 4H de Romont s'est rendue à la bibliothèque les 20 et 22 avril, par demi-classe. La bibliothécaire a présenté la bibliothèque et son fonctionnement aux élèves. Chaque élève a choisi un livre à emporter en classe et la visite s'est terminée par une lecture d'histoire par la bibliothécaire.

1 classe de 7H de Romont a visité la bibliothèque le 23 avril. Les élèves ont pu découvrir l'endroit, accompagnés d'une bibliothécaire. Chaque enfant a eu du temps pour choisir un livre à prendre en classe.

1 classe de 6H de Romont est venue à la bibliothèque le 6 mai. La bibliothécaire leur a fait visiter les lieux et leur a expliqué le fonctionnement de la bibliothèque. Les enfants ont tous emprunté un livre et pour terminer la visite, ils ont pu profiter d'une lecture d'histoire.

1 classe de 7-8H de Promasens a passé la matinée du 9 juin en bibliothèque. Après avoir visité la bibliothèque, les élèves ont pris du temps pour effectuer des recherches, aidés de la bibliothécaire, en vue d'un travail de classe. Ils avaient pour projet de réaliser un journal.

1 classe de 4H de Romont est venue visiter la bibliothèque par demi-classe les 6 et 8 juillet. La bibliothécaire leur a montré les lieux et leur a expliqué le fonctionnement de la bibliothèque. Puis, en fin de visite, elle a lu une histoire aux enfants.

1 classe spécialisée de Romont s'est rendu à la bibliothèque pour une visite le 3 décembre. Les enfants ont été accueillis par une bibliothécaire qui leur a fait découvrir le lieu.

1 classe de 5H de Romont a eu l'occasion de venir en visite le 22 décembre. Après quelques explications sur le fonctionnement de la bibliothèque et du temps pour choisir un livre, les enfants ont profité d'une histoire lue par la bibliothécaire.

En tout, **216 élèves** se sont rendus à la bibliothèque avec leur classe pour une visite en 2021.

Des éducatrices de crèches, des enseignant(e)s des classes enfantines et primaires choisissent régulièrement à la bibliothèque des livres pour leurs classes.

Il arrive aussi, comme pour la semaine de la lecture par exemple, que des enseignants nous demandent de leur préparer un choix de livres sur un thème précis.

14.2.3.5 Promotion

Page Facebook

Sur cette page, vous y trouverez les informations générales concernant la bibliothèque, à savoir par exemple les types d'abonnement et les horaires, ainsi que nos animations, des photos, des avis divers, etc.

Boîte pour les retours

La boîte pour les retours est toujours en fonction et bien appréciée de nos lecteurs. Elle est très utilisée lors de périodes de fermeture ou de retours de vacances. Elle évite aussi aux bibliothécaires de nombreux envois de rappels.

Newsletter

Pour chaque animation proposée à la bibliothèque, nous envoyons une newsletter à nos lecteurs qui nous ont transmis leur courriel lors de leur inscription. Ceci se fait en plus de la publicité que nous faisons à la bibliothèque, sur le site Internet de la commune, sur le WebOpac, sur notre page Facebook et via l'Office du tourisme de Romont.
Nous profitons également de cette possibilité pour informer, par exemple, nos lecteurs d'éventuelles fermetures exceptionnelles.

Collaboration avec le Centre de documentation de la HEP Fribourg

La bibliothèque continue sa collaboration avec le Centre de documentation pour l'année scolaire 2021-2022. Les enseignants peuvent donc toujours se faire livrer et retourner du matériel du Centre de documentation dans l'endroit mis à disposition dans notre bibliothèque. Cette offre est toujours fort appréciée et donne à la bibliothèque une plus grande visibilité auprès des enseignants glânois.

Location de livres

238 documents ont été loués à Bibliomedia à Lausanne, romans et albums pour enfants et jeunes, bandes dessinées pour adultes et jeunes, ainsi que des livres cartonnés pour les tout-petits et des livres-CD pour les enfants. Les deux bibliothécaires s'y sont rendues le 30 juillet 2020 et les livres ont été rendus en décembre 2021.

Abonnements gratuits

Un abonnement adulte gratuit à la bibliothèque, pour la durée d'une année à partir de sa validation, est proposé à chaque nouvelle famille ou nouvel habitant qui s'installe à **Romont**.
Distribué avec les documents usuels, il permet à ces personnes de découvrir les prestations de la bibliothèque de leur nouvelle commune. En 2021, **9 personnes** sont venues s'inscrire à la bibliothèque avec le bon offert par la commune.

Choix de livres

Les bibliothécaires ont catalogué **1083 nouveaux documents**, choisis en librairie, sur la base de références d'ouvrages spécialisés, d'après des critiques littéraires, sur des propositions de lecteurs ou d'enseignants.

Participation à FReBOOKS

FReBOOKS est un projet pilote de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg en collaboration avec les bibliothèques de lecture publique et mixtes du canton. FReBOOKS offre à la population du canton de Fribourg la possibilité d'emprunter des livres numériques (e-books) de littérature générale et documentaires pour adultes, en français, allemand et anglais.

Cette offre est proposée à nos lecteurs depuis 7 ans. 22 de nos lecteurs sont inscrits pour le prêt d'e-books, dont 3 inscriptions cette année.

14.2.3.6 Soutien

Don 2021 de la Loterie romande
Cette année encore, notre bibliothèque a pu recevoir le maximum pouvant être attribué soit la somme de Fr. 5000.-
Nous adressons nos vifs remerciements à la Loterie romande pour ce soutien.

Participation des communes voisines
Les communes partenaires ont reçu le rapport d'activités et les statistiques 2020. Lors de certaines animations, des affiches sont déposées dans les commerces de leurs villages.

Un grand merci aux communes qui participent aux frais de la bibliothèque : **Siviriez et Villaz-St-Pierre.**

14.2.3.7 Informatique

WebOpac
Le public peut consulter notre catalogue depuis chez lui, via Internet. Le lecteur peut consulter son compte lecteur, prolonger ses documents en prêt et réserver le livre qui l'intéresse, pour autant que celui-ci soit actuellement en prêt chez un autre lecteur.

Depuis début 2013, nous informons systématiquement nos nouveaux lecteurs de ces possibilités en leur donnant une feuille explicative. Ces services sont bien appréciés. Les fonctions en lien avec le compte lecteur ont vu leur utilisation augmentée cette année. En 2021, **121'221 recherches** ont été effectuées sur notre catalogue (133'624 en 2020) et **5'709 connections au compte lecteur** (4'016 en 2020) et **2'095 prolongations** ont été effectuées via Internet (1'670 en 2020).

14.2.3.8 Liens professionnels

La bibliothèque maintient ses liens avec les **organisations professionnelles** par sa participation aux différentes manifestations liées au monde du livre.

Association des bibliothèques fribourgeoises (BiblioFR)

- Assemblée générale
  A eu lieu le 22 mars en visioconférence

  Participation : Maryse Chassot

- Soirée des bibliothèques
  A eu lieu le 1er juin en visioconférence avec pour thème « La bibliothèque dans son écosystème »

  Participation : Maryse Chassot

- Tables rondes et séances avec d'autres collègues bibliothécaires ⟶ Aucune participation pour l'année 2021

Biblioromandie / Bibliosuisse

- Organisation de cours de formation continue

Institut suisse Jeunesse et Médias / Jeunesse et Médias.AROLE

- Coordination, information, publicité, cours pour l'organisation de la Nuit du Conte

BCU

- Recherches bibliographiques
- Renseignements professionnels
- Page Web des bibliothèques du canton
- Prêt de livres pour des expositions
- Organisation de cours
- Répondante des bibliothèques
- FReBOOKS

Bibliomedia

- Location de livres jeunesse, BD adultes, livres-CD et livres audio
- Mise sur pied de l'action Né pour lire et suivi, affiches et coffrets-cadeaux

LivrEchange à Fribourg, bibliothèque interculturelle

- Location de livres en langues étrangères

Salon du Livre de Genève

Aucune visite en 2021.

14.2.3.9 Formation continue

Aucune formation continue n'a été suivie par les bibliothécaires en 2021.

BCU / BiblioFR / Biblioromandie

- Réunions des responsables avec conférences sur un thème
- Rencontres entre bibliothécaires
- Conférences ou visites dans le cadre des assemblées (BiblioFR – Biblioromandie – etc.)
- Visites de bibliothèques, d'expositions, de librairies
- Cours organisés sur différents thèmes (v. rubrique liens professionnels)

AlCoda

- Formation à l'évolution du programme Netbiblio et soutien informatique

14.2.3.10 Conclusion

En mars 2022, la bibliothèque communale fêtera ses 40 ans. C'est aussi à cette date qu'elle fermera définitivement ses portes. L'entier de sa collection se verra complétée par celle de la bibliothèque du CO de la Glâne pour que, de ces deux bibliothèques, naisse la bibliothèque régionale de la Glâne. Ses livres trouveront place dans un nouvel espace pensé pour accueillir au mieux les différents publics. La nouvelle bibliothèque sera, nous le souhaitons, un lieu de vie et de partage.

En 40 ans d'existence, la bibliothèque communale et toutes les personnes qui y ont travaillé ont vécu de beaux moments. Ses rayons ont vu de nombreux lecteurs les arpenter à la recherche de leur lecture favorite ou de la dernière nouveauté. En ses murs ont eu lieu de très nombreuses animations et expositions, mises sur pied toujours dans un souci des bibliothécaires de rendre cette bibliothèque vivante, dynamique et accueillante.

Les bibliothécaires ont mis tout leur cœur pour que cette bibliothèque soit attrayante, avec un choix de livres diversifié, pour que les lecteurs y trouvent leur bonheur. Après 40 ans, une page se tourne, je dirais même un livre se referme. Et ce n'est pas sans émotion que je m'apprête à tourner une dernière fois la clé de la porte de la bibliothèque communale de Romont. Mais heureusement une bibliothèque possède de nombreux livres, et je suis sûre qu'une autre très belle histoire attend la nouvelle bibliothèque régionale de la Glâne.

Un grand merci à vous, nos lecteurs et lectrices, pour votre confiance et votre fidélité. Et c'est avec grand plaisir que je vous retrouverai dans la nouvelle bibliothèque. Et un immense merci à toutes les personnes, bibliothécaires ou autres, qui ont travaillé à la bibliothèque et œuvré pour qu'elle soit ce qu'elle est aujourd'hui. J'ai la chance de refermer un livre rempli d'histoires et de magnifiques souvenirs.

Maryse Chassot
Bibliothécaire responsable

14.2.3.11 Nouvelles acquisitions en 2021

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	**Total**
Album	0	0	134	2	**136**
Bande dessinée	0	12	47	70	**129**
Biographie	0	19	0	0	**19**
Documentaire	0	39	31	5	**75**
Large vision	0	10	0	0	**10**
Livre audio	0	13	0	13	**26**
Périodique	0	103	63	99	**265**
Référence	0	1	0	0	**1**
Roman	13	256	52	101	**422**
Total	**13**	**453**	**327**	**290**	**1083**

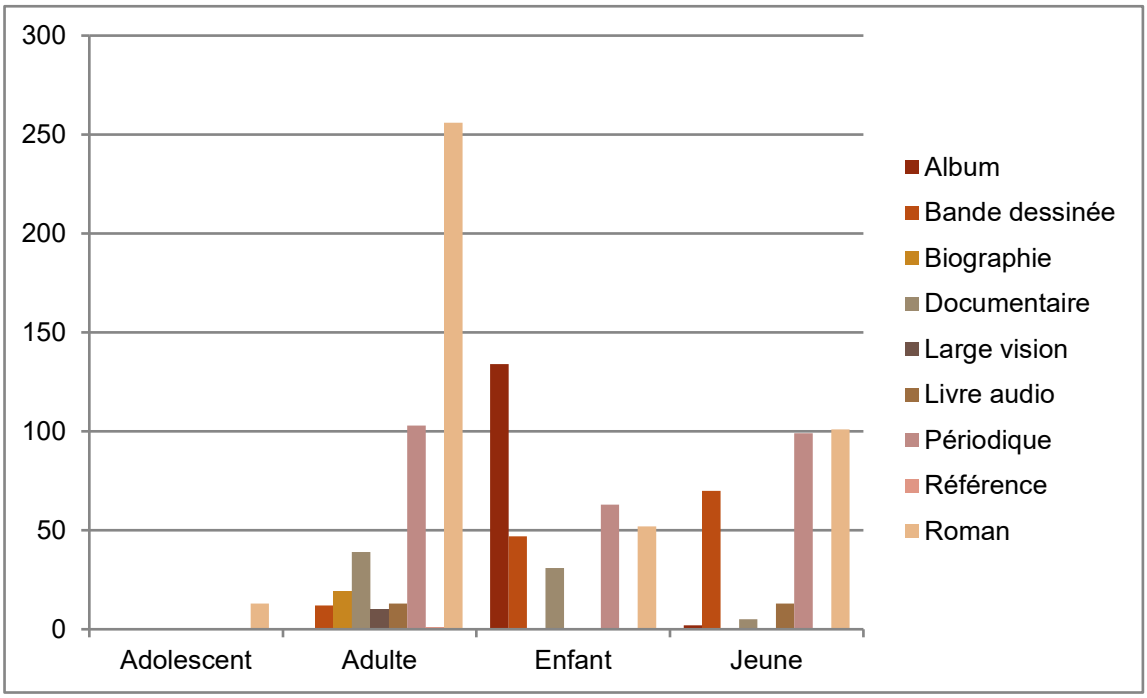

14.2.3.12 Statistiques des prêts 2021

Période: 01.01.2021 - 31.12.2021

Nombre de comptes lecteurs : 5957

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	**Total**
Album	0	3	6209	247	**6459**
Bande dessinée	116	661	3223	7439	**11439**
Biographie	0	209	0	10	**219**
Documentaire	0	884	1651	631	**3166**
Large vision	0	98	0	0	**98**
Livre audio	0	94	0	152	**246**
Périodique	0	178	535	276	**989**
Référence	0	2	0	10	**12**
Roman	710	4284	3650	3533	**12177**
Total	**826**	**6413**	**15268**	**12298**	**34805**

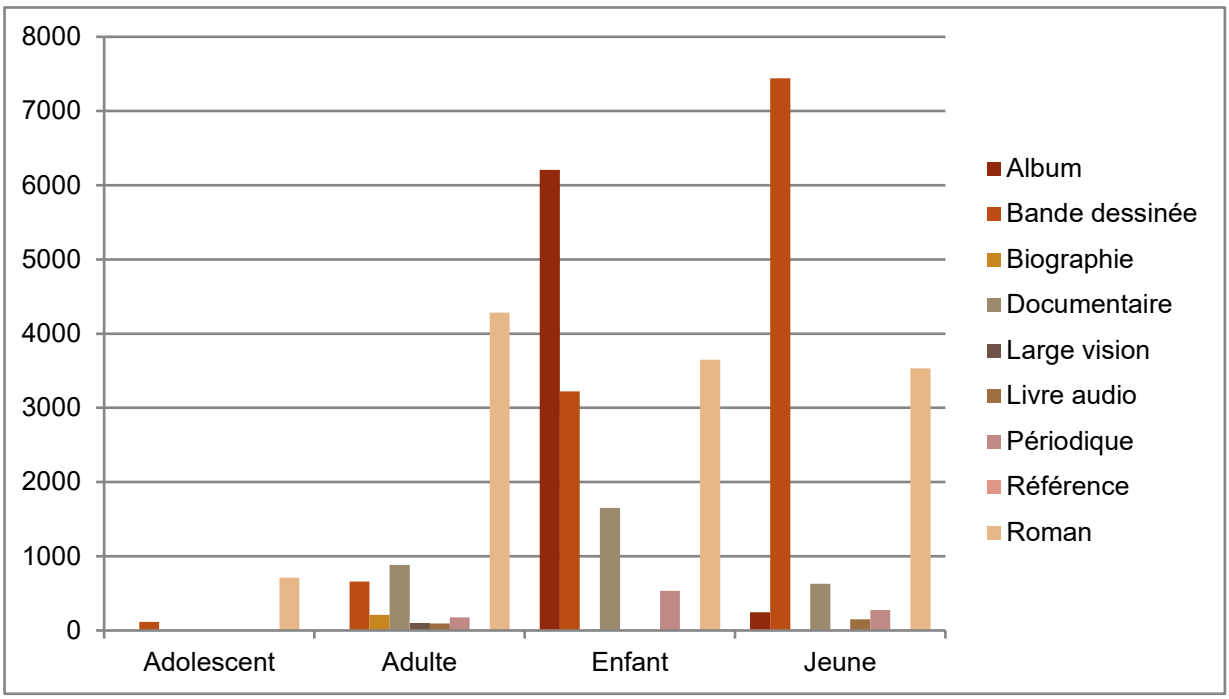

14.2.3.13 Ouvrages propriété de la bibliothèque à fin 2021

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	**Total**
Album	0	7	2996	221	**3224**
Bande dessinée	112	553	842	1922	**3429**
Biographie	0	577	0	58	**635**
Documentaire	0	3052	1011	991	**5054**
Large vision	0	182	0	0	**182**
Livre audio	0	151	0	139	**290**
Périodique	0	2215	422	590	**3227**
Référence	0	763	0	88	**851**
Roman	503	4437	1341	2291	**8572**
Total	**615**	**11937**	**6612**	**6300**	**25464**

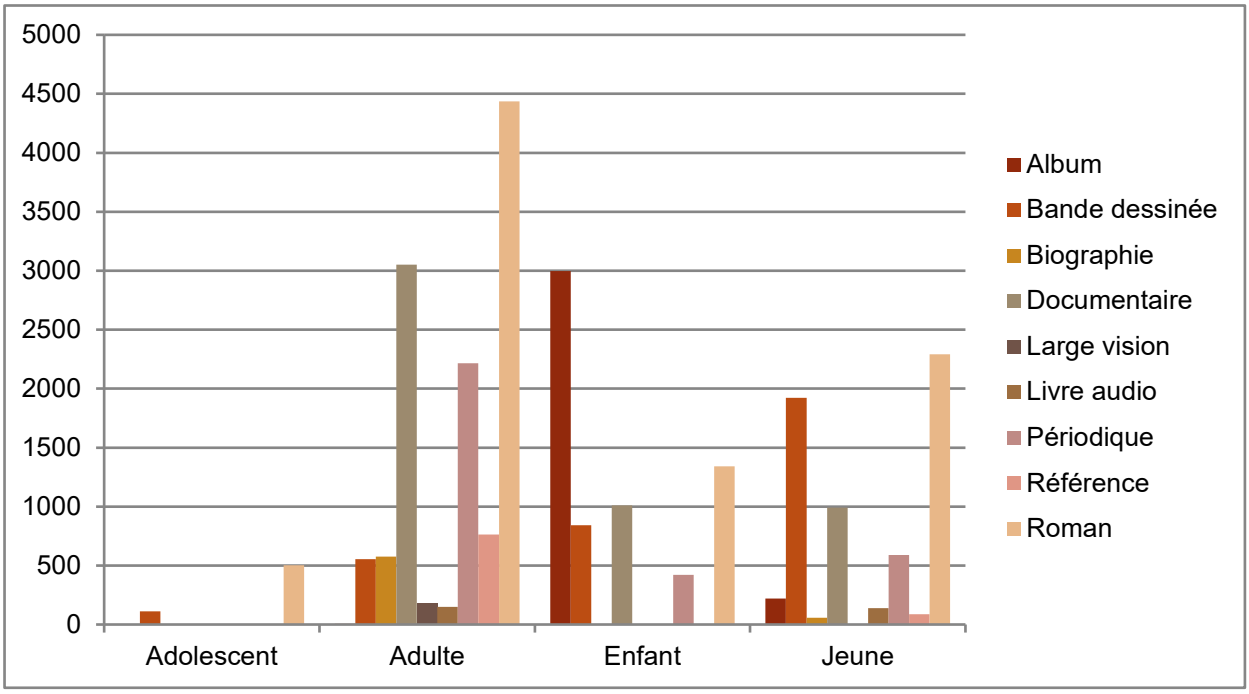

14.3 SPORT

14.3.1 Sociétés sportives romontoises

Comme chaque année, le conseil communal tient à souligner l'importance, le dynamisme et l'engagement des différentes sociétés sportives de notre chef-lieu.

Malgré des circonstances à nouveau difficiles en 2021, les activités ont pu être maintenues, du moins partiellement. Si les entraînements pour les adultes ont dû être suspendus durant une partie de l'année, ceux destinés aux enfants et aux jeunes ont pu avoir lieu quasiment en continu. Dans certains cas, les clubs ont dû faire preuve d'imagination pour permettre aux membres de continuer la pratique de leur sport.

Le conseil communal remercie toutes les sociétés pour l'inventivité dont elles ont fait preuve pour la deuxième année consécutive.

La pandémie et ses conséquences n'ont pas été sans impact sur nos sociétés locales : faute d'entraînements réguliers, de championnats et compétitions, la motivation de certains membres a baissé. Si certains clubs ont noté une diminution parfois assez nette du nombre de membres, d'autres ont surtout constaté une baisse de participation aux entraînements. Cela n'est pas non plus sans effet sur les comités, composés de bénévoles, qui ont dû faire face à des mesures sanitaires contraignantes et changeantes et, parfois, fait office de « tampon » entre les décisions prises par les fédérations et les membres impactés sur le terrain.

Le conseil communal espère vivement que l'année 2022 permettra aux sociétés sportives de retrouver une certaine routine.

Nous tenons néanmoins à souligner quelques points très positifs :

- l'inauguration d'Epicentre a permis au Club de natation de renforcer ses rangs, de créer une section « Natation synchronisée » et d'organiser des meetings interclubs, la piscine du centre culturel et sportif étant homologuée ;
- la Société de sauvetage de Romont apprécie, elle aussi, les nouvelles infrastructures et a pu délivrer une centaines de certifications, pour des tranches d'âge allant de 10 ans aux adultes ;
- Romont-Gym a pu à nouveau présenter un spectacle riche en couleurs au public de toute la Glâne ;
- le GASF compte parmi ses membres la vice-championne suisse élite à la poutre, ainsi que la championne et le champion romand·es du Concours général de gymnastique artistique ;
- le CARC a enfin pu organiser la 40ème édition de sa fameuse course en forêt le 19 septembre ;
- le Tennis Club Romont a organisé son traditionnel Tournoi des écureuils, avec la participation de nombreux membres et du 111e joueur suisse, qui a d'ailleurs remporté le tournoi.

En 2022, trois sociétés fêteront un anniversaire rond :

- Romont Basket fêtera son 40ème anniversaire ;
- le Tennis Club Romont aura 50 ans en été ;
- le Club sportif romontois fêtera ses 100 ans en juin 2022, n'ayant pas pu les fêter en 2021.

Le conseil communal remercie les bénévoles et les membres de toutes les sociétés sportives romontoises pour leur engagement et pour leur contribution au rayonnement de Romont bien au-delà des frontières glânoises et fribourgeoises !

14.4 TOURISME

Le rapport d'activité de l'Office du tourisme de Romont et sa région est consultable sur le site internet www.romontregion.ch.

Au nom du conseil communal

Le Syndic

Jean-Claude CORNU

CONSEIL COMMUNAL ROMONT

Le Secrétaire

Yves BARD